



Commission de l'UA

Atelier sur les opérations de Maintien de la Paix de l'UA

Normes Révisées et Harmonisées en matière d'initiation de Casques Bleus Civils et de Formation Policière Préalable au Déploiement



*Collaboration dans le
cadre du renforcement
des capacités en matière
d'opérations de maintien de
la paix en Afrique*

Sous la direction du Colonel (à la retraite) Festus B. Aboagye

Une initiative de l'APSTA en appui à la Commission de l'UA



Commission de l'UA Normes

**Normes Révisées et Harmonisées
en matière d'initiation de
Casques Bleus Civils
et de
Formation Policière
Préalable au Déploiement**

Sous la direction du Colonel (à la retraite) Festus B. Aboagye

Une initiative de l'APSTA en appui à la Commission de l'UA

Copyright: @ AU & APSTA 2014

ISBN: 978-9966-1789-1-6

Avertissement: Tous droits réservés. Aucune partie de cette publication ne peut être reproduite, stockée dans un système de récupération ou traduite sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, électronique, mécanique, par photocopie ou autre, sans autorisation préalable du détenteur des droits d'auteur. Les demandes d'autorisation, avec un exposé de l'objet et de l'étendue de la reproduction, doivent être adressées à l'APSTA. Les rédacteurs ont exercé la plus grande prudence dans le contrôle des contributions en ce qui concerne la précision, la cohérence et la circulation du présent ouvrage; ils déclinent par conséquent toute responsabilité pour les erreurs commises de bonne foi.

Contact (AUC): Le Directeur
Département Paix et sécurité de la
Commission de l'Union africaine
B P 3243 3243 Addis-Abeba, Éthiopie

Tel: + 251 11 5515 1432

Fax: + 251 11 5519 321

Email: situationroom@africa-union.org
situationroom@ausitroom-psd.org

Contact (APSTA): Le Directeur Exécutif
Secrétariat de l'Association Africaine des Instructeurs au
Maintien de la Paix (APSTA)
B P 51692-00100
Nairobi, Kenya

Tel: +254 20 205 0504

Email: apsta@apsta-africa.org

Website: www.apsta-africa.org

Sous la direction de: Colonel (à la retraite) Festus B. Aboagye
Directeur Exécutif,

Consultant Civil: APSTA Florence Oduor

Diffusé par: Secrétariat de

Date de révision: l'APSTA 1 janvier 2017

Traduction en français assurée par: Tamarind Translations Ltd
adresse: info@tamarindtranslations.com
site internet: www.tamarindtranslations.com

Imprimé par: Expose Branding Limited
studio@3xpose.com
www.3xpose.com

Avant-propos

La Commission de l'Union africaine (CUA) a déployé des efforts considérables pour mettre en place l'Architecture africaine de paix et de sécurité (APSA), y compris la Force africaine en attente (FAA), conformément à l'article 13 du Protocole relatif à la création du Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine (de 2002), pour permettre au CPS de s'acquitter de ses responsabilités en ce qui concerne le déploiement de missions de maintien de la paix et d'intervention, conformément en outre, à l'article 4, alinéas (h) et (j) de l'Acte constitutif (de 2000).

En plus d'outils appropriés de formulation de politiques entre 2004 et 2008, la CUA doit, en consultation avec les Communautés économiques / Mécanismes régionaux (CER / MR), les centres africains de formation à l'excellence (ATCE) et d'autres centres de recherche et de formation en matière de politiques, ainsi que des partenaires de développement, construire une Force Africaine en Attente (FAA) multidimensionnelle.

Dans ce contexte, il convient de rappeler que la CUA, en collaboration avec un large éventail de parties prenantes, notamment les Nations Unies, a entrepris des travaux pour établir et rendre opérationnelles les composantes civiles et policières de la FAA en 2006 et 2008 respectivement. A l'heure des OSP multidimensionnelles, les composantes civiles et policières apportent des capacités et des synergies supplémentaires et complémentaires aux missions de paix qui avaient jusque là été l'apanage de la seule composante militaire.

Comme dans le cas de la mise sur pied de la FAA dans son ensemble, le développement d'outils de politique à lui tout seul n'est pas suffisant. Des formations bien conçues en matière de renforcement des capacités sont tout aussi importantes.

Il est encourageant de constater que les efforts continuent de s'appuyer sur les outils de politiques fondamentales de la FAA, y compris la conception et la création de jeux d'auxiliaires de formation, d'enseignement, d'apprentissage adaptés à l'usage des composantes civile et policière. Il s'agit d'une évolution cruciale, compte tenu de la multiplicité des acteurs et des parties prenantes dans le théâtre commun des OSP et des mandats des missions communes que les différentes composantes doivent mettre en oeuvre et réaliser.

Les formations portant sur la FAA et sur les OSP ne doivent pas seulement être en adaptées à l'usage. La formation doit également être harmonisée afin de contribuer à l'établissement de normes minimales communes améliorant l'interopérabilité effective dans le domaine du déploiement des capacités engagées par les nombreuses parties prenantes, y compris les CER / MR et les États membres. Ainsi, les jeux d'auxiliaires de formation dédiés aux Normes Révisées Harmonisées en matière d'initiation de Casques Bleus Civils et de Formation policière préalable au déploiement doivent naturellement être en mesure d'aider à atteindre ces objectifs essentiels.

Par conséquent, du point de vue opérationnel et tactique, l'harmonisation et la normalisation de la formation servent également comme un outil de démultiplication

de la force au combat. Elles contribuent finalement à l'édification de casques bleus prêts pour la mission en vue du déploiement et apportent un plus en termes de capacité de déploiement rapide (CDR) de la FAA, et de la mouvance axée sur le concept de capacité africaine de réponse immédiate aux situations de crise (ACIRC).

Dans ces conditions, la CUA, et en particulier le Département de la Paix et de la Sécurité (DPS), est convaincue que la mise en place de la formation dédiée aux Normes Révisées Harmonisées en matière d'Initiation des Casques Bleus Civils et de Formation policière préalable au déploiement, avec un Manuel du Formateur et un document de référence sur la FAA et les OSP en cours d'élaboration, contribue à combler une lacune dans l'architecture de la formation sur la FAA et sur d'autres OSP menées en Afrique.

Tous les Centres Africains de formation à l'excellence doivent utiliser le jeu d'auxiliaires de formation sur les Normes Révisées Harmonisées en matière d'Initiation des Casques Bleus Civils et de Formation policière préalable au déploiement et ses manuels de formateurs, en tant que document d'initiation des casques bleus civils et de niveau préalable au déploiement aussi bien pour les casques bleus civils que pour la police de maintien de la paix, en ce qui concerne la FAA et d'autres formations préparant aux OSP menées en Afrique, ainsi que pour la formation en cours de mission, dédiée à toutes les composantes.



S.E. M. l'Ambassadeur Smail Chergui
Commissaire à la Paix et à la Sécurité
de la Commission de l'Union Africaine

Acknowledgements

La nécessité d'une harmonisation des formations liées à la FAA a été reconnue dès la mise sur pied de cette force. La réalisation de cet objectif a été possible grâce à l'initiative d'un certain nombre de parties prenantes et de partenaires de mise en oeuvre.

La Commission de l'UA saisit cette occasion pour exprimer sa gratitude à tous les intervenants et partenaires de mise en oeuvre pour la réalisation d'une harmonisation de la formation du personnel civil du maintien de la paix.

La Commission exprime sa gratitude pour l'initiative du Mécanisme de Coordination de la Force en Attente en Afrique orientale (EASFCOM), qui s'est appuyée sur les processus d'élaboration des politiques antérieures à caractère civil, dans l'élaboration et l'organisation de la session pilote du cours d'initiation des casques bleus civils en 2009.

Au nom de tous les intervenants, la Commission de l'UA exprime sa gratitude à toutes les institutions et aux individus ayant joué un rôle substantiel dans la planification, l'organisation, l'hébergement, la conduite et la participation aux ateliers d'harmonisation à Nairobi au Kenya, du 2 au 5 Décembre 2013, et à Accra au Ghana, du 6 au 9 mai 2014, à savoir:

- Les Services du Fichier et de la Police civiles du DOSP de l'UA
- La EASFCOM/EASF PLANELM
- La FOMAC de la CEEAC
- La Force en Attente de la CDEAO (ESF)
- Les Capacités Régionales de l'Afrique du Nord (NARC)
- La Force en Attente de la SADC (SSF)
- La Mission de l'UA en Somalie (AMISOM)
- Le Centre Africain pour la Résolution Constructive des Conflits (ACCORD)
- L'Institut International pour la Formation au Maintien de la Paix en
- Éthiopie (EIPKTC)
- L'Institut d'Etudes sur la Sécurité (ISS)
- Le Centre International de Formation au Maintien de la Paix (IPSTC)
- Le Kofi Annan International Peacekeeping Training Center (KAIPTC), Accra
- Le National Defence College Nigeria (NDCN)
- Le Rwanda Peace Academy (RPA)
- La SADC Regional Peacekeeping Training Center (RPTC)
- Le GIZ Nairobi/EASFCOM
- Save the Children, Dakar Senegal
- Le Secretariat de l'APSTA

La Commission exprime ses remerciements et sa haute considération au Service de la formation intégrée (ITS) du Département des Nations Unies en charge des opérations de maintien de la paix (DOMP), pour les révisions et les remarques pertinentes sur la Formation dédiée aux Normes Révisées Harmonisées en matière d'Initiation des Casques Bleus Civils et de Formation policière Préalable au déploiement.

La Commission de l'UA tient également à exprimer sa reconnaissance à l'Union européenne (UE) et à la GIZ, pour le généreux soutien financier octroyé en vue du travail de l'APSTA et, en particulier, pour le développement et la publication du jeu d'auxiliaires de formation, ainsi qu'à la Francophonie pour la traduction en français.

Nous tenons à exprimer nos profonds remerciements à l'APSTA pour avoir accepté de coordonner l'harmonisation et la normalisation des documents de formation liés à la FAA, en commençant par l'élaboration du jeu d'auxiliaires de formation sur les Normes Révisées Harmonisées en matière d'initiation des casques bleus Civils et de Formation policière préalable au déploiement.

Ce processus qui a permis la collaboration entre la DOSP de l'UA, les CER / MR et les Centres Africains de Formation à l'Excellence (ATCE), est un exemple qui devrait être pérennisé en vue de l'élaboration d'autres supports de formation dans l'avenir.

Table des matières

Avant-propos	iii
Remerciements	v
Première Section	1
Generalités	1
Introduction	1
Justification	3
Besoins de formation	4
Objet de la révision des normes	4
But de la formation	5
Aperçu des objectifs de la formation	5
Public Cible de la Formation	6
Lignes directrices en matière d'affectation du personnel de l'UA ²	7
Durée de Formation	8
Programme de la formation	8
Gestion du cours	8
Méthodologie du cours et supports de formation	9
Guide Résumé du Formateur / Tableau des Caractéristiques des modules	10
Propriété et utilisation du document normalisé harmonisé	10
Conclusion	10
Section Deux	11
Caractéristiques des modules	11
Aperçu des objectifs de la formation	11
Objectif d'apprentissage 1: Introduction aux conflits et OSP	12
But de l'objectif d'apprentissage 1	12
Structure de l'objectif d'apprentissage 1	12
Module 1.1: Comprendre la nature des conflits	12
Module 1.2: Analyse du Conflit	12
Module 1.3: Introduction aux OSP en Cours	13
Objectif d'apprentissage 2: Cadre institutionnel et juridique des OSP	14
But de l'objectif d'apprentissage 2	14
Structure de l'objectif d'apprentissage 2.4	14
Module 2.1: Cadre juridique des OSP au plan régional et international	14
Module 2.2: Droit International Humanitaire (DIH)	14
Module 2.3: Aspects internationaux des droits de l'Homme	15
Module 2.4: Processus de définition du mandat (prise de décision) et Mission Cadre juridique particulier	16
Objectif d'apprentissage 3: Structure de la mission et mise en oeuvre du mandat	17
But de l'objectif d'apprentissage 3	17
Structure de l'objectif d'apprentissage 3	17
Module 3.1: Introduction à la structure de la mission de l'OSP (et à la gestion des missions intégrées)	17
Module 3.2: Introduction à la composante militaire de l'OSP	18
Module 3.3: Introduction à la composante policière de l'OSP	18
Module 3.4: Introduction à la composante civile de l'OSP	19
Module 3.5: Collaboration avec les partenaires dans la mission	20
Objectif d'apprentissage 4: Formation policière particulière de l'UA/ONU avant déploiement Normes:	22
But de l'objectif d'apprentissage 4	22
Structure de l'objectif d'apprentissage 4.	22
Module 4.1: Activités fondamentales de police de l'UA/ONU et de leurs partenaires	22
Module 4.2: Réforme, restructuration et renforcement de la police et du droit Agences d'exécution	22

Module 4.3: AU/UN Police and Different Legal Systems	23
Module 4.4: Suivi, Conseil et Accompagnement (MAM) ⁵	23
Module 4.5: Police Communautaire	24
Module 4.6: Normes relatives aux droits de l'homme en matière d'arrestation et de détention	25
Module 4.7: Normes relatives aux droits de l'homme en matière d'usage de la force	25
Objectif d'apprentissage 5: Problématiques transversales	27
But de l'objectif d'apprentissage 5	27
Structure de l'objectif d'apprentissage 5	27
Module 5.1:	27
Module 5.2: Respect de la Diversité:	27
Module 5.3: Prise en compte de la dimension genre dans le cadre des OSP	28
Module 5.4: Déontologie et Discipline	29
Module 5.5: Protection des Civils	29
Module 5.6: Protection de l'enfance Primauté du droit	30
Module 5.7: Désarmement, démobilisation et réinsertion	30
Objectif d'apprentissage 6: Sureté, Sécurité et Compétences pratiques en matière d'OSP	32
But de l'objectif d'apprentissage 6	32
Structure de l'objectif d'apprentissage 6	32
Module 6.1: Dialogue, négociation, médiation (et Efficacité en matière de Communication)	32
Module 6.2: VIH et SIDA	33
Module 6.3: Santé et Hygiène corporelle	33
Module 6.4: Premiers secours	34
Module 6.5: Gestion du Stress	34
Module 6.6: Sensibilisation sur les Mines anti personnelles / Engins non explosés / bombes artisanales	35
Module 6.7: Sureté et Sécurité	36
Module 6.8:	36
Module 6.9: Introduction à la l'Orientatation cartographique et à la Navigation	37
Module 6.10: Communication Radio et sous d'autres formes Élaboration des rapports	37
Module 6.11: Conditions de travail et de vie dans le cadre d'une mission d'OSP	38
Module 6.12: Communication Radio et sous d'autres formes Élaboration des rapports	38
Module 6.13: Exercice Pratique	39
Section Trois	
Sommaire (Tableau) Caractéristiques des modules	40
Glossaire des termes et abréviations	73
Bibliographie	75
Objectif d'apprentissage 1:	75
Objectif d'apprentissage 2:	77
Objectif d'apprentissage 3:	79
Objectif d'apprentissage 4:	84
Objectif d'apprentissage 5:	85
Objectif d'apprentissage 6:	93
Références et sites Web supplémentaires	98
Participants Lists of Experts	103
APSTA Civilian Peacekeepers Foundation Training Workshop, IPSTC, Nairobi, 2-5 December 2013	103
APSTA Police Pre-Deployment Training Workshop, KAIPTC, Accra, 6-9 May 2014	109

Opérations de Soutien à la Paix de l'UA

Normes Révisées et Harmonisées en matière d'Initiation des Casques Bleus Civils et de Formation Policière Préalable au Déploiement

PREMIÈRE SECTION

Généralités

Introduction

1. La recrudescence du déploiement des opérations de maintien de la paix mandatées par l'UA et d'autres organisations régionales africaines a conduit à des pénuries en termes de demande et d'offre des ressources non-militaires en maintien de la paix, en particulier pour ce qui est de la police et des civils, désormais partie intégrante des OSP actuelles sur le continent.
2. Le premier déploiement d'une ampleur inégalée de la police de l'UA est intervenu au cours de la mission de l'UA au Soudan (AMIS); cette opération menée dans la région du Darfour au Soudan (entre 2004 et 2007) visait "à contribuer à la restauration d'une situation sécuritaire au Darfour, en vue du retour des personnes déplacées et des réfugiés, afin de contribuer à un environnement propice à un règlement pacifique des conflits". Le tableau ci-dessous décrit de manière concrète, la tendance à la hausse en matière de déploiements d'OSP multidimensionnelles de l'UA.

Mission	Period of Deployment	Mandated Personnel Strength
AMISOM (Somalie)	de Janvier 2007 à ce jour	22 126 personnels en uniforme, et 70 civils
MINUAD (Darfour)	de Janvier 2008 à ce jour	16 200 militaires, 4690 policiers, 4437 civils
LRA-RTF	de Janvier 2011 à ce jour	4 999 militaires, 1 policier, 0 civils
AFISMA (Mali)	de janvier 2013 à juin 2013	8 859 militaires, 590 policier, 173 civils
MISCA (CAR)	de décembre 2013 à ce jour	4 975 militaires, 1 025 policiers, 152 civils
TOTAL 2013 - 2014	UA (hors MINUAD)	40 419 militaires, 2 156 policier, 395 civils
	UA (y compris MINUAD)	56 629 militaires, 6 846 policier, 4 832 civils

Déploiements des OSP de l'UA entre 2007 et 2014 (Source: DOSP UA)

3. Dans un effort visant à remédier aux pénuries de ressources d'OSP en termes de personnel non militaire, l'UA a pris les premières mesures définissant la composition et les tâches de la composante civile de la Force africaine en attente

(FAA) à la réunion de l'UA tenue à Kampala, en Ouganda (en juillet 2008), afin d'arrêter la composition et les tâches de la composante civile de la FAA.

4. Cette réunion a été suivie par celle tenue à Accra toujours sous l'égide de l'UA (en mai 2009), et par les efforts en termes de collaboration de l'APSTA (entre juin et novembre 2009), afin de déterminer les éléments susceptibles d'être inclus dans la formation sur les OSP à caractère civil, ainsi que pour se mettre d'accord sur la structuration de la formation de la composante civile de la FAA de l'UA, et des forces en attente des Communautés économiques régionales / Mécanismes régionaux (CER / MR). La structuration convenue décrit les types et niveaux de formation qui sont dispensés dans quatre domaines clés, à savoir: la formation de base, la formation de pré-déploiement, la formation spécialisée et de la formation en leadership.
5. S'appuyant sur les résultats précédents, la composante civile du Mécanisme de Coordination de Force en attente de l'Afrique de l'Est (EASFCOM) a élaboré et administré le cours de formation de base sur les opérations civiles de Maintien de la Paix en 2009. Le cours de formation civile de base initial a été conçu comme un cours élémentaire de niveau inférieur à la formation de base, mais susceptible d'être également adopté pour la formation de pré-déploiement. Il permet d'imprégner le personnel civil de maintien de la paix, de généralités sur la FAA, à partir desquelles ils pourraient se perfectionner dans le cadre d'autres formations spécialisées et en leadership, en tant que de besoin.
6. En collaboration avec le Centre International de Formation en Maintien de la Paix (IPSTC) et de l'Académie de la paix du Rwanda (APR), l'EASFCOM est entré en activité depuis, avec le soutien financier du Bureau de la GIZ / EASFCOM à Nairobi.
7. Les formations en maintien de la paix de la police se déroulent sur le continent depuis la fin de la guerre froide, qui s'est traduite ultérieurement par l'émergence des opérations multidimensionnelles et intégrées de maintien de la paix.
8. Initialement, la formation de la police sur le maintien de la paix était assurée par des Centres dédiés de formation professionnelles et de recherches en sciences politiques. Par la suite, et notamment depuis l'élaboration du Cadre stratégique relatif à la création de la Force africaine en attente (en 2003) et après la mise en place de la composante policière du DOSP de l'UA, les services de formation policière en maintien de la paix et en OSP ont intégré les composantes policières du DOSP de l'UA ainsi que celles des CER / MR, et d'un nombre croissant de centres africains de formation à l'excellence (TCE) et d'autres institutions. Certains de ces centres/Institutions de formation à l'excellence sont membres de l'APSTA. Entre 2009 et 2010, par exemple, la composante policière du DOSP de l'UA PSOD a organisé un cours pour haut-gradés de la police.
9. Ces différents programmes de formation de la police poursuivaient un but commun, à savoir, combler des lacunes en termes de connaissances et de compétences des personnels policiers retenus pour le déploiement et l'intervention dans le cadre de missions de l'Union africaine ou des Nations Unies ou encore des CER / MR, ou enfin, à l'intention de ceux déjà déployés, mais n'ayant pas reçu de formation préalable en maintien de la paix ou en OSP. En outre, la formation visait à aider à combler le fossé entre la police et la composante militaire qui avait une avance dans la pratique des OSP, en raison de longues années d'exposition et de l'expérience en maintien de la paix, en particulier celles menées par l'ONU. Ainsi,

la formation a également permis le renforcement de la capacité et des aptitudes de la composante policière, en vue d'une participation efficace aux activités de formation relatives à la FAA et aux CER / MR.

10. Le présent jeu d'auxiliaires de formation portant sur les normes révisées et harmonisées pour la mobilisation du personnel civil de maintien de la paix et de formation policière avant déploiement est le résultat des ateliers organisés par l'APSTA, et sous les auspices conjoints de l'EASFCOM et de l'IPSTC, à Karen, Nairobi, du 2 au 5 décembre 2013; et du KAIPTC à Accra, du 6 au 9 mai 2014.

Justification

11. L'impératif d'harmonisation de la formation des FAA tient aux meilleures pratiques, ainsi qu'à des dispositions particulières d'autres documents-cadres pertinents de l'UA en matière de politiques de création, de développement et de mise en place de FAA.
12. Par exemple, la feuille de route N° 3 de la FAA (de 2011) articule clairement la nécessité non seulement d'inclure «... l'Association africaine des formateurs au soutien de la paix (APSTA)» aux Conférences de formation annuelles, afin de permettre au DOSP de l'UA et aux CER / MR de définir clairement les besoins de formation de la FAA. La feuille de route indique également que l'objectif de l'association de l'APSTA est d'aider à harmoniser la formation à travers le continent et pour toutes les composantes.
13. L'annexe A de la feuille de route relative au Plan d'action de la FAA pour la période 2011-2015 souligne par la suite qu'en plus d'une analyse exhaustive des besoins en formation (TNA) de la FAA -effectuée par l'APSTA en 2013- Les besoins de formation doivent inclure:
 - La Normalisation et l'harmonisation des cours sur la FAA
 - La mise à contribution des centres de formation en vue de l'organisation de sessions de formations sur la FAA sur la base d'un programme normalisé
 - La Conduite de manoeuvres ciblées, notamment de police, afin de tester les procédures d'opérations normalisées (SOP)
14. La mise en oeuvre de la feuille de route a mis l'accent sur les sessions de formation de l'APSTA [et d'autres] Centres d'excellence en tant que partenaires de mise en oeuvre de l'UA et des CER /MR.
15. En outre, la vision de l'APSTA stipule que l'Association «... vise à faciliter le renforcement des capacités africaines en matière de paix et de sécurité grâce à la coordination, le plaidoyer, l'harmonisation et la normalisation de la formation auprès de ses institutions membres». À cette fin, le troisième objectif de l'Association est de faciliter les efforts visant à harmoniser la doctrine, les procédures normalisées d'administration et les programmes de formation pour les opérations de maintien de la paix.
16. La décision de l'APSTA de faciliter l'harmonisation et la normalisation des formations portant sur la FAA et les OSP pour les composants civiles et de police cadre avec un de ses principaux objectifs, et avec les valeurs fondamentales des différentes parties prenantes de l'UA dans son ensemble, et de la FAA de l'UA.

Besoins de formation

17. L'une des caractéristiques clés associées au passage du maintien de la paix sous sa forme traditionnelle, à son caractère multidimensionnel et complexe a été

¹ La conception actuelle du DOSP de l'UA transparaît dans le projet de Feuille de Route consolidée sur la mise en place de la FAA et de l'ACIRC. Ce document s'appuie sur l'Analyse des Besoins de Formation (TNA) de la FAA (en 2013) effectuée par l'APSTA, l'évolution de la FAA (pour 2013) ainsi que sur le plan de travail en vue de la mise en place de Capacités Africaines d'Intervention Immédiate en situation de crise (ACIRC).

le poids accru, la diversification et la complexité des mandats et des fonctions des composantes civiles et policières au sein de OSP, notamment par exemple, la protection des civils, les droits de l'homme, l'égalité hommes-femmes, les affaires politiques et le soutien à la mission.

18. Le fait que des civils, contrairement à leurs homologues militaires et policiers, ne sont pas organisés et déployés dans des groupes compacts, associé à la nature hétérogène des fonctions qu'ils exercent en mission, a donné lieu à des activités de formation de civils tenant pour une large part du cas par cas. Par conséquent, la qualité de la formation des civils s'est avérée inférieure à celle de la police et de l'armée; cette situation s'est traduite par une pénurie en termes de casques bleus civils suffisamment formés, qualifiés et expérimentés pour les OSP.
19. Bien que la formation dispensée au personnel de police ait connu des améliorations remarquables au cours de ces dernières années, la composante policière accuse encore beaucoup de retard par rapport à son homologue militaire, tout en continuant à jouer un rôle important et à remplir des fonctions de plus en plus complexes dans les OSP multidimensionnelles.
20. En outre, les expériences en matière de planification, de déploiement ou de gestion des missions menées en Afrique avec le soutien de la communauté internationale au Mali (AFISMA) et en République centrafricaine (AFISM-CAR / MISCA), ont mis en relief, la nécessité d'intensifier la formation du personnel d'appui à la mission, en particulier lors des phases de démarrage. Parmi les lacunes spécifiquement relevées dans le cadre du déploiement des composantes civiles et policières des opérations maintien de la paix menées en Afrique on peut citer: l'absence ou le caractère rudimentaire de la formation préalable au déploiement, la pression extrême en termes de sollicitations du personnel qualifié dans les OSP, et la rareté des activités de formation en cours de mission, entre autres.
21. Ces déficits en termes de capacités civiles et policières, et de disparités dans les niveaux de connaissances nécessaires à la conduite efficace des tâches par les composantes civile et de policière dans le cadre des OSP, observés dans les postes de commandement et de Formation pratique sur le terrain (CPX / FTX), renforcent la nécessité d'une harmonisation et d'une normalisation de la formation civile et policière afin de combler le fossé entre la théorie et la pratique, ainsi que le retard accusé par rapport à la composante militaire, en vue d'un pragmatisme plus affirmé des activités de formation de manière générale.

Objet de la révision des normes

22. L'objectif principal du jeu de supports de formation dédiés aux normes harmonisées et révisées en matière d'initiation de casques bleus civils et de formation policière préalable au déploiement est de contribuer à l'harmonisation et la normalisation de la formation sur la FAA, de combler certaines des lacunes identifiées en matière de renforcement des capacités et de formation en vue d'une préparation suffisante du personnel civil et de la police pour le déploiement dans le cadre des OSP. À cette fin, l'objectif spécifique du programme de formation dans son intégralité est de fournir aux membres du personnel civil et de police (ainsi qu'aux militaires), des connaissances de base et des compétences nécessaires pour les OSP.
23. Il convient de noter la participation effective des représentants de l'ensemble du continent, et compte tenu de la diversité des institutions impliquées, les

ateliers d'harmonisation ont constitué un véritable forum de débat sur un large éventail de questions relatives à la formation des composantes civile et policière et au renforcement des capacités en vue des OSP sur le continent africain. Le document de référence des normes révisées se veut le reflet de l'esprit de harmonie entre tous les acteurs et implique la nécessité pour toutes les parties prenantes de faire respecter leur mise en application.

24. Par ailleurs, dans son état actuel, le document de référence est un ouvrage autonome nécessitant l'élaboration d'autres documents à titre de supports. On envisage l'élaboration d'un guide de l'animateur et la rédaction d'un ouvrage portant sur les OSP de la FAA, afin de renforcer l'efficacité en matière de mise en oeuvre formations sur les normes harmonisées et révisées en matière d'initiation de casques bleus civils et de formation policière préalable au déploiement.

But de la formation

25. L'objectif principal de la formation des civils, des policiers et des militaires au maintien de la paix est de fournir aux participants un aperçu réaliste sur les cadres conceptuels et institutionnels des OSP multidimensionnelles, les questions transversales et un aperçu des domaines fonctionnels de base, afin d'améliorer l'efficacité et la viabilité de toutes les composantes d'une OSP multidimensionnelle.
26. En ce qui concerne la formation préalable au déploiement, l'objectif principal est de fournir au participant des connaissances et compétences nécessaires pour la bonne exécution de son mandat dans les missions. La formation préalable au déploiement des différentes composantes vise également à transformer des professionnels aux compétences avérées en personnels compétents au maintien de la paix.

Aperçu des objectifs de la formation

27. La formation comporte six objectifs d'apprentissage relatifs à des domaines et aspects thématiques essentiels inhérents aux OSP, ainsi qu'il suit:
 - **Objectif d'apprentissage 1: Introduction aux conflits et OSP**
 - Initier les participants aux concepts de base sur différents types de conflits et sur l'évolution des OSP the evolution of PSO
 - Les modules associés à cet objectif sont les suivants: la compréhension de la nature des conflits, l'analyse des conflits et l'initiation aux opérations en cours de maintien de la paix
 - **Objectif d'apprentissage 2: Cadre institutionnel et juridique des OSP**
 - Fournir aux participants une connaissance générale des cadres juridique et institutionnel régissant le fonctionnement d'une OSP
 - Les modules associés à cet objectif sont les suivants: Les cadres juridiques des OSP aux plans international et régional, le droit international humanitaire, les aspects internationaux des droits de l'homme, le processus de définition du mandat de la mission rendant obligatoire et le cadre juridique spécifique de la mission
 - **Objectif d'apprentissage 3: Structure de la mission et mise en oeuvre du mandat**
 - Familiariser les participants avec les principaux acteurs, les structures et les processus et les démarches en vue de la mise en oeuvre du mandat
 - Les modules associés à cet objectif sont les suivants: Une introduction aux structures de la mission de l'OSP, l'introduction au rôle de la composante

militaire dans l'OSP, l'introduction au rôle de la composante de police de l'OSP, l'introduction au rôle de la composante civile de l'OSP, et à la collaboration avec des partenaires de la mission

- **Objectif d'apprentissage 4: Normes particulières en matière de Formation policière préalable au déploiement de l'UA/ONU**
 - Améliorer les connaissances et les compétences des casques bleus policiers avant le déploiement en vue d'une efficacité plus grande en matière d'exécution des tâches dans les OSP
 - Les modules associés à cet objectif sont les suivants: Activités fondamentales en matière de police de l'UA / ONU et leurs partenaires; Réforme, restructuration et renforcement de la police et des institutions judiciaires; Police de l'UA / ONU et différents systèmes juridiques; Suivi, Conseils et accompagnement; Police communautaire; Normes en termes de droits humains en matière d'arrestation et de détention; Normes en termes de droits humains en matière de recours à la force
- **Objectif d'apprentissage 5: Questions transversales en matière d'OSP**
 - Améliorer les connaissances des participants sur les questions transversales relatives aux OSP
 - Les modules associés à cet objectif sont les suivants: Le respect de la diversité, la problématique du genre dans le cadre des OSP, la conduite et la discipline, la protection des civils, la protection des enfants et la primauté du droit
- **Objectif d'apprentissage 6: Sûreté, Sécurité et Compétences pratiques en matière d'OSP**
 - Fournir aux participants les connaissances et les compétences pratiques nécessaires pour intervenir dans le cadre d'une OSP.
 - Les modules associés à cet objectif sont les suivants: le dialogue, la négociation et la médiation; Le VIH et le SIDA; la sûreté et la sécurité; la santé et l'hygiène personnelle; La sensibilisation aux problèmes des mines anti-personnelles, des objets nonexplosés et des bombes artisanales(UXO / LED / IAD); introduction à la lecture de cartes et à l'orientation; la radio et d'autres formes de communication; les premiers soins; la gestion du stress; la rédaction de rapports; les conditions de vie et de travail dans le cadre d'une mission; la sécurité routière, les compétences en matière de conduite et de récupération; et exercice pratique

Public Cible de la Formation

28. La formation s'adresse aux personnels civils et policiers intéressés par la prestation de services bien déterminés dans le cadre des missions de l'ONU / UA / REC / RM, ou aux personnels qui sont déjà déployés dans des missions (mais qui n'ont pas de formation préalable en OSP), dans le but d'améliorer leurs connaissances, compétences et attitudes.
29. Dans cette perspective, des précautions particulières devraient être prises pour estimer et évaluer les niveaux de motivation, d'engagement et de volonté des participants aux cours, sur la base des facteurs suivants:
- Qualification, aptitude et expérience / expertise en conformité avec les normes professionnelles de l'ONU / l'UA / la CER / le MR
 - L'intérêt, la motivation et la disponibilité de s'inscrire sur le fichier du personnel pour un déploiement futur dans une OSP de l'ONU / UA / CER / MR

- La nécessité de combler des lacunes en termes de connaissances, de compétences et d'attitudes du personnel déjà déployé sans formation préalable en OSP

Lignes directrices en matière d'affectation du personnel de l'UA²

30. ADans le cadre de la chaîne de valeur procédurière allant de la formation au déploiement en passant par le recrutement et la sélection, il est essentiel que les produits de la formation initiale des Casques bleus civils, crédités d'une performance excellente au cours, justifiant par ailleurs d'une expérience pertinente de travail sur le terrain, et de qualifications honorables eu égard à la mission soient sélectionnés et placés sur le tableau de service de l'UA et des CER / MR pour déploiement ultérieur en tant que de besoin.
31. Les prestataires de services de formation sont tenus de travailler en étroite collaboration avec l'UA et les CER / MR dans l'application directives suivantes en matière d'affectation du personnel de l'UA et des CER / MR .
32. L'affectation du personnel de l'UA et des CER / MR sera organisée suivant des critères de sélection minimum et des normes minimales en matière de procédures de sélection ainsi qu'il suit.
33. Critères minimum de sélection pour l'affectation du personnel. A titre d'instrument d'assurance qualité, les critères minimum de sélection des personnel sur le tableau de service prendront en compte les facteurs suivants:
 - **Citoyenneté:** Citoyenneté d'un État membre de la région concernée
 - **Qualifications:** Titulaire d'une Licence et / ou d'un potentiel équivalent en termes d'expérience (technique et pratique) pour les postes de missions sur le terrain (cet aspect donne encore matière à débat et sera défini par l'UA et les CER / MR)
 - **Expérience:** Un minimum de 3 ans d'expérience professionnelle dans un domaine de spécialisation pertinent aux missions de terrain
 - **Language:** Un minimum d'une langue officielle de l'organisation / la région concernée
 - **Âge:** BEn dessous de l'âge maximal de la retraite de l'organisation / région concernée (sauf lorsqu'une la dérogation exceptionnelle est accordée aux retraités en vue du recrutement pour des missions à court terme à titre de mentors sur les formations en management et leadership)

Durée de Formation

34. **Procédure normalisée.** This will devolve on the following:

- a. **Sélection.** Le processus de sélection comportera deux étapes, ainsi qu'il suit:
 - SÉtape 1 (Liste des candidats présélectionnés): Vérifier si les exigences minimales de base (voir ci-dessus) sont entièrement satisfaites et que les documents adéquats sont fournis / téléchargés
 - Étape 2 (Sélection finale): Identification du type d'emploi et vérification des documents concernant la pertinence en termes de:
 - Qualification académique et
 - Expérience:
- b. **Entretien.** Ce processus implique la vérification des aspects suivants:
 - **Méthodologie:** L'entretien devra satisfaire aux exigences suivantes:
 - Entretien axé sur les compétences (CBI)
 - En combinaison avec une évaluation des aptitudes techniques, l'expertise en la matière (en référence aux termes de référence

² Les présentes lignes directrices ne constituent qu'une première mouture et sont appelées à faire l'objet d'une mise au point. En tout état de cause les lignes directrices concernent la composante civile.

- pertinentes pour la catégorie d'emploi)
- Vérification de la cohérence du CV afin de mettre en évidence des aspects dirimants

- **Procédure structurée d'entretien.** Les organisateurs du jury doivent veiller à:
 - Une caractère pluri-disciplinaire des membres du jury, en termes de ressources humaines, Point Focal de roster (RFP) et expert en la matière (SME)
 - Un jeu de questions normalisées, mais adaptées à la catégorie / au groupe et au niveau de l'emploi
 - Orientations et compréhension communes du processus d'entretien et de la procédure
- **Moyens.** En fonction des circonstances, l'entretien doit prendre une quelconque des formes suivantes:
 - Face à face
 - Téléphone / Skype

- c. **Vérification des références.** Le processus doit également impliquer la vérification des antécédents suivants:
- Anciens employeurs et / ou des superviseurs universitaires (par téléphone / e-mail)
 - Référents cités
 - Extrait de casier judiciaire

35. Idéalement, la durée de la formation impliquant la mise en application des normes révisées dans leur ensemble doit être de deux semaines au minimum.

Programme de la formation

36. On n'a pas jugé nécessaire de fixer un programme de 2 semaines. Les prestataires de services de formation peuvent organiser les exposés des modules en fonction des exigences telles que les plans de travail et la disponibilité des installations de formation et d'autres ressources, ainsi que du financement, mais en gardant présent à l'esprit la nécessité d'un enchaînement logique d'un certain nombre de leçons.

Organisation du cours

37. A des fins de planification, les normes révisées harmonisées pour l'initiation des Casques bleus civils et la formation policière préalable au déploiement peuvent être dispensées en deux semaines de 5 jours ouvrables. Cependant, si les institutions de formation décident d'organiser celle-ci sur une durée plus longue, elles peuvent aussi d'inclure une demi-journée tous les samedis au cours de la période.
38. Indépendamment des jours de travail adoptés par une institution de formation, chaque de journée de formation est constituée de 9 périodes de 45 minutes chacune. Avec l'intervention de temps de préparation et de pauses pédagogiques pour le thé et le déjeuner. Un programme de formation de 2 semaines est joint, uniquement à titre indicatif. Il peut être modifié en fonction des besoins particuliers à caractère local, tout en prenant soin de ne

pas compromettre l'atteinte des objectifs d'apprentissage et la satisfaction des exigences des modules en question.

39. En outre, les institutions de formation doivent s'assurer qu'elles font intervenir des personnes-ressources compétentes, qui seraient idéalement dotées d'un mix de compétences académiques, théoriques et professionnelles, ainsi que de l'expérience de la mission, comme animateurs dans le cadre de la formation.
40. Pour une plus grande efficacité, il est recommandé que les frais de formation soient distribués par lots de huit participants, pour un total de:
- Frais de formation minimum - 16 participants
 - Frais de formation maximum - 32 participants
 - Frais de formation optimum - 24 participants
41. Pour des formations de grande ampleur préalables au déploiement, les frais maximum peuvent bien entendu être ajustés en tenant compte des locaux et des ressources disponibles, notamment les formateurs et les animateurs.

Méthodologie du cours et supports de formation

42. La formation sur les normes révisées harmonisées en matière d'initiation des Casques bleus civils et de formation policière préalable au déploiement est conçue pour correspondre aux objectifs d'apprentissage et aux enjeux en termes de formation précédents, et est structurée de manière à combiner des séances théoriques et pratiques axées sur les exigences pertinentes des OSP et du scénario Carana.
43. Les aspects théoriques de la formation peuvent être présentés sous forme d'exposés standard, cependant cette méthode sera appliquée au minimum afin de rendre la formation efficace et plus pratique. D'une manière générale, cependant, parmi les méthodes de formation des adultes à utiliser tout au long du cours on peut citer: des exposés, des présentations, des discussions de groupe, des discussions en plénières, des jeux de rôle, des exercices de simulation et des démonstrations. Les auxiliaires de formation comprendront des études de cas et des récits de scénarios; des matériaux audio-visuels, des affiches, des cartes et des diapositives et feuillets mobiles, entre autres. Des séquences particulières de méthodes sont recommandées pour chaque plan d'apprentissage et / ou modules respectifs.
44. La nouvelle version du scénario de formation Carana [1] sert de cadre de référence élémentaire pour des formation basées sur des scénarios pertinente aux missions d'OSP. Il est censé préparer les participants aux sessions de formation sur la FAA à réagir de manière appropriée face aux situations illustrées dans les exercices de la formation, tels que le CPX et le FTX, et à une mission réelle d'OSP.
45. Le scénario Carana, doit autant que possible être appliqué tout au long de la formation. Il s'agit donc d'un document "A LIRE ABSOLUMENT" pour tous les participants. Afin de faciliter l'apprentissage, le cours comprendra une introduction au scénario Carana. Lorsque le temps le permet, les participants peuvent être tenus de faire une présentation synthétique relative à des sections du scénario Carana comme un élément du processus d'apprentissage.

³ Le scénario a été élaboré avec l'aide du Centre de Pearson, et est utilisé par l'UA, les CER / MR et les TCE

Guide Résumé du Formateur / Tableau des Caractéristiques des modules

46. Le Guide Résumé/ Tableau de plan de cours en fin de document sert de guide pour l'organisation spatiale et la structure des Caractéristiques des modules. Il est destiné à faciliter la planification et la préparation pour une prestation de service efficace de la part des formateurs et des animateurs. La Matrice est un guide et peut être modifiée pour répondre aux exigences particulière des institutions qui dispensent la formation associée. Toutefois, dans la mesure du possible, il est rappelé que les prestataires de service de formation doivent suivre les spécifications de chacun des modules.

Propriété et utilisation du document harmonisé normalisé

47. TL'UA, les CER / MR et le Secrétariat de l'APSTA sont détenteurs des droits de propriété sur ce document de formation normalisé, en vue de son utilisation par les structures compétentes de l'APSA / FAA et les institutions membres de l'APSTA pour la formation et d'autres activités connexes.

48. Les institution non membres de l'APSTA ne peuvent utiliser l'ensemble de supports de formation que sur autorisation préalable des autorités compétentes. Toute production, reproduction, stockage et diffusion du jeu d'auxiliaires de formation seront considérés comme contrevenant à l'éthique.

Conclusion

49. Le document sur les normes révisées harmonisées en matière d'initiation des Casques bleus civils et de formation policière préalable au déploiement reflètent une étape importante dans l'harmonisation de la formation sur la FAA.

50. La formation et les normes élaborées dans ces supports sont conçus pour être de nature générique. Elles sont conçues comme une formation initiale pour le personnel civil et de police (aussi bien que militaire) et donc se concentrent principalement sur les connaissances, les compétences et les attitudes élémentaires requises de la part des civils, des policiers et des militaires pour intervenir dans une mission d'OSP. Elles n'abordent pas les compétences professionnelles civiles et policières (ou militaires) dans leurs disciplines et domaines d'expertise respectifs et ne sont pas destinés à les édifier.

51. D'autre part, les supports sont également conçus pour être utilisés à des fins de formation préalable au déploiement des composantes civile, policière et militaire lorsqu'ils sont couverts en intégralité avec des adaptations mineures pour la composante civile.

Opérations de Soutien à la Paix de l'UA

Normes Révisées et Harmonisées en matière d'Initiation des Casques Bleus de casques bleus Civils et de Formation Policière avant Déploiement

SECTION DEUX

Caractéristiques des modules

Aperçu des objectifs de la formation

52. Normes Révisées et Harmonisées en matière d'initiation de casques bleus Civils et de Formation Policière avant Déploiement sont constituées de six objectifs d'apprentissage et des modules qui leur sont associés ainsi qu'il suit:

- **Objectif d'apprentissage 1:** Introduction aux conflits et OSP
- **Objectif d'apprentissage 2:** Cadre institutionnel et juridique des OSP
- **Objectif d'apprentissage 3:** Structure de la mission et mise en oeuvre du mandat
- **Objectif d'apprentissage 4:** Formation policière particulière de l'UA/ONU avant déploiement
- **Objectif d'apprentissage 5:** Questions transversales inhérentes aux OSP
- **Objectif d'apprentissage 6:** Sureté, Sécurité et Compétences pratiques en matière d'OSP

Objectif d'apprentissage 1: Introduction aux conflits et OSP

But de l'objectif d'apprentissage 1

Initier les participants aux concepts de base sur différents types de conflits et sur l'évolution des OSP.

Structure de l'objectif d'apprentissage 1

Learning Objective 1 comprises the following 3 modules:

- 1.1 Comprendre la nature des conflits.
- 1.2 Analyse des Conflits.
- 1.3 Introduction à des opérations de paix en cours.

Module 1.1: Comprendre la nature des conflits

a. But du module:

Ce module vise à familiariser les participants avec les concepts de base sur les conflits.

b. Points importants:

- Définition des termes
- Types de conflit
- Causes des conflits et leur impact
- Niveaux et phases de conflits
- Évolution des conflits
- Dimensions de la violence
- Mécanismes de prévention, de gestion, de résolution et de transformation des conflits

c. Résultats d'apprentissage:

À la fin de la séance, les participants seront en mesure:

1. De définir les conflits et d'autres concepts connexes
2. De décrire les types et les niveaux de conflits
3. D'expliquer les causes, l'impact et les phases d'un conflit
4. De parler de l'évolution des conflits
5. De parler des dimensions de la violence
6. D'énumérer les mécanismes de prévention, de gestion, de résolution et de transformation des conflits.

Module 1.2: Analyse du Conflit

a. But du module:

Ce module vise à familiariser les participants avec la mise en oeuvre des outils fondamentaux d'analyse des conflits.

b. Points importants:

- Introduction à l'analyse des conflits
- domaines/aspects clés de l'analyse des conflits

- Principales questions à poser en matière d'analyse des conflits
- Outils d'analyse des conflits - cartographie des conflits, analogie de l'oignon, analogie de l'arbre des conflits etc
- Application de différents outils d'analyse des conflits et identification des points de départ pour le soutien

c. Résultats d'apprentissage:

À la fin de la séance, les participants seront en mesure:

1. D'expliquer la nécessité et l'importance de l'analyse des conflits.
2. D'énumérer les domaines/aspects clés de l'analyse des conflits
3. De formuler les principales questions à poser en matière d'analyse des conflits
4. D'identifier les outils de base pour l'analyse des conflits.
5. De mettre en oeuvre les outils de base pour l'analyse des conflits.

Module 1.3: Introduction to Contemporary PSO

a. Module Aim:

Ce module vise à familiariser les participants avec les opérations de maintien de la paix en cours.

b. Points importants:

- Evolution des OSP de l'ONU et de l'UA (situation de l'APSA et de la FAA)
- Nature des OSP
- Débats en cours sur les OSP
- Principes fondamentaux et facteurs clés de succès des OSP différentes activités des missions de paix et de sécurité
- qualité essentielles d'un casque bleu
- Entraves aux OSP

c. Résultats d'apprentissage:

À la fin de la séance, les participants seront en mesure:

1. De présenter brièvement les tendances et les évolutions en matière d'OSP (et notamment la situation de l'APSA et de la FAA)
2. D'expliquer la nature des OSP
3. De présenter les principes fondamentaux et les facteurs de succès des OSP
4. De dresser un inventaire succinct des activités inhérentes aux missions de paix et de sécurité
5. D'expliquer les qualité essentielles d'un casque bleu
6. De parler des entraves aux OSP.

Objectif d'apprentissage 2:

Cadre institutionnel et juridique des OSP

But de l'objectif d'apprentissage 2

Fournir aux participants des connaissances générales sur les cadres juridique et institutionnel régissant le fonctionnement d'une OSP

Structure of Learning Objective 2

L'objectif d'apprentissage 2 est couvert par les quatre modules suivants:

- 2.1 Le Cadre juridique des OSP au plan régional et international.
- 2.2 Le Droit International Humanitaire (DIH).
- 2.3 Les Aspects internationaux des droits de l'Homme.
- 2.4 Processus de définition du mandat de la mission et cadre juridique particulier y afférent.

Module 2.1: International and Regional Legal Frameworks for PSO

a. But du module:

Donner aux participants un aperçu: de la Charte des Nations Unies, des Testes internationaux, de l'Acte constitutif de l'UA, d'autres textes de l'UA, de traités et protocoles d'accords relatifs aux CER / MR.

b. Points importants:

- Charte des Nations Unies
- Droit International Humanitaire (DIH)
- Aspects internationaux des droits de l'Homme
- Acte constitutif de l'UA
- Protocole d'accord portant sur la création du Conseil de Paix et de Sécurité de l'UA
- Traités relatifs aux CER/MR

c. Résultats d'apprentissage:

À la fin de la séance, les participants seront en mesure:

1. De Décrire les aspects de la Charte des Nations Unies qui régissent et orientent les OSP.
2. De parler des aspects de l'Acte constitutif de l'UA qui régissent et orientent les OSP mandatés par l'UA
3. D'expliciter les dispositions des traités relatifs aux CER / MR qui régissent et définissent des orientations pour les OSP dans des régions particulières.

Module 2.2: International Humanitarian Law (IHL)

a. But du module:

Familiariser les participants avec les principes et normes pertinents ainsi que l'applicabilité du droit international humanitaire (DIH) dans le cadre des OSP.

b. Points importants:

- Définition du droit international humanitaire

- Origines du droit international humanitaire
- Principes et règles essentielles du droit international humanitaire et de leur pertinence en matière d'OSP
- Qui est assujéti au droit international humanitaire dans le cadre des OSP?
- Rôle du Comité international de la Croix-Rouge (CICR) et d'autres acteurs pour veiller au respect et la promotion du droit international humanitaire

c. Résultats d'apprentissage:

À la fin de la séance, les participants seront en mesure:

1. De définir le DIH et expliquer la différence entre le droit international humanitaire et les aspects internationaux des droits de l'homme.
2. De parler des origines du DIH
3. D'expliquer les principes et règles essentielles du DIH touchant particulièrement les OSP.
4. D'énumérer les acteurs assujétis au DIH dans une situation de conflit.
5. De parler du rôle du CICR et d'autres acteurs pour veiller au respect et à la promotion du droit international humanitaire.

Module 2.3: International Human Rights Law

a. But du module:

Familiariser les participants avec les principes et normes pertinents des aspects internationaux des droit international et leur applicabilité dans le cadre des OSP.

b. Points importants:

- Définition des aspects internationaux des droits de l'Homme
- Différence entre droit international humanitaire et aspects internationaux des droits de l'homme
- Le fondement juridique des aspects internationaux des droits de l'homme
- La Charte africaine des droits de l'homme et des peuples (Charte de Banjul)
- Aspects internationaux des droits de l'Homme et conflits
- Universalité des droits de l'homme en rapport avec la culture, la religion et les traditions
- Différence entre violation des droits humains et abus des droits humains
- Rôle et responsabilité des casques bleus en matière de respect, de promotion et de protection des aspects internationaux des droits humains

c. Résultats d'apprentissage:

À la fin de la séance, les participants seront en mesure:

1. De définir les aspects internationaux des droits de l'homme et de distinguer le droit international humanitaire et les aspects internationaux des droits de l'homme.
2. D'expliciter le fondement juridique des aspects internationaux des droits de l'homme dans le cadre des OSP.
3. Parler succinctement de l'importance de la Charte de Banjul dans le cadre des OSP.
4. Parler du lien entre les aspects internationaux des droits humains et les conflits.

5. Expliciter l'universalité des droits de l'homme en rapport avec la culture, la religion et les traditions.
6. Expliciter le rôle et les responsabilités des casques bleus en matière de respect, de promotion et de protection des aspects internationaux des droits humains.

Module 2.4: Processus de définition du mandat (prise de décision) de la mission et cadre juridique particulier y afférent

a. But du module:

Familiariser les participants avec les processus de définition du mandat de la mission d'une OSP et les documents juridiques propres à la mission.

b. Points importants:

- Types de mandats des OSP
- Prise de décision en matière d'OSP dans les processus de définition du mandat:
 - Rôle du Conseil de sécurité des Nations unies (CSNU) et du Secrétariat de l'ONU
 - Rôle du Conseil de paix et de sécurité (CPS de l'UA) et Commission de l'UA
 - Rôle des CER / MR
- Contenu, signification et évolutions des mandats des missions
- Protocole d'accord / Accord de Contribution / Accord technique (MOU/ CA / TA) en matière d'OSP
- Accord sur le statut des forces (SOFA) et accord sur le statut de la Mission (SOMA) dans les OSP
- Règles d'engagement (ROE) et Directives portant sur l'utilisation de la force (DUF) dans l'OSP
- Situation du droit national du pays d'accueil (histoire, coutumes et culture)

c. Résultats d'apprentissage:

À la fin de la séance, les participants seront en mesure:

1. D'expliquer la signification du mandat de l'OSP
2. De parler brièvement du rôle du Conseil de Sécurité de l'ONU (UNSC), du Conseil de Paix et de Sécurité de l'Union Africaine (CPSUA), et du CER / MR pertinents dans le processus de définition du mandat.
3. De parler du contenu, de la signification et des évolutions en matière de mandats des missions.
4. Expliciter les articulations et l'importance des Protocoles d'accord (MOU) / Accords de contribution (CA) / Accords techniques (TA).
5. D'opérer la distinction / détailler les aspects clés de la SOFA et de la SOMA en OSP.
6. D'expliquer l'application et l'importance des règles d'engagement (ROE) et des directives sur l'utilisation de la force (DuF) dans les OSP.
7. De parler du contexte et de l'importance de la législation nationale du pays d'accueil.

Objectif d'apprentissage 3:

Structure de la mission et mise en oeuvre du mandat

But de l'objectif d'apprentissage 3

Familiariser les participants avec les principaux acteurs, les structures et les processus et les démarches en vue de la mise en oeuvre du mandat.

Structure de l'objectif d'apprentissage 3

L'objectif d'apprentissage 3 est couvert par les cinq modules suivants:

- 3.1 Introduction aux structures de la mission de l'OSP (ainsi qu'aux missions intégrées et à la gestion de la mission).
- 3.2 Introduction à la composante militaire de l'OSP
- 3.3 Introduction à la composante policière de l'OSP
- 3.4 Introduction à la composante civile de l'OSP
- 3.5 Collaboration avec les partenaires dans la mission.

Module 3.1: Introduction aux structures de la mission de l'OSP (ainsi qu'aux missions intégrées et à la gestion de la mission).

a. But du module:

Ce module vise à familiariser les participants avec les structures génériques des structures de mission des opérations de maintien de la paix (OSP).

b. Points importants:

- Structures génériques des missions de l'UA / ONU
- Concept de missions intégrées
- Structure et rôles des composantes de la mission intégrée, services et acteurs dans la gestion de la mission
- Équipe Dirigeante / SLT/ Siège et fonctions respectives au niveau de la mission
- Les liens entre l'équipe dirigeante de la mission (SLT) et le Siège de l'UA / ONU
- Liens entre PS / HQ, et les niveaux opérationnel et tactique
- Cultures organisationnelles de l'armée, de la police et du personnel civil dans les opérations sur le terrain, et nécessité d'une coopération, de la coordination et de l'interdépendance dans la réalisation des objectifs de la mission
- Autres partenaires extérieurs à la mission

c. Résultats d'apprentissage:

À la fin de la séance, les participants seront en mesure:

1. D'expliquer la différence entre la structure générique et intégrée de la mission des OSP de ONU et de l'UA.
2. Décrire brièvement la structure et le rôle des composantes de la mission intégrée, les services, les acteurs, dans la gestion de la mission.
3. D'opérer la distinction entre les niveaux d'autorité, de commandement et de contrôle au sein des missions des OSP.

4. De parler des différents liens existant dans le cadre des OSP.
5. De comparer les différentes cultures organisationnelles de l'armée, de la police et du personnel civil dans les opérations sur le terrain, et la nécessité d'une coopération et de la solidarité dans la réalisation des objectifs de la mission.
6. De décrire brièvement les autres partenaires extérieurs intervenant dans les missions de l'OSP

Module 3.2: Introduction to the Military Component in PSO

a. But du module:

L'objectif de ce module est de familiariser les participants avec l'organisation, le rôle et la fonction de la composante militaire dans le cadre des OSP.

b. Points importants:

- Rôles, fonctions et tâches de la composante militaire dans le cadre des OSP
- Structure et composition de la composante militaire dans le cadre des OSP.
- Fonctions spécifiques des observateurs militaires (MILOBS), des officiers d'état-major et des unités
- Structure du Quartier Général (QG), tâches et fonctions
- Liens avec d'autres composantes / secteurs de la mission - Chef de Mission et équipe dirigeante (SLT), composante de police, Cellule d'analyse conjointe de la Mission (JMAC), centre conjoint des opérations logistiques (JLOC), Centre des opérations interarmées (JOC) et équipe de gestion de la sécurité (SMT)
- Difficultés auxquelles la composante militaire est confrontée dans la mise en oeuvre du mandat d'une mission intégrée d'OSP
- Avantages pour la mission de disposer d'une composante militaire dans le cadre d'une mission intégrée d'OSP

c. Résultats d'apprentissage:

À la fin de la séance, les participants seront en mesure:

1. De décrire les rôles, les fonctions et les tâches de la composante militaire dans le cadre des OSP.
2. De décrire la structure et la composition de la composante militaire dans le cadre des OSP.
3. De décrire la structure, les tâches et les fonctions du QG de la Force.
4. De décrire les liens entre la composante militaire et d'autres composantes / secteurs / structures de la mission.
5. Énumérer les problèmes auxquels les militaires sont susceptibles de faire face dans le cadre de la mise en oeuvre du mandat d'une mission intégrée d'OSP.
6. Décrire les avantages pour la mission de disposer d'une composante militaire dans une mission intégrée d'OSP.

Module 3.3: Introduction to the Police Component in PSO

a. But du module:

L'objectif de ce module est de familiariser les participants avec l'organisation, le rôle et la fonction de la composante policière dans le cadre des OSP.

b. Points importants:

- Rôles, fonctions et tâches de la composante policière dans le cadre des OSP
- Structure et composition de la composante policière dans le cadre des OSP.
- Fonctions particulières de chaque agent de police (IPO), des équipes spécialisées de la police (SPT), unités constituées de police (FPU) et les officiers d'État-Major
- Structure, tâches et fonctions du QG de la police de la mission
- Liens avec d'autres composantes / secteurs de la mission - Chef de Mission et équipe dirigeante (SLT), composante militaire, Cellule d'analyse conjointe de la Mission (JMAC), centre conjoint des opérations logistiques (JLOC), Centre des opérations interarmées (JOC) et équipe de gestion de la sécurité (SMT)
- Difficultés auxquelles la composante policière est confrontée dans la mise en oeuvre du mandat d'une mission intégrée d'OSP
- Gestion de projet
- Avantages pour la mission de disposer d'une composante policière dans le cadre d'une mission intégrée d'OSP

c. Résultats d'apprentissage:

À la fin de la séance, les participants seront en mesure:

1. De décrire les rôles, les fonctions et les tâches de la composante policière dans le cadre des OSP.
2. De décrire brièvement la structure et la composition de la composante policière dans le cadre des OSP.
3. De décrire la structure, les tâches et les fonctions de la Préfecture de Police (HQ).
4. De décrire les liens entre les composantes policière, militaire et civile ainsi que d'autres composantes / secteurs / structures de la mission.
5. De décrire brièvement les problèmes auxquels la police est susceptible d'être confrontée dans la mise en oeuvre du mandat.
6. De décrire les processus et les articulations d'une proposition de projet.
7. De décrire les avantages pour la mission de disposer d'une composante policière

Module 3.4: Introduction to the Civilian Component in PSO

a. But du module:

L'objectif de ce module est de familiariser les participants avec l'organisation, le rôle et la fonction de la composante civile dans le cadre des OSP.

b. Points importants:

- Rôles, fonctions et tâches de la composante civile dans le cadre des OSP
- Structure et composition de la composante civile dans le cadre des OSP.
- Fonctions particulières des Groupements de services organiques et d'appui à la mission
- Structure, tâches et fonctions du QG
- Liens avec d'autres composantes / secteurs de la mission - équipe

dirigeante (SLT), composante de police, composante militaire, Cellule d'analyse conjointe de la Mission (JMAC), centre conjoint des opérations logistiques (JLOC), Centre des opérations interarmées (JOC) et équipe de gestion de la sécurité (SMT)

- Domaines de la coordination entre les groupements de services organiques et d'appui à la mission
- Difficultés auxquelles la composante civile est confrontée pour l'accomplissement de son mandat dans le cadre d'une mission intégrée d'OSP
- Processus d'affectation du personnel de service civil et liens avec la formation pendant le déploiement (et avant le déploiement)
- Processus inhérents au devoir de vigilance des civils et gestion de la mission
- Gestion de projet
- Avantages pour la mission de disposer d'une composante civile dans le cadre d'une mission intégrée d'OSP

c. Résultats d'apprentissage:

À la fin de la séance, les participants seront en mesure:

1. De décrire les rôles, les fonctions et les tâches de la composante civile dans le cadre des OSP.
2. De décrire brièvement la structure et la composition de la composante civile dans le cadre des OSP.
3. Décrire les fonctions particulière de groupements civils de services organiques et d'appui à la mission.
4. De décrire la structure, les tâches et les fonctions de la Chef de mission.
5. De décrire les liens entre les composantes policière, militaire et civile ainsi que d'autres composantes / secteurs / structures de la mission.
6. D'identifier les domaines de la coordination entre les différents groupements civils de services organiques et d'appui à la mission.
7. De décrire les problèmes susceptibles de se poser aux civils pour l'accomplissement du mandat dans le cadre d'une mission d'OSP.
8. De décrire le processus d'affectation du personnel de service de la composante civile et son lien avec la conduite de la formation relative au déploiement, ainsi que la formation préalable au déploiement.
9. De décrire brièvement les processus inhérents au devoir de vigilance des civils et de gestion de la mission.
10. De décrire les processus et les articulations d'une proposition de projet.
11. Décrire les avantages liés à la présence de casques bleus civils dans le cadre d'une mission d'OSP.

Module 3.5: Working with Mission Partners

a. But du module:

Familiariser les participants avec les connaissances sur les rôles, les fonctions, les activités et les mécanismes de coordination des partenaires de la mission et les complexités et les stratégies de la collaboration avec ces partenaires de mission.

b. Points importants:

- Rôle des partenaires extérieurs à la structure de la mission d'OSP (c.a.d organisations nationales, régionales, internationales, étatiques et non étatiques / institutions) et leurs fonctions
- Rôle des partenaires nationaux en tant que partenaires clés dans le cadre d'une mission d'OSP
- L'aide humanitaire et les principes humanitaires
- Les niveaux et les fonctions de base de la coopération civilo-militaire (COCIM)
- Importance de la coordination, la coopération avec les partenaires internes et externes vers la mise en oeuvre du mandat
- Mécanismes de coordination avec les partenaires dans la mise en oeuvre du mandat
- Les difficultés liées à la coordination et à la coopération entre les partenaires

c. Résultats d'apprentissage:

À la fin de la séance, les participants seront en mesure:

1. De décrire le rôle des partenaires extérieurs à la structure de la mission d'OSP et leurs fonctions.
2. De souligner l'importance des partenaires nationaux en tant que partenaires clés dans le cadre d'une mission d'OSP.
3. De décrire l'aide humanitaire et les principes communs.
4. D'identifier les niveaux et les fonctions essentielles de la COCIM.
5. De présenter brièvement l'importance de la coordination et la coopération avec les partenaires internes et externes en vue de la mise en oeuvre du mandat.
6. De présenter les mécanismes de coordination les difficultés liées à la coordination avec les partenaires dans la mise en oeuvre du mandat.

Objectif d'apprentissage 4:

Formation policière particulière de l'UA/ONU avant déploiement

But de l'objectif d'apprentissage 4

Améliorer les connaissances et les compétences des casques bleus policiers avant le déploiement en vue d'une efficacité plus grande en matière d'exécution des tâches dans le cadre des OSP

Structure de l'objectif d'apprentissage 4

L'objectif d'apprentissage 4 est couvert par les sept modules suivants:

- 4.1 Activités fondamentales de police de l'UA/ONU et de leurs partenaires.
- 4.2 Réforme, restructuration et renforcement de la police et des services répressifs.
- 4.3 Police de l'UA/ONU et autres systèmes juridiques.
- 4.4 Suivi, Conseil et Accompagnement (MAM).
- 4.5 Police Communautaire.
- 4.6 Normes relatives aux droits de l'homme en matière d'arrestation et de détention.
- 4.7 Normes relatives aux droits de l'homme en matière d'utilisation de la force 25.

Module 4.1: Activités fondamentales de police de l'UA/ONU et de leurs partenaires

a. But du module:

L'objectif de ce module est de familiariser les participants avec l'évolution des mandats et des activités fondamentales de la police de l'UA / ONU.

b. Points importants:

c. Résultats d'apprentissage:

À la fin de la séance, les participants seront en mesure:

1. D'expliquer l'évolution des mandats des OSP.
2. De décrire les rôles et les fonctions de la police de l'UA / ONU.
3. D'expliquer les tâches et des responsabilités de Police de l'UA / ONU (agents de police et groupements constitués de police) dans le cadre des OSP.
4. Expliquer les principes d'une police démocratique dans un contexte de PSO.
5. De décrire la coopération avec les principaux partenaires.

Module 4.2: Réforme, restructuration et renforcement de la police et des services répressifs⁴

a. But du module:

Le but de ce module est de familiariser les participants avec les concepts de base, les caractéristiques et les particularités des différents systèmes juridiques.

b. Points importants:

- Explication des principaux termes
- Objectifs de la réforme policière

- Réforme, restructuration et les activités de rétablissement
- Enjeu dans des environnements post-conflit
- Stratégies de mise en oeuvre
- Évaluation du processus de réforme

c. Résultats d'apprentissage:

À la fin de la séance, les participants seront en mesure:

1. De décrire la réforme, la restructuration et le rétablissement.
2. D'expliquer les objectifs de la réforme policière.
3. D'énumérer les activités nécessaires pour mettre en oeuvre un processus réussi de Réforme, Restructuration et Rétablissement
4. D'expliciter les enjeux particuliers dans un environnement post conflit.
5. D'énumérer les indicateurs nécessaires pour évaluer le processus de réforme.
6. D'identifier les différentes phases et processus impliqués et l'ordonnement de ces phases.

Module 4.3: Police de l'UA/ONU et systèmes juridiques

a. But du module:

Le but de ce module est de familiariser les participants avec les concepts de base, les caractéristiques et les particularités des différents systèmes juridiques.

b. Points importants:

- Systèmes juridiques [common law, droit civil, droit islamiques (charia), systèmes juridiques mixte et coutumier (traditionnel)]
- Existence parallèle d'ensembles de normes internationales et de divers systèmes juridiques nationaux
- Importance pour les Casques bleus de disposer d'un socle commun de connaissances des systèmes juridiques dans le monde
- Les trois piliers du système de justice pénale
- Procès équitable.

c. Résultats d'apprentissage:

À la fin de la séance, les participants seront en mesure:

1. D'énumérer les trois systèmes juridiques les plus courants dans les zones de mission.
2. D'expliquer le cadre juridique dans lequel les agents de police seront sollicités pour certains aspects de la mission.
3. D'énumérer les trois piliers du système de justice pénale et d'en expliciter les rôles.
4. De décrire l'importance pour les Casques bleus de disposer d'un socle commun de connaissances de ces systèmes juridiques.

Module 4.4: Suivi, Conseil et Accompagnement (MAM)⁵

a. But du module:

Le but de ce module est de familiariser les participants avec les concepts et les stratégies de suivi, encadrement et de conseil en appui au processus de

⁴Ce Module présente des synergies avec la Primauté du droit en termes de système pénal

⁵Cette formulation est basée sur le DPKP / DFS de l'ONU, Police des Nations Unies dans les opérations de maintien de la paix et Missions politiques spéciales, Réf. 2014,01

réforme, de restructuration et de rétablissement des services répressifs du pays d'accueil.

b. Points importants:

- Définition de mentor et de conseiller, de surveillance et d'implantation commune
- Rôle des agents de la Police des Nations Unies en tant que mentors / conseillers
- Objectifs du mentorat / Conseil
- Aptitudes et compétences essentielles d'un mentor / conseiller
- Phases de mentorat
- Obtention du Feed Back
- Ce qu'il faut faire et ce qu'il faut éviter de faire en matière d'encadrement et de conseil

c. Résultats d'apprentissage:

À la fin de la séance, les participants seront en mesure:

1. D'expliquer les concepts de suivi, d'accompagnement, de conseil et de coimplantation.
2. D'expliquer le processus de suivi, accompagnement et conseil (MAM) dans l'ensemble du personnel et des services répressifs dans un environnement d'après-conflit.
3. De présenter brièvement l'objectif du processus de suivi, accompagnement et conseil.
4. D'énumérer les compétences nécessaires en matière de surveillance, d'accompagnement et de conseil.
5. D'expliquer le rôle du mentorat et du conseil dans le processus de réforme, restructuration et la rétablissement des services répressifs.
6. De mettre en évidence les compétences en matière de d'accompagnement et de conseil dans le cadre d'un exercice.

Module 4.5: Police Communautaire

a. But du module:

L'objectif de ce module est de familiariser les participants avec les concepts de base et la mise en oeuvre pratique de stratégies de police communautaire dans le cadre d'une OSP.

b. Points importants:

- Introduction et raison d'être de la police communautaire dans un contexte d'après conflit
- Définition des termes Communauté, Police Communautaire
- Quatre principes de base en matière de police communautaire
- Relation avec la police, les communautés et les organismes partenaires du pays hôte
- Avantages liées à la Police Communautaire
- Problèmes, risques et enjeux en matière de police communautaire dans les un contexte d'après conflits

- Mise en oeuvre et la résolution de problèmes
- Modèle de résolution de problèmes

c. Résultats d'apprentissage:

À la fin de la séance, les participants seront en mesure:

1. D'expliquer les termes «arrêts», «détention», «détenu», «Prisonnier», «force» et «Fouille corporelle».
2. D'expliquer les procédures d'arrestation et de détention.
3. De décrire les procédures à suivre pour prévenir et répondre aux violations des droits de l'homme en matière d'arrestation et de détention.
4. D'identifier les droits de l'homme susceptibles d'être affectés dans le cadre de l'arrestation et la détention.
5. D'énumérer les procédures adéquates à suivre à la suite de l'arrestation en conformité avec les normes des droits de l'homme.
6. D'indiquer quand et comment la loi permet à un agent de police d'exercer des pouvoirs judiciaires en conformité avec le droit international.
7. D'expliquer comment surveiller, encadrer et conseiller les agents locaux des services répressifs sur la manière d'appliquer les procédures légales d'arrestation et de détention, en accordant une attention particulière aux femmes et aux enfants suspects / détenus.
8. D'expliquer les sensibilités impliquées dans la fouille de personnes et de biens ainsi que d'autres mesures intrusives au cours de l'arrestation et de la détention.

Module 4.6: Normes relatives aux droits de l'homme en matière d'arrestation et de détention

a. But du module:

L'objectif de ce module est de familiariser les participants avec les normes internationales des droits de l'homme dans l'arrestation et la détention dans un environnement PSO.

b. Points importants:

- Explication des principaux termes
- Droits de l'homme en cause dans le cadre d'une procédure d'arrestation
- Importants droits de l'homme en jeu dans le cadre de l'arrestation et la détention
- Procédures d'après arrestation
- Conditions de détention
- Exigences particulières pour les femmes et les enfants détenus
- Pouvoirs de police en matière d'arrestation en droit international

c. Résultats d'apprentissage:

À la fin de la séance, les participants seront en mesure:

1. D'expliquer les termes «arrêts», «détention», «détenu», «Prisonnier», «force» et «Fouille corporelle».
2. D'expliquer les procédures d'arrestation et de détention.

3. De décrire les procédures à suivre pour prévenir et répondre aux violations des droits de l'homme en matière d'arrestation et de détention.
4. D'identifier les droits de l'homme susceptibles d'être affectés dans le cadre de l'arrestation et la détention.
5. D'énumérer les procédures adéquates à suivre à la suite de l'arrestation en conformité avec les normes des droits de l'homme.
6. D'indiquer quand et comment la loi permet à un agent de police d'exercer des pouvoirs judiciaires en conformité avec le droit international.
7. D'expliquer comment surveiller, encadrer et conseiller les agents locaux des services répressifs sur la manière d'appliquer les procédures légales d'arrestation et de détention, en accordant une attention particulière aux femmes et aux enfants suspects / détenus.
8. D'expliciter les sensibilités impliquées dans la fouille de personnes et de biens ainsi que d'autres mesures intrusives au cours de l'arrestation et de la détention..

Module 4.7: Normes relatives aux droits de l'homme en matière d'utilisation de la force

a. But du module:

L'objectif de ce module est de familiariser les participants avec les normes en matière de droits de l'homme liées à l'usage de la force par les fonctionnaires des services répressifs.

b. Points importants:

- Les fondements juridiques de l'usage de la force.
- principes de base de l'utilisation de la force
- Différents moyens de force
- Principes et procédures en matière d'utilisation de la force et des armes à feu
- Responsabilité en matière d'utilisation de la force et des armes à feu

c. Résultats d'apprentissage:

À la fin de la séance, les participants seront en mesure:

1. De présenter les normes relatives aux droits de l'homme en matière d'usage de la force
2. De décrire les procédures à suivre pour prévenir et répondre aux violations des droits de l'homme en matière d'usage de la force.
3. D'énumérer et expliquer les principes en matière d'usage de la force, conformément aux normes internationales des droits de l'homme.
4. D'expliquer les conditions dans lesquelles il est permis à la police de l'ONU / UA de recourir à l'utilisation d'armes à feu.
5. D'expliquer la procédure à suivre lorsque l'usage de la force et des armes à feu est inévitable.
6. De déterminer les moyens appropriés en termes de force et / ou d'armes à feu à utiliser dans différentes situations au cas par cas.

Objectif d'apprentissage 5: Problématiques transversales

But de l'objectif d'apprentissage 5

Améliorer les connaissances des participants sur les problématiques transversales relatives aux OSP

Structure of Learning Objective 5

L'objectif d'apprentissage 5 est couvert par les six modules suivants

- 5.1 Respect de la diversité.
- 5.2 L'égalité homme-femme dans le cadre des OSP
- 5.3 Conduite et discipline.
- 5.4 Protection des civils.
- 5.5 Protection de l'enfance.
- 5.6 La primauté du droit
- 5.7 Désarmement, démobilisation et réinsertion (DDR).

Module 5.1: Respect de la diversité

a. But du module:

Intensifier la sensibilisation sur les diversités susceptibles d'être rencontrées dans le cadre d'OSP.

b. Points importants:

- Signification et dimensions de la diversité
- Multiculturalisme et interactions inter-culturelles (verbales et non verbales) dans le cadre d'OSP
- Travailler efficacement dans un contexte multiculturel d'OSP
- Lignes directrices en matière de gestion de la diversité dans un contexte multiculturel particulier et ses implications

c. Résultats d'apprentissage:

À la fin de la séance, les participants seront en mesure:

1. D'expliquer la signification et les dimensions de la «diversité».
2. De donner des exemples de possibles diversités et différences culturelles dans le cadre des OSP.
3. De décrire la manière dont le respect de la diversité peut être appliqué efficacement dans un contexte multiculturel d'OSP.
4. De décrire les implications en matière de travail efficace dans un contexte multiculturel d'OSP.
5. De présenter brièvement les lignes directrices concernant le prise en compte de la diversité.
6. De présenter les stratégies d'amélioration de la prise de conscience de la diversité culturelle et des interactions interculturelles (verbales et non verbales) dans le cadre des OSP.

Module 5.2: L'égalité homme-femme dans le cadre des OSP

a. But du module:

Familiariser les problèmes inhérents aux inégalités hommes-femmes dans le cadre des OSP.

b. Points importants:

- Définition des termes (par exemple, sexe, genre, rôles liés au genre, relations entre genres)
- Impact de conflits sur la société: femmes et filles, hommes et garçons
- Rôles des femmes et des filles, des hommes et des garçons, avant, pendant et après les conflits
- Formes de violence sexuelle et de violence liée au genre (SGBV)
- Impact de la violence sexuelle et de celle liée au genre sur la société pendant et après les conflits
- Les politiques en matière d'égalité Homme-Femme de l'ONU et de l'UA (leur mise en oeuvre dans le cadre des OSP)
- Cadre juridique relatif aux femmes, à la paix et à la sécurité en mettant l'accent sur les résolutions 1325, 1820, 1888, 1889, 2106, 2122 du conseil de sécurité de l'ONU
- Rôle des casques bleus en matière de prise en compte de la dimension genre dans le cadre de leur travail

c. Résultats d'apprentissage:

À la fin de la séance, les participants seront en mesure:

1. De donner la définition des termes (par exemple, sexe, genre, rôles liés au genre, relations entre genres)
2. D'indiquer l'impact des conflits sur la société: femmes et filles, hommes et garçons
3. De parler du rôle des femmes et des filles, des hommes et des garçons, avant, pendant et après les conflits
4. D'énumérer et de distinguer les différentes formes de violence sexuelle et de violence liée au genre (SGBV)
5. D'indiquer l'impact de la violence sexuelle et de celle liée au genre sur la société pendant et après les conflits
6. De présenter les politiques de l'ONU/l'UA en matière de prise en compte de la dimension genre
7. D'expliquer le cadre juridique relatif aux femmes, à la paix et à la sécurité en mettant l'accent sur les résolutions 1325, 1820, 1888, 2106, 2122, 2122 du conseil de sécurité de l'ONU
8. De présenter le rôle des casques bleus en matière de prise en compte de la dimension genre dans le cadre de leur travail

Module 5.3: Déontologie et discipline.**a. But du module:**

Familiariser les participants avec les normes déontologiques et les conséquences des infractions y afférentes dans le cadre des OSP.

b. Points importants:

- Déontologie et politiques en matière de discipline de l'UA / l'ONU dans le cadre du maintien de la paix
- Définitions et catégories d'infractions pour le personnel des OSP
- Abus et Exploitation sexuels (SEA): définitions et normes
- Impact des infractions sur la population d'accueil, la victime, la mission d'OSP et le personnel (coupable) de maintien de la paix, et conséquences connexes y afférentes
- Responsabilités en matière de prévention, d'information et de répression des infractions

c. Résultats d'apprentissage:

À la fin de la séance, les participants seront en mesure:

1. D'énumérer les trois principes clés régissant la conduite du personnel PSO.
2. D'indiquer ce qui constitue une infraction et une faute lourde.
3. D'expliquer ce qui constitue une exploitation ou un abus sexuel (SEA), eu égard aux normes uniformes que les membres du personnel des OSP sont censés respecter.
4. D'indiquer l'impact et les conséquences des différentes catégories d'infractions sur/pour la population d'accueil, la victime, la mission d'OSP et le personnel de maintien de la paix (coupable)
5. De présenter brièvement la démarche en trois points du Département Chargé des Opérations de Maintien de la Paix de l'ONU (UN DPKO), en matière de répression de l'exploitation et des abus sexuels.
6. De présenter la politique de l'UA en matière de déontologie et de discipline dans le cadre des OSP.

Module 5.4: Protection des civils.**a. But du module:**

Familiariser les participants avec les concepts, les politiques et les lignes directrices de l'ONU/UA en matière de protection des civils.

b. Points importants:

- Définition des termes
- Histoire et évolution du programme de protection des civils
- Distinction entre PoC et R2P
- Mandats de PoC, stratégies et l'approche à trois niveaux de l'ONU / à quatre niveaux de l'UA
- Rôles et les responsabilités de chaque composante dans la mise en oeuvre du mandat de PoC.
- L'importance du mandat de PoC à la réussite d'une mission.
- Défaut de protection des civils et conséquences
- Difficultés liées à la mise en oeuvre du mandat PoC protéger les civils dans une mission de PSO

c. Résultats d'apprentissage:

À la fin de la séance, les participants seront en mesure:

1. De définir et opérer la distinction entre les termes R2P et PoC.
2. De retracer l'histoire et l'évolution du «programme de protection» et de PoC.
3. De préciser les stratégies et l'approche à trois / quatre niveaux de mandats de PoC, et d'en donner des exemples.
4. De présenter un aperçu de l'importance du mandat de PoC en vue de la réussite d'une mission.
5. De préciser les rôles et les responsabilités de chaque composante dans la mise en oeuvre du mandat de PoC.
6. De présenter les difficultés liées à la mise en oeuvre du mandat de PoC, et les conséquences du défaut de protection des civils dans le cadre d'une mission d'OSP.

Module 5.5: Protection de l'enfance.**a. But du module:**

Familiariser les participants avec les concepts, les politiques et les lignes directrices en matière de protection de l'enfance dans le cadre des OSP.

b. Points importants:

- La définition d'un «enfant» en droit international (droit international humanitaire et droits de l'homme)
- Protection des enfants en vertu du droit international humanitaire
- Vue d'ensemble sur la protection des enfants en cas situation de crise
- Croissance et le développement des enfants
- Impact des conflits armés sur les enfants
- Communication verbale et non verbale, langage gestuel et techniques d'entretien adaptées aux enfants
- Mécanisme de Surveillance et de diffusion de rapports (MRM) sur les violations graves de 1612 (2005) du Conseil de Sécurité de l'ONU

c. Résultats d'apprentissage:

À la fin de la séance, les participants seront en mesure:

1. D'énoncer la définition d'un «enfant» en droit international (droit international humanitaire et droits de l'homme)
2. D'expliquer les moyens existant en droit international pour la protection ces enfants touchés par les conflits armés.
3. De présenter le concept de protection de l'enfant en situation de crise.
4. De décrire les phases de croissance physique, émotionnelle et cognitive de l'enfant.
5. De décrire l'impact des conflits armés sur les enfants
6. D'illustrer des compétences essentielles en matière de Communication verbale et non verbale adaptées aux enfants
7. D'expliquer les moyens à la disposition des casques bleus en matière de Surveillance et de diffusion de rapports (MRM) sur les six violations majeures.

Module 5.6: Primauté du droit**a. But du module:**

Renforcer la prise de conscience des participants sur le concept de primauté du droit et son importance dans le cadre d'OSP.

b. Points importants:

- Signification de la «primauté du droit»
- Piliers et acteurs en matière de primauté du droit
- Processus et instruments mis en oeuvre dans le cadre de la primauté du droit
- Nécessité d'une approche intégrée en matière de planification et de mise en oeuvre d'un programme de promotion de la primauté du droit dans le cadre d'une OSP.
- Entraves et dilemmes en matière de mise en oeuvre de la primauté du droit dans le cadre d'une OSP

c. Résultats d'apprentissage:

À la fin de la séance, les participants seront en mesure:

1. D'expliquer le concept de primauté du droit.
2. De mettre en évidence les piliers et les acteurs en matière de primauté du droit.
3. De décrire les processus et instruments mis en oeuvre dans le cadre de la primauté du droit
4. D'expliquer la nécessité d'une approche intégrée en matière de planification et de mise en oeuvre d'un programme de primauté du droit dans le cadre d'une OSP.
5. Expliciter les entraves et dilemmes en matière de mise en oeuvre de la primauté du droit dans le cadre d'une OSP

Module 5.7: Désarmement, démobilisation et réinsertion (DDR).**a. But du module:**

Doter les participants de connaissances et compétences nécessaires dans le cadre du processus de désarmement, démobilisation et réintégration (DDR) ainsi que les rôles et les tâches y relatives.

b. Points importants:

- Définition des termes
- Contexte du DDR dans l'OSP/ maintien de la paix [lien entre DDR et armes légères et de petit calibre (ALPC)]
- Conception, structures et processus du DDR pour les options de planification et de mise en oeuvre
- Rôles et responsabilités de la police et de l'armée:
- Questions transversales (telles que la dimension genre, la jeunesse et l'enfance associés aux forces et groupes armés, les mouvements transfrontaliers, l'aide alimentaire, le VIH / SIDA, la santé, l'information du public, la communication stratégique, le développement socio-économique, etc)
- Considérations sécuritaires et de sûreté particulières.

c. Résultats d'apprentissage:

À la fin de la séance, les participants seront en mesure:

1. De définir le DDR dans le cadre des OSP de l'UA du maintien de la paix des Nations Unies.
2. De présenter les conditions du processus de DDR dans le cadre de l'OSP / de maintien de la paix.
3. De présenter la conception, les structures et les processus en matière de planification et de modalités de mise en oeuvre du DDR.
4. D'explicitier les problématiques transversales majeures inhérentes au processus de DDR.
5. De présenter brièvement les considérations sécuritaires et de sûreté

Objectif d'apprentissage 6:

Sûreté, Sécurité et Compétences pratiques en matière d'OSP

But de l'objectif d'apprentissage 6

Doter les participants de connaissances et de compétences pratiques nécessaires pour intervenir dans le cadre d'une OSP.

Structure de l'objectif d'apprentissage 6

L'objectif d'apprentissage 6 est couvert par les six modules suivants:

- 6.1 Dialogue, négociation, médiation (et Efficacité en matière de Communication)
- 6.2 VIH et SIDA
- 6.3 Santé et Hygiène Corporelles
- 6.4 Premiers soins
- 6.5 Gestion du Stress
- 6.6 sensibilisation aux mines / objets non explosés (UXO) / bombes artisanales (IED).
- 6.7 Sûreté et Sécurité
- 6.8 Introduction à la l'Orientation et à la Navigation
- 6.9 Communication Radio et sous d'autres formes
- 6.10 Élaboration des rapports
- 6.11 Conditions de travail et de vie dans le cadre d'une mission d'OSP.
- 6.12 compétences en matière de Conduite de véhicules et de récupération.
- 6.13 Exercices pratiques fondés sur les scénarios suivants: Détournement d'avion; Prise d'otages; Embuscade; Négociation; Communication Radio , attaque d'objets non explosés (UXO) / Mine grève; Orientation cartographique et de navigation; Violence Sexuelle et violence liée au genre, etc

Module 6.1: Dialogue, négociation, médiation (et Efficacité en matière de Communication)

a. But du module:

Améliorer les connaissances et les compétences des participants en matière de dialogue, de négociation et de médiation dans un environnement d'OSP.

b. Points importants:

- Définition des termes
- Centre d'intérêt, position et sources d'influence des acteurs
- Intérêt en rapport avec la position
- Aspects culturels du dialogue et de la négociation
- Phases de la négociation
- Approches efficaces de la négociation
- Techniques de médiation
- compétences en matière de communication efficace
- Travailler avec les traducteurs et les interprètes

c. Résultats d'apprentissage:

À la fin de la séance, les participants seront en mesure:

1. De définir le dialogue, la négociation et la médiation.
2. De cerner les acteurs majeurs d'un conflit et leurs centres d'intérêt, positions et sources d'influence
3. D'expliquer la différence entre les centres d'intérêts et la position des acteurs dans un conflit
4. De citer des exemples d'aspects culturels du dialogue et de la négociation

5. De donner un bref aperçu des phases de la négociation
6. De présenter des approches efficaces en matière de négociation
7. De présenter des techniques de médiation
8. De préciser une démarche pertinente pour collaboration efficace avec les traducteurs et les interprètes.

Module 6.2: VIH et SIDA

a. But du module:

Améliorer les connaissances des participants sur le VIH & SIDA et son impact dans un contexte d'OSP.

b. Points importants:

- Définition des termes
- Stratégies de transmission et de prévention du VIH
- Mythes et réalités sur le VIH & SIDA
- Dépistage et Conseils sur le VIH
- Facteurs de risque personnels
- Traitement du VIH
- Effets du VIH et du SIDA sur la société dans un contexte d'OSP
- Les responsabilités et les conséquences pour les membres du personnel d'OSP en cas de la violation des règles et normes définies
- Utilisation appropriée et efficace des préservatifs
- Politiques de l'UA / l'ONU en matière de VIH et de SIDA

c. Résultats d'apprentissage:

À la fin de la séance, les participants seront en mesure:

1. De définir le VIH et le SIDA
2. D'expliquer la transmission et les stratégies de prévention du VIH
3. De citer des exemples de mythes et de réalités concernant le VIH et le SIDA
4. De présenter brièvement le dépistage et des conseils concernant le VIH
5. De décrire les facteurs de risque personnels, l'importance du traitement du VIH, et l'importance de l'utilisation appropriée et efficace des préservatifs.
6. De décrire les effets du VIH et du SIDA sur les individus, la communauté et la mission d'OSP.
7. De présenter sommairement les responsabilités et les conséquences pour les membres du personnel d'OSP en cas de la violation des règles et normes définies
8. De décrire l'utilisation correcte du préservatif.
9. D'explicitier les politiques de l'UA / l'ONU en matière de VIH et de SIDA.

Module 6.3: Santé et Hygiène Corporelles

a. But du module:

Prodiguer aux participants des conseils sur l'entretien d'une bonne santé et de l'hygiène corporelle.

b. Points importants:

- Définition des termes
- contrôles médicaux
- Vaccinations et prophylaxie fondamentale
- Risques de santé / atténuation majeurs dans le cadre d'une mission d'OSP (par exemple le paludisme, le choléra, etc) et l'atténuation des risques
- Soutien médical dans le cadre d'une mission d'OSP (par exemple, le niveau des installations sanitaires et d'évacuation)
- Hygiène élémentaire

c. Résultats d'apprentissage:

À la fin de la séance, les participants seront en mesure:

1. D'expliquer les terminologies médicales liées à la santé et à l'hygiène
2. De discuter de l'importance de contrôles médicaux réguliers et particulièrement des contrôles médicaux complets annuels et de fin de mission.
3. D'exposer sur l'importance de la vaccination et la prophylaxie de base pour le personnel des OSP.
4. De citer les risques sanitaires majeurs possibles dans un contexte d'OSP.
5. De citer des exemples de structures sanitaires et d'aides médicales disponibles dans le cadre d'une mission d'OSP.
6. D'expliquer les bonnes pratiques d'hygiène élémentaire attendues du personnel dans un contexte d'OSP.

Module 6.4: Premiers secours**a. But du module:**

Doter les participants de connaissances de base, de principes et des compétences en matière de secourisme.

b. Points importants:

- Définition des termes
- Principes généraux concernant les premiers secours
- Évaluation des patients
- Réanimation cardio-pulmonaire (RCP)
- dégagement des voies respiratoires
- Prise en charge du saignement
- Prise en charge du choc
- Blessures et fractures
- Prise en charge des morsures et piqûres
- Évacuation

c. Résultats d'apprentissage:

À la fin de la séance, les participants seront en mesure:

1. Outline the general principles on First Aid.
2. Demonstrate Cardio-Pulmonary Resuscitation (CPR), and how to clear air way, in case of obstruction of upper respiratory tract.
3. Describe how to manage internal and external bleeding.
4. Describe how to manage shock.
5. Demonstrate how to handle wounds and fractures, and bites and stings.

Module 6.5: Gestion du Stress**a. But du module:**

Améliorer les connaissances des participants sur le stress et sur les techniques de bases concernant sa prise en charge dans un contexte d'OSP.

b. Points importants:

- Définition des termes
- Types et symptômes du stress
- Causes et effets du stress
- Caractéristiques de stress aigu
- Faire face au stress (y compris des informations sur les ressources disponibles au sein des missions pour faire face et gérer le stress comme le counseling et le bien-être personnel)
- Gestion du Stress

c. Résultats d'apprentissage:

À la fin de la séance, les participants seront en mesure:

1. De décrire brièvement les types et les symptômes de stress.
2. D'énumérer les causes du stress.
3. De décrire les effets du stress.
4. De décrire les caractéristiques d'un stress aigu.
5. De présenter brièvement les mécanismes d'adaptation au stress (notamment les informations sur les ressources disponibles au sein des missions pour faire face et gérer le stress, à l'instar de conseils pratiques et de l'assistance sociale personnel).
6. D'expliquer comment gérer le stress.

Module 6.6: sensibilisation aux mines / objets non explosés (UXO) / bombes artisanales (IED).**a. But du module:**

Améliorer les connaissances des participants sur le VIH & SIDA et son impact dans un contexte d'OSP.

b. Points importants:

- Définition des termes
- Types et effets des mines, des pièges, des munitions non explosées (UXO), des bombes artisanales (IED), etc
- Emplacement de mines, symboles (intentionnels et non intentionnels) et l'indication de champs de bataille
- Mythes et réalités sur les mines
- Conduite à tenir en situation difficile dans un champ de mines
- Mesures de sécurité

c. Résultats d'apprentissage:

À la fin de la séance, les participants seront en mesure:

1. D'expliquer les terminologies associées aux mines
2. D'identifier pratiquement les différents types de mines et leurs effets.
3. De décrire les signes et les marques de champs de mines.
4. De citer des exemples de mythes et de réalités concernant les mines
5. D'identifier les pièges, munitions non explosées et les engins explosifs improvisés (UXO) / IED.
6. D'expliquer comment réagir à la rencontre d'une mine / en cas de soupçon sur champ de mines, et les techniques permettant de quitter un secteur miné.

Module 6.7: Sûreté et Sécurité**a. But du module:**

Prodiguer aux participants des conseils sur les problèmes de sûreté et de sécurité dans un contexte d'OSP.

b. Points importants:

- Vue d'ensemble des menaces de sécurité dans un contexte d'OSP
- Le système de gestion de la sécurité (SMS) des Nations Unies / Union africaine et son application dans le cadre de la mission
- Processus de gestion des risques de sécurité (SRM) du département de la sûreté et de la sécurité (DSS) de l'ONU/l'UA
- Implications de comportements individuels sur la sécurité du personnel de la mission
- Sûreté et sécurité personnelles

- Comment réagir en cas d'urgence avec / sans un plan d'évacuation en place
- Mécanismes de résolution des problèmes de sûreté et de sécurité
- Exercices de sûreté et de sécurité (ex: armes légères)

c. Résultats d'apprentissage:

À la fin de la séance, les participants seront en mesure:

1. De présenter une vue d'ensemble des menaces de sécurité dans un contexte d'OSP
2. D'expliquer le système de gestion de la sécurité (SMS) des Nations Unies / Union africaine et son application dans le cadre de la mission
3. De présenter brièvement le processus de gestion des risques de sécurité (SRM) du département de la sûreté et de la sécurité (DSS) de l'ONU (et de l'UA)
4. De présenter brièvement les Implications de certains comportements individuels sur la sécurité du personnel de la mission
5. De présenter les mesures générales permettant d'améliorer la sûreté et la sécurité personnelles.
6. D'expliquer comment réagir en cas d'urgence avec / sans un plan d'évacuation en place
7. De décrire les mécanismes de résolution des problèmes de sûreté et de sécurité
8. De procéder à des exercices de sûreté et de sécurité (ex: armes légères).

Module 6.8: Initiation à l'Orientation cartographique et à la Navigation

a. But du module:

Initier les participants à la consultation des cartes et à la navigation.

b. Points importants:

- Définition des termes (ex: carte, navigation, etc)
- caractéristiques de contour et de relief
- Entités ou formes terrestres physique (monticule, éperon rocheux, vallée, col)
- Système de grille et références de la grille
- Aides à la navigation, ex: cartes, boussoles et Global Positioning System (GPS)

c. Learning Outcomes:

À la fin de la séance, les participants seront en mesure:

1. D'identifier des éléments de relief sur une carte
2. D'effectuer une démonstration pratique de consultation de carte et de communication/utilisation des coordonnées de grille
3. D'expliquer comment se déplacer sur le terrain à l'aide d'une carte
4. De décrire les fonctions de base d'une boussole et du GPS
5. D'effectuer une démonstration pratique

Module 6.9: Communication Radio et sous d'autres formes

a. But du module:

Familiariser les participants avec l'utilisation de la radio et d'autres formes d'instruments de communication.

b. Points importants:

- Qu'est-ce que la communication?
- Importance de la communication par la radio

- Procédure radio téléphonique (ex: alphabets phonétiques et des mots de procédure)
- Discipline de communication radio
- Maintenance des équipements radio
- Séances de travaux pratiques sur le fonctionnement de la radio
- Autres exemples d'instruments

c. Résultats d'apprentissage:

À la fin de la séance, les participants seront en mesure:

1. D'expliquer ce qu'est la communication.
2. D'expliquer l'importance de la communication radio dans un contexte d'OSP.
3. De décrire la procédure radio téléphonique.
4. D'expliquer l'importance de la discipline de communication radio dans un contexte d'OSP.
5. De décrire le processus de maintenance des équipements de radio.
6. Procéder à des exercices de démonstrations d'utilisation des communications radio pour l'envoi et la réception de messages.
7. De citer d'autres exemples d'instruments de communication.

Module 6.10: Élaboration des rapports

a. But du module:

Doter les participants de connaissances et des compétences sur les normes minimales en matière de rédaction de rapports dans le cadre d'une mission d'OSP.

b. Points importants:

- Normes minimales en matière de rédaction de rapports dans le cadre d'une mission d'OSP
- Importance des rapports précis et transmis en temps opportun
- Éléments essentiels en matière de rédaction de rapports
- Importance et signification des six questions
- Recommandations fondamentales en matière de rédaction (grammaire, abréviations, dates, les noms de lieux et chiffres)
- Travaux pratiques sur l'élaboration de rapports

c. Résultats d'apprentissage:

À la fin de la séance, les participants seront en mesure:

1. D'identifier des éléments de relief sur une carte.
2. D'effectuer une démonstration pratique de la consultation de cartes et de la communication/l'utilisation des coordonnées d'une grille.
3. D'expliquer comment se déplacer sur le terrain à l'aide d'une carte.
4. De présenter les fonctions de base d'une boussole et du GPS.
5. D'effectuer une démonstration pratique de l'utilisation d'une boussole et d'un GPS.

Module 6.11: Conditions de travail et de vie dans le cadre d'une mission d'OSP

a. But du module:

Sensibiliser les participants sur la vie commune et sur les conditions de travail sur le terrain.

b. Points importants:

- Conditions de travail et de vie dans le cadre d'une mission d'OSP.
- Difficultés potentielles dans le cadre d'une mission d'OSP

- Contact et collaboration avec les membres du personnel de l'OSP dans le cadre de la mission
- Faire face à un contexte multiculturel d'après conflit

c. Résultats d'apprentissage:

À la fin de la séance, les participants seront en mesure:

1. De décrire les conditions de travail et de vie dans le cadre d'une mission d'OSP.
2. Présenter brièvement les difficultés auxquelles les membres du personnel d'OSP sont susceptibles de faire face dans le cadre d'une mission d'OSP.
3. D'expliquer la procédure permettant de rentrer en contact avec les membres du personnel de l'OSP et de collaborer avec eux dans le cadre de la mission
4. D'expliquer les dispositions à prendre afin de collaborer efficacement dans un contexte multiculturel d'après conflit.

Module 6.12: la sécurité routière, la conduite et la récupération

a. But du module:

Renforcer la sensibilisation à la sécurité routière en général et les connaissances théoriques et pratiques en matière de conduite automobile et d'entretien appropriés et sécurisés de véhicules tous terrains à 4 roues motrices conformément aux normes de l'UA / ONU.

b. Points importants:

- Fonctionnement d'un véhicule 4 roues motrices (4RM)
- Différence entre 2RM et 4RM
- Techniques de conduite défensive
- Théorie sur les principales causes d'accidents de la route
- Normes de conduite de l'UA / l'ONU
- Techniques de freinage et distances de sécurité pour le freinage
- Divers états de la route et du terrain propices à une conduite sûre
- techniques de dépannage de véhicules
- Procédures de visites techniques et de maintenance de véhicules
- Techniques de conduite sécuritaire

c. Résultats d'apprentissage:

À la fin de la séance, les participants seront en mesure:

1. De comprendre le fonctionnement d'un véhicule à 4 roues motrices (4RM).
2. D'opérer la distinction entre 2RM et 4RM
3. De décrire la conduite défensive.
4. D'indiquer sur les principales causes d'accidents de la route
5. D'avoir une bonne connaissance des normes de conduite de l'UA / l'ONU
6. De cerner les différentes techniques de freinage et les distances de sécurité pour le freinage
7. De cerner les différents états de la route et du terrain propices à une conduite sûre
8. De mettre en pratique les techniques de dépannage de véhicules
9. De mettre en pratique les procédures de visites techniques et de maintenance de véhicules
10. De mettre en pratique les techniques de conduite sécuritaire sur le terrain

Module 6.13: Exercice Pratique

a. But du module:

Évaluer l'aptitude des participants à appliquer la théorie et les compétences requises en matière d'OSP dans le cadre d'un scénario d'exercice pratique.

b. Points importants:

- Mise en place, planification, préparation et exécution de l'exercice
- Tâches ayant pour thème les problèmes relevant des services organiques du domaine (ex: droits de l'homme, égalité des sexes / violence sexuelle et basée sur le genre, société civile, aide humanitaire, primauté du droit, prise d'otages et
- détournement etc)
- Faire appel à des exemples d'interventions possibles en fonction des problèmes identifiés dans le scénario Carana.
 - HiDétournement/ prises d'otages
 - Point de contrôle
 - Poste de police / prison (observation des droits humains y compris les droits de l'enfant / accompagnement et conseil, techniques de négociation
 - Mines / UXO /attaque IED (IAD / traitement médical / évacuation)
 - Aide humanitaire (négociation / gestion des conflits)
 - Patrouille pédestre - armes blanches (premiers secours) et vol (enquête)
 - patrouille motorisée - Application de compétences pratiques (consultation de carte, radio, GPS, conduite automobile, communications radio)
 - Planification, la routine de QG et élaboration de rapports dans le cadre d'une mission d'OSP (événements prévus / activités)

c. Résultats d'apprentissage:

Pendant l'exécution de l'exercice, les participants doivent être en mesure de:

1. D'identifier et effectuer des tâches liées aux problèmes posés dans les services organiques de police en relation avec le domaine pertinent..
2. Mettre en application les connaissances et les compétences acquises au cours de la formation concernant les problèmes soulevés dans le scénario Carana.
3. Exécuter les activités en groupe portant sur la planification, le commandement et le contrôle, la communication et l'administration dans le cadre d'une mission d'OSP

AU Peace Support Operations

Normes Révisées et Harmonisées en matière d'Initiation des Casques
Bleus de casques bleus Civils et de Formation Policière avant Déploiement

SECTION TROIS

Guide Résumé du Formateur / Tableau des Caractéristiques des modules

Introduction du Cours		
STRUCTURE/CONTENU	BUT	Résultats d'apprentissage:
<ul style="list-style-type: none"> • Objectif d'apprentissage 1: Introduction aux conflits et OSP • Objectif d'apprentissage 2: Cadre institutionnel et juridique des OSP • Objectif d'apprentissage 3: Structure de la mission et mise en oeuvre du mandat • Objectif d'apprentissage 4: Formation policière particulière de l'UA/ONU avant déploiement • Objectif d'apprentissage 5: Problématiques transversales inhérentes aux OSP • Objectif d'apprentissage 6: Sureté, Sécurité et Compétences pratiques en matière d'OSP 	<p>Doter les participants d'une perception réaliste des cadres conceptuel et institutionnel des OSP multidimensionnelles, de problématiques transversales ainsi que d'un bref aperçu des domaines fonctionnels de base, en vue d'une viabilité et d'une plus grande efficacité de la composante civile des OSP.</p>	-

STRUCTURE/CONTENU	BUT	Résultats d'apprentissage:
<p>Objectif d'apprentissage 1: Introduction aux conflits et OSP</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les modules associés à cet objectif sont les suivants: la compréhension de la nature des conflits, l'analyse des conflits et l'initiation aux opérations en cours de maintien de la paix 	<p>Initier les participants aux concepts de base sur différents types de conflits et sur l'évolution des OSP</p>	-
<p>Objectif d'apprentissage 2: Cadre institutionnel et juridique des OSP</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les modules sont les suivants: Les cadres juridiques des OSP aux plans international et régional, le droit international humanitaire, les aspects internationaux des droits de l'homme, le processus de définition du mandat de la mission rendant obligatoire et le cadre juridique spécifique de la mission 	<p>Fournir aux participants des connaissances générales sur les cadres juridique et institutionnel régissant le fonctionnement d'une OSP</p>	
<p>Objectif d'apprentissage 3: Structure de la mission et mise en oeuvre du manda</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les modules sont les suivants: Introduction à la structure des missions des OSP, Introduction au rôle de la composante militaire des OSP, Introduction au rôle de la composante policière des OSP, Introduction au rôle de la composante civile des OSP et collaboration avec les partenaires dans le cadre de la mission 	<p>Familiariser les participants avec les principaux acteurs, les structures et les processus et les démarches en vue de la la mise en oeuvre du mandat</p>	

Introduction du Cours (suite.)

STRUCTURE/CONTENU	BUT	Résultats d'apprentissage:
<p>Objectif d'apprentissage 4: Formation policière particulière de l'UA/ONU avant déploiement</p> <ul style="list-style-type: none"> Les modules associés à cet objectif sont les suivants: Activités fondamentales en matière de police de l'UA / ONU et leurs partenaires; Réforme, restructuration et renforcement de la police et des institutions judiciaires; Police de l'UA / ONU et différents systèmes juridiques; Suivi, Conseils et accompagnement; Police communautaire; Normes en termes de droits humains en matière d'arrestation et de détention; Normes en termes de droits humains en matière de recours à la force 	Améliorer les connaissances et les compétences des casques bleus policiers avant le déploiement en vue d'une efficacité plus grande en matière d'exécution des tâches dans le cadre des OSP	-
<p>Objectif d'apprentissage 5: Questions transversales en matière d'OSP</p> <ul style="list-style-type: none"> Les modules sont les suivants: Le respect de la diversité, la problématique du genre dans le cadre des OSP, la conduite et la discipline, la protection des civils, la protection des enfants et la primauté du droit 	Améliorer les connaissances des participants sur les problématiques transversales relatives aux OSP	
<p>Objectif d'apprentissage 6: Sureté, Sécurité et compétences Pratiques en matière d'OSP</p> <p>Les modules sont les suivants: dialogue, negotiation and mediation; HIV et SIDA; sureté et sécurité; santé et hygiène corporelles, sensibilisation aux mines/Munitions non explosées/ Explosifs improvisés</p>	Doter les participants de connaissances et de compétences pratiques nécessaires pour intervenir dans le cadre d'une OSP.	

Learning Objective 1: Introduction to Conflict and PSO

STRUCTURE/CONTENU	BUT	Résultats d'apprentissage:
<p>L'objectif d'apprentissage 1 est couvert par les trois modules suivants:</p> <ul style="list-style-type: none"> Comprendre la nature des conflits Analyse du Conflit Introduction à des opérations de maintien de la paix en cours. 	Initier les participants aux concepts de base sur différents types de conflits et sur l'évolution des OSP	-
Module 1.1: Comprendre la nature des conflits		
<ul style="list-style-type: none"> Définition des termes Types de conflit Causes des conflits et leur impact Niveaux et phases de conflits Évolution des conflits Dimensions de la violence Mécanismes de prévention, de gestion, de résolution et de transformation des conflits 	Ce module vise à familiariser les participants avec les concepts de base sur les conflits	<p>À la fin du module, les participants seront en mesure:</p> <ul style="list-style-type: none"> De définir les conflits et d'autres concepts connexes De décrire les types et les niveaux de conflits D'expliquer les causes, l'impact et les phases d'un conflit De parler de l'évolution des conflits De parler des dimensions de la violence D'énumérer les mécanismes de prévention, de gestion, de résolution et de transformation des conflits
Module 1.2: Analyse du Conflit		
<ul style="list-style-type: none"> Introduction à l'analyse des conflits domaines/aspects clés de l'analyse des conflits Principales questions à poser en matière d'analyse des conflits Outils d'analyse des conflits - cartographie des conflits, analogie de l'oignon, analogie de l'arbre des conflits etc Application de différents outils d'analyse des conflits et identification des points de départ pour le soutien 	Ce module vise à familiariser les participants avec les concepts de base sur les conflits	<p>À la fin du module, les participants seront en mesure:</p> <ul style="list-style-type: none"> Explain the need and importance of conflict analysis List the key areas/ elements of conflict analysis Formulate key questions to be asked during conflict analysis Identify the basic tools for conflict analysis Apply basic tools for conflict analysis

Objectif d'apprentissage 1: Introduction aux conflits et OSP (suite)

Module 1.3: Introduction aux OSP en cours		
STRUCTURE/CONTENU	BUT	Résultats d'apprentissage:
<ul style="list-style-type: none"> Evolution des OSP de l'ONU et de l'UA (situation de l'APSA et de la FAA) Débats en cours sur les OSP Principes fondamentaux relatifs aux OSP Nature des OSP Panorama des activités inhérentes aux missions de paix et de sécurité Entraves aux OSP 	Ce module vise à familiariser les participants avec les opérations de maintien de la paix en cours	<p>À la fin du module, les participants seront en mesure:</p> <ul style="list-style-type: none"> De présenter brièvement les tendances et les évolutions en matière d'OSP (et notamment la situation de l'APSA et de la FAA) D'expliquer les controverses autour du débat sur les OSP De présenter les principes fondamentaux et les facteurs de succès des OSP D'expliquer la nature des OSP De dresser un panorama des activités inhérentes aux missions de paix et de sécurité De parler des entraves aux OSP

Objectif d'apprentissage 2: Cadre institutionnel et juridique des OSP

STRUCTURE/CONTENU	BUT	Résultats d'apprentissage:
<p>L'objectif d'apprentissage 2 est couvert par les quatre modules suivants:</p> <ul style="list-style-type: none"> Cadre juridique des OSP au plan régional et international Droit International Humanitaire (DIH) Aspects internationaux des droits de l'Homme Processus de définition du mandat de la mission et cadre juridique particulier y afférent 	Fournir aux participants des connaissances générales sur les cadres juridique et institutionnel régissant le fonctionnement d'une OSP	-
Module 2.1: Cadre juridique des OSP au plan régional et international		
<ul style="list-style-type: none"> Charte des Nations Unies Droit International Humanitaire (DIH) Aspects internationaux des droits de l'Homme Acte constitutif de l'UA Protocole d'accord portant sur la création du Conseil de Paix et de Sécurité de l'UA Traités relatifs aux CER/MR 	Transmettre aux participants une vue d'ensemble sur la charte de l'ONU, les instruments internationaux, l'Acte constitutif de l'UA et d'autres instruments de l'UA, ainsi que les traités et protocoles d'accord relatifs aux CER/MR	<p>À la fin du module, les participants seront en mesure:</p> <ul style="list-style-type: none"> De décrire les aspects de la Charte des Nations Unies portant sur l'organisation des des OSP. De parler des dispositions de l'Acte constitutif de l'UA et du protocole du d'accord du CPS régissant les OSP mandatés par l'UA. D'expliquer les dispositions des traités relatifs aux CER / MR régissant les OSP dans des régions particulières.
Module 2.2: Droit International Humanitaire (DIH)		
<ul style="list-style-type: none"> Définition du droit international humanitaire Origines du droit international humanitaire Principes et règles essentielles du droit international humanitaire et leur pertinence en matière d'OSP Qui est assujetti au droit international humanitaire ? Droit humanitaire en matière d'OSP? 	Familiariser les participants avec les principes et normes pertinents ainsi que l'applicabilité du droit international humanitaire (DIH) dans le cadre des OSP	<p>À la fin du module, les participants seront en mesure:</p> <ul style="list-style-type: none"> De définir le DIH De parler des origines du DIH D'expliquer les principes et règles essentielles du DIH touchant particulièrement les OSP. D'énumérer les acteurs assujettis au DIH dans une situation de conflit.

Module 2.2: Droit International Humanitaire (DIH) [suite.]		
STRUCTURE/CONTENU	BUT	Résultats d'apprentissage:
<ul style="list-style-type: none"> Rôle du Comité international de la Croix-Rouge (CICR) et d'autres acteurs pour veiller au respect et la promotion du droit international humanitaire 		<ul style="list-style-type: none"> De parler du rôle du CICR et d'autres acteurs pour veiller au respect et à la promotion du droit international humanitaire.
Module 2.3: Aspects Internationaux des Droits de l'Homme		
<ul style="list-style-type: none"> Définition des aspects internationaux des droits de l'Homme Différence entre droit international humanitaire et aspects internationaux des droits de l'homme Le fondement juridique des aspects internationaux des droits de l'homme La Charte africaine des droits de l'homme et des peuples (Charte de Banjul) Aspects internationaux des droits de l'Homme et conflits Universalité des droits de l'homme en rapport avec la culture, la religion et les traditions Différence entre violation des droits humains et abus des droits humains 	Familiariser les participants avec les principes et normes pertinents du droit international humanitaire et son application dans le cadre des OSP	<p>À la fin du module, les participants seront en mesure:</p> <ul style="list-style-type: none"> De définir les aspects internationaux des droits de l'homme et de distinguer le droit international humanitaire et les aspects internationaux des droits de l'homme. D'explicitier le fondement juridique des aspects internationaux des droits de l'homme dans le cadre des OSP. De parler succinctement de l'importance de la Charte de Banjul dans le cadre des OSP. De parler du lien entre les aspects internationaux des droits humains et les conflits. D'explicitier l'universalité des droits de l'homme en rapport avec la culture, la religion et les traditions. D'explicitier le rôle et les responsabilités des casques bleus en matière de respect, de promotion et de protection des aspects internationaux des droits humains. Aspects Internationaux des Droits de l'Homme

Module 2.4: Processus de définition du mandat (prise de décision) de la mission et cadre		
STRUCTURE/CONTENU	BUT	Résultats d'apprentissage:
<ul style="list-style-type: none"> Types de mandats des OSP Processus de décision de l'OSP Rôle du Conseil de sécurité des Nations unies (CSNU) et du Secrétariat de l'ONU, du Conseil de paix et de sécurité (CPS de l'UA) et Commission de l'UA et rôle des CER / MR en question dans les processus de définition du mandat: Contenu, signification et évolutions des mandats des missions Protocole d'accord / Accord de Contribution / Accord technique (MOU/ CA / TA) en matière d'OSP Accord sur le statut des forces (SOFA) et accord sur le statut de la Mission (SOMA) dans les OSP Règles d'engagement (ROE) et Directives portant sur l'utilisation de la force (DUF) dans l'OSP Situation du droit national du pays d'accueil (histoire, coutumes et culture) 	Familiariser les participants avec les processus de définition du mandat de la mission d'une OSP et les documents juridiques propres à la mission.	<p>À la fin du module, les participants seront en mesure:</p> <ul style="list-style-type: none"> D'expliquer la signification du mandat de l'OSP De parler brièvement du rôle du Conseil de Sécurité de l'ONU (UNSC), du Conseil de Paix et de Sécurité de l'Union Africaine (CPSUA), et du CER / MR pertinents dans le processus de définition du mandat. De parler du contenu, de la signification et des évolutions en matière de mandats des missions. D'explicitier les articulations des Protocoles d'accord (MOU) / Accords de contribution (CA) / Accords techniques (TA) et leur importance. D'opérer la distinction / détailler les aspects clés de la SOFA et de la SOMA en OSP. D'explicitier l'application et l'importance des règles d'engagement (ROE) et des directives sur l'utilisation de la force (DuF) dans les OSP. De parler du contexte et de l'importance de la législation nationale du pays d'accueil.

Learning Objective 3: Structure de la mission et mise en oeuvre du mandat

STRUCTURE/CONTENU	BUT	Résultats d'apprentissage:
<p>L'objectif d'apprentissage 3 est couvert par les cinq modules suivants:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Introduction aux structures de la mission de l'OSP (ainsi qu'aux missions intégrées et à la gestion de la mission). • Introduction à la composante militaire de l'OSP • Introduction à la composante policière de l'OSP • Introduction à la composante civile de l'OSP • Collaboration avec les partenaires dans la mission 	Familiariser les participants avec les principaux acteurs, les structures et les processus ainsi que les démarches en vue de la mise en oeuvre du mandat	

Module 3.1: Introduction aux structures de la mission de l'OSP (ainsi qu'aux missions intégrées et à la gestion de la mission).

<ul style="list-style-type: none"> • Structures génériques des missions de l'UA / ONU • Concept de missions intégrées • Structure et rôles des composantes de la mission intégrée, services et acteurs dans la gestion de la mission • Équipe Dirigeante / SLT/ Siège et fonctions respectives au niveau de la mission • Les liens entre l'équipe dirigeante de la mission (SLT) et le Siège de l'UA / ONU • Liens entre PS / HQ, et les niveaux opérationnel et tactique • Cultures organisationnelles de l'armée, de la police et du personnel civil dans les opérations sur le terrain, et nécessité d'une 	Ce module vise à familiariser les participants avec les structures génériques des structures de mission des opérations de maintien de la paix (OSP)	<p>À la fin du module, les participants seront en mesure:</p> <ul style="list-style-type: none"> • D'expliquer la différence entre la structure générique et intégrée de la mission des OSP de l'ONU et de l'UA. • D'expliquer le concept de mission intégrée • Décrire brièvement la structure et le rôle des composantes de la mission intégrée, les services, les acteurs, dans la gestion de la mission. • D'opérer la distinction entre les niveaux d'autorité, de commandement et de contrôle au sein des missions des OSP. • De parler des différents liens existant dans le cadre des OSP. • De comparer les différentes cultures organisationnelles de
--	---	---

Module 3.1: Introduction aux structures de la mission de l'OSP (ainsi qu'aux missions intégrées et à la gestion de la mission). [suite.]

STRUCTURE/CONTENU	BUT	Résultats d'apprentissage:
<ul style="list-style-type: none"> • coopération, de la coordination et de l'interdépendance dans la réalisation des objectifs de la mission 		l'armée, de la police et du personnel civil dans les opérations sur le terrain, et la nécessité d'une coopération et de la solidarité dans la réalisation des objectifs de la mission.

Module 3.2: Introduction à la composante militaire de l'OSP

<ul style="list-style-type: none"> • Rôles, fonctions et tâches de la composante militaire dans le cadre des OSP • Structure et composition de la composante militaire dans le cadre des OSP. • Fonctions spécifiques des observateurs militaires (MILOBS), des officiers d'état-major et des unités • Structure du Quartier Général (QG), tâches et fonctions • Liens avec d'autres composantes / secteurs de la mission - Chef de Mission et équipe dirigeante (SLT), composante de police, Cellule d'analyse • conjointe de la Mission (JMAC), centre conjoint des opérations logistiques (JLOC), Centre des opérations interarmées (JOC) et équipe de gestion de la sécurité (SMT) • Difficultés auxquelles la composante militaire est confrontée dans la mise en oeuvre du mandat d'une mission intégrée d'OSP • Avantages pour la mission de disposer d'une composante militaire dans le cadre d'une mission intégrée d'OSP 	L'objectif de ce module est de familiariser les participants avec l'organisation, le rôle et la fonction de la composante militaire dans le cadre des OSP.	<p>À la fin du module, les participants seront en mesure:</p> <ul style="list-style-type: none"> • De décrire les rôles, les fonctions et les tâches de la composante militaire dans le cadre des OSP. • De décrire la structure et la composition de la composante militaire dans le cadre des OSP. • De décrire la structure, les tâches et les fonctions du QG de la Force. • De décrire les liens entre la composante militaire et d'autres composantes / secteurs / structures de la mission. • D'énumérer les problèmes auxquels les militaires sont susceptibles de faire face dans le cadre de la mise en oeuvre du mandat d'une mission intégrée d'OSP. • De décrire les avantages pour la mission de disposer d'une composante militaire dans une mission intégrée d'OSP.
---	--	---

Module 3.3: Introduction à la composante policière de l'OSP		
STRUCTURE/CONTENU	BUT	Résultats d'apprentissage:
<ul style="list-style-type: none"> Rôles, fonctions et tâches de la composante policière dans le cadre des OSP Structure et composition de la composante policière dans le cadre des OSP. Fonctions particulières de chaque agent de police (IPO), des unités constituées de police (FPU) et les officiers d'État-Major Structure, tâches et fonctions du QG de la police de la mission Liens avec d'autres composantes / secteurs de la mission - Chef de Mission et équipe dirigeante (SLT), composante de police, Cellule d'analyse conjointe de la Mission (JMAC), centre conjoint des opérations logistiques (JLOC), Centre des opérations interarmées (JOC) et équipe de gestion de la sécurité (SMT) Difficultés auxquelles la composante policière est confrontée dans la mise en oeuvre du mandat d'une mission intégrée d'OSP Gestion de projet Avantages pour la mission de disposer d'une composante policière dans le cadre d'une mission intégrée d'OSP 	L'objectif de ce module est de familiariser les participants avec l'organisation, le rôle et la fonction de la composante policière dans le cadre des OSP.	<p>À la fin du module, les participants seront en mesure:</p> <ul style="list-style-type: none"> De décrire les rôles, les fonctions et les tâches de la composante policière dans le cadre des OSP. De décrire brièvement la structure et la composition de la composante policière dans le cadre des OSP. De décrire la structure, les tâches et les fonctions de la Préfecture de Police (HQ). De décrire les liens entre les composantes policière, militaire et civile ainsi que d'autres composantes / secteurs de la mission. De décrire brièvement les problèmes auxquels la police est susceptible d'être confrontée dans la mise en oeuvre du mandat. De décrire les processus et les articulations d'une proposition de projet. De décrire les avantages pour la mission de disposer d'une composante policière

Module 3.4: Introduction à la composante civile de l'OSP		
STRUCTURE/CONTENU	BUT	Résultats d'apprentissage:
<ul style="list-style-type: none"> Rôles, fonctions et tâches de la composante civile dans le cadre des OSP Structure et composition de la composante civile dans le cadre des OSP. Fonctions particulières des Groupements de services organiques et d'appui à la mission Structure, tâches et fonctions du QG Liens avec d'autres composantes / secteurs de la mission - Chef de Mission et équipe dirigeante (SLT), composante militaire, composante de police, Cellule d'analyse conjointe de la Mission (JMAC), centre conjoint des opérations logistiques (JLOC), Centre des opérations interarmées (JOC) et équipe de gestion de la sécurité (SMT) Domaines de la coordination entre les groupements de services organiques et d'appui à la mission Difficultés auxquelles la composante civile est confrontée pour l'accomplissement de son mandat dans le cadre d'une mission intégrée d'OSP Processus d'affectation du personnel de service civil et liens avec le déploiement Processus inhérents au devoir de vigilance des civils et gestion de la mission Gestion de projet Avantages pour la mission de disposer d'une composante civile dans le cadre d'une mission intégrée d'OSP 	L'objectif de ce module est de familiariser les participants avec l'organisation, le rôle et la fonction de la composante civile dans le cadre des OSP	<p>À la fin du module, les participants seront en mesure:</p> <ul style="list-style-type: none"> De décrire les rôles, les fonctions et les tâches de la composante civile dans le cadre des OSP. De décrire la structure et la composition de la composante civile dans le cadre des OSP. De décrire les fonctions particulières de groupements civils de services organiques et d'appui à la mission. De décrire la structure, les tâches et les fonctions de la Chef de mission De décrire les liens entre les composantes policière, militaire et civile ainsi que d'autres composantes / secteurs de la mission. D'identifier les domaines de la coordination entre les différents groupements civils de services organiques et d'appui à la mission. De décrire les problèmes susceptibles de se poser aux civils pour l'accomplissement du mandat dans le cadre d'une mission d'OSP. De décrire le processus d'affectation du personnel de service de la composante civile et son lien avec le déploiement De décrire brièvement les processus inhérents au devoir de vigilance des civils et de gestion de la mission. De décrire les processus et les

Module 3.4: Introduction à la composante civile de l'OSP [suite.]		
STRUCTURE/CONTENU	BUT	Résultats d'apprentissage:
		articulations d'une proposition de projet. <ul style="list-style-type: none"> • Décrire les avantages liés à la présence de casques bleus civils dans le cadre d'une mission d'OSP.
Module 3.5: Collaboration avec les partenaires dans le cadre de la mission		
STRUCTURE/CONTENU	BUT	Résultats d'apprentissage:
<ul style="list-style-type: none"> • Rôle des partenaires extérieurs à la structure de la mission d'OSP (c.a.d organisations nationales, régionales, internationales, étatiques et non étatiques / institutions) et leurs fonctions • Rôle des partenaires nationaux en tant que partenaires clés dans le cadre d'une mission d'OSP • L'aide humanitaire et les principes humanitaire Structures et rôles des composantes, des services et des acteurs d'une mission intégrée • Les niveaux et les fonctions de base de la coopération civilomilitaire (COCIM) • Importance de la coordination, la coopération avec les partenaires internes et externes en vue de la mise en oeuvre du mandat • Mécanismes de coordination avec les partenaires dans la mise en oeuvre du mandat • Les difficultés liées à la coordination et à la coopération entre les partenaires 	Familiariser les participants avec les connaissances sur les rôles, les fonctions, les activités et les mécanismes de coordination des partenaires de la mission et les complexités et les stratégies de la collaboration avec ces partenaires de mission.	À la fin du module, les participants seront en mesure: <ul style="list-style-type: none"> • De décrire le rôle des partenaires extérieurs à la structure de la mission d'OSP et leurs fonctions. • De souligner l'importance des partenaires nationaux en tant que partenaires clés dans le cadre d'une mission d'OSP. • De décrire l'aide humanitaire et les principes communs. • D'identifier les niveaux et les fonctions essentielles de la COCIM. • De présenter brièvement l'importance de la coordination et la coopération avec les partenaires internes et externes en vue de la mise en oeuvre du mandat • De présenter les mécanismes de coordination, les difficultés liées à la coordination avec les partenaires dans la mise en oeuvre du mandat

Learning Objective 4: Formation policière particulière de l'UA/ONU avant déploiement

STRUCTURE/CONTENU	BUT	Résultats d'apprentissage:
L'objectif d'apprentissage 4 est couvert par les sept modules suivants: <ul style="list-style-type: none"> • Activités fondamentales de police de l'UA/ONU et de leurs partenaires 22 • La réforme, la restructuration et le rétablissement de la police et des services répressifs • Police de l'UA/ONU et systèmes juridiques • Suivi, Conseil et Accompagnement (MAM) • Police Communautaire • Normes relatives aux droits de l'homme en matière d'arrestation et de détention • Normes relatives aux droits de l'homme en matière d'utilisation de la force 	Améliorer les connaissances et les compétences des casques bleus policiers avant le déploiement en vue d'une efficacité plus grande en matière d'exécution des tâches dans le cadre des OSP	
Module 4.1: Activités fondamentales de police de l'UA/ONU et de leurs partenaires		
<ul style="list-style-type: none"> • Évolution des mandats des OSP • Rôles et fonctions de la police de l'UA / ONU (agents de police et groupements constitués de police). • Tâches et responsabilités de Police de l'UA / ONU (agents de police et groupements constitués de police) dans le cadre des OSP. • Principes d'une police démocratique dans un contexte de PSO. • Coopération avec les principaux partenaires 	L'objectif de ce module est de familiariser les participants avec l'évolution des mandats et des activités fondamentales de la police de l'UA / ONU.	À la fin du module, les participants seront en mesure: <ul style="list-style-type: none"> • D'expliquer l'évolution des mandats des OSP. • De décrire les rôles et les fonctions de la police de l'UA / ONU. • D'expliquer les tâches et des responsabilités de Police de l'UA / ONU (agents de police et groupements constitués de police) dans le cadre des OSP. • D'expliquer les principes d'une police démocratique dans un contexte de PSO. • De décrire la coopération avec les principaux partenaires.

Module 4.2: Réforme, restructuration et renforcement de la police et des services		
STRUCTURE/CONTENU	BUT	Résultats d'apprentissage:
<ul style="list-style-type: none"> Définition des termes (ex: sexe, genre, rôles liés au genre, relations entre genres) Impact de conflits sur la société Évolution des rôles des hommes et des femmes et leur impact sur les relations pendant et après les conflits Types et formes de violence sexuelle et de violence liée au genre(SGBV) Impact de la violence sexuelle et de celle liée au genre sur la société pendant et après les conflits Les politiques en matière d'égalité Homme-Femme de l'ONU et de l'UA (leur mise en oeuvre dans le cadre des OSP) Cadre juridique relatif aux femmes, aux conflits et processus de paix axés sur les résolutions suivantes du conseil de sécurité 1325 1820 1888 1889 2106 2122 Rôle des membres du personnel des OSP en matière de prise en compte du genre dans le cadre de leur travail 	<p>Le but de ce module est de familiariser les participants avec les concepts de base et les stratégies en matière de réforme, de restructuration et de rétablissement des services répressifs et le rôle de la police de l'ONU en appui à ce processus.</p>	<p>À la fin du module, les participants seront en mesure:</p> <ul style="list-style-type: none"> De décrire la réforme, la restructuration et le rétablissement. D'expliquer les objectifs de la réforme policière. D'énumérer les activités nécessaires pour mettre en oeuvre un processus réussi de Réforme, Restructuration et Rétablissement D'expliquer les enjeux particuliers dans un environnement d'après conflit. D'énumérer les indicateurs nécessaires pour évaluer le processus de réforme. D'identifier les différentes phases et processus impliqués et l'ordonnement de ces phases.
Module 4.3: La Police de l'UA/ONU et les différents systèmes juridiques		
<ul style="list-style-type: none"> Systèmes juridiques [common law, droit civil, droit islamiques (charia), systèmes juridiques mixte et coutumier (traditionnel)] Existence parallèle d'ensembles de normes internationales et de divers systèmes juridiques nationaux Importance pour les Casques bleus 	<p>Le but de ce module est de familiariser les participants avec les concepts de base, les caractéristiques et les particularités des différents systèmes juridiques.</p>	<p>À la fin du module, les participants seront en mesure:</p> <ul style="list-style-type: none"> D'énumérer les trois systèmes juridiques les plus courants dans les zones de mission. D'expliquer le cadre juridique dans lequel les agents de police seront sollicités pour certains aspects de la mission.

Module 4.3: La Police de l'UA/ONU et les différents systèmes juridiques [suite.]		
STRUCTURE/CONTENU	BUT	Résultats d'apprentissage:
<ul style="list-style-type: none"> de disposer d'un socle commun de connaissances des systèmes juridiques dans le monde 		<ul style="list-style-type: none"> D'énumérer les trois piliers du système de justice pénale et d'en expliciter les rôles.
Module 4.4: Suivi, Conseil et Accompagnement (MAM)		
<ul style="list-style-type: none"> Définition de mentor et de conseiller, de surveillance et d'implantation commune Rôle des agents de la Police des Nations Unies en tant que mentors / conseillers Objectifs du mentorat / Conseil Aptitudes et compétences essentielles d'un mentor / conseiller Phases de mentorat Obtention du Feed Back Ce qu'il faut faire et ce qu'il faut éviter de faire en matière d'encadrement et de conseil 	<p>Le but de ce module est de familiariser les participants avec les concepts et les stratégies de suivi, encadrement et de conseil en appui au processus de réforme, de restructuration et de rétablissement des services répressifs du pays d'accueil.</p>	<p>À la fin du module, les participants seront en mesure:</p> <ul style="list-style-type: none"> Expliquer Monitoring, D'expliquer les concepts de suivi, d'accompagnement, de conseil et de coimplantation. D'expliquer le processus de suivi, accompagnement et conseil (MAM) dans l'ensemble du personnel et des services répressifs dans un environnement d'après-conflit. De présenter brièvement l'objectif du processus de suivi, accompagnement et conseil. D'énumérer les compétences nécessaires en matière de surveillance, d'accompagnement et de conseil. D'expliquer le rôle du mentorat et du conseil dans le processus de réforme, restructuration et la rétablissement des services répressifs. De mettre en évidence les compétences en matière de suivi, d'accompagnement et
Module 4.5: Police Communautaire		
<ul style="list-style-type: none"> Introduction et raison d'être de la police communautaire dans un contexte d'après conflit 	<p>L'objectif de ce module est de familiariser les participants avec les concepts de base et la mise en oeuvre pratique de stratégies de police</p>	<p>À la fin du module, les participants seront en mesure:</p> <ul style="list-style-type: none"> D'énoncer la philosophie de la police communautaire

Module 4.5: Police Communautaire [suite.]		
STRUCTURE/CONTENU	BUT	Résultats d'apprentissage:
<ul style="list-style-type: none"> • Définition des termes: Communauté, Police Communautaire • Quatre principes de base en matière de police communautaire • Quatre principes de base en matière de police communautaire • Relation avec la police, les communautés et les organismes partenaires du pays hôte • Avantages liées à la Police Communautaire • Problèmes, risques et enjeux en matière de police communautaire dans un contexte d'après conflits • Mise en oeuvre et résolution de problèmes • Modèle de résolution de problèmes 	communautaire dans le cadre d'une OSP.	<ul style="list-style-type: none"> • D'expliquer la manière dont ce concept peut être mis en oeuvre dans un contexte d'après conflit • D'énumérer les principes liés à la mise en application du concept de police communautaire • D'expliquer la nécessité d'une bonne compréhension de l'environnement local ainsi que les voies et moyens permettant la mise sur pied des partenariats avec les communautés locales • De présenter les différentes formes susceptibles de caractériser la mise en place de la police communautaire. • De présenter les avantages liés à la police communautaire • D'indiquer les difficultés d'ordre pratique auxquelles la police est susceptible d'être confrontée en vue de la mise en oeuvre d'une police communautaire efficace dans le cadre d'une OSP. • Expliciter la mise en pratique d'une approche participative en matière de résolution
Module 4.6: Normes relatives aux droits de l'homme en matière d'arrestation et de détention		
<ul style="list-style-type: none"> • Explication des principaux termes • Droits de l'homme en cause dans le cadre d'une procédure d'arrestation • Importants droits de l'homme en jeu dans le 	L'objectif de ce module est de familiariser les participants avec les normes internationales des droits de l'homme dans l'arrestation et la détention dans un environnement PSO.	<p>À la fin du module, les participants seront en mesure:</p> <ul style="list-style-type: none"> • D'expliquer les termes «arrêts», «détention», «détenu», «Prisonnier», «force» et «Fouille corporelle».

Module 4.6: Normes relatives aux droits de l'homme en matière d'arrestation et de détention [suite.]		
STRUCTURE/CONTENU	AIM	Résultats d'apprentissage:
<ul style="list-style-type: none"> • cadre de l'arrestation et la détention • Procédures d'après arrestation • Conditions de détention • Exigences particulières pour les femmes et les enfants détenus • Pouvoirs de police en matière d'arrestation en droit international 		<ul style="list-style-type: none"> • D'expliquer les procédures d'arrestation et de détention. • De décrire les procédures à suivre pour prévenir et répondre aux violations des droits de l'homme en matière d'arrestation et de détention. • De mettre en évidence les droits humains susceptibles d'être atteints en cours d'arrestation et de détention • D'énumérer les procédures adéquates à suivre à la suite de l'arrestation en conformité avec les normes des droits de l'homme. • D'indiquer quand et comment la loi permet à un agent de police d'exercer des pouvoirs judiciaires en conformité avec le droit international. • D'expliquer comment surveiller, encadrer et conseiller les agents locaux des services répressifs sur la manière d'appliquer les procédures légales d'arrestation et de détention, en accordant une attention particulière aux femmes et aux enfants suspects / détenus. • D'expliciter les sensibilités impliquées dans la fouille de personnes et de biens ainsi que d'autres mesures intrusives au cours de l'arrestation et de la détention.

Module 4.7: Normes relatives aux droits de l'homme en matière d'utilisation de la force

STRUCTURE/CONTENU	BUT	Résultats d'apprentissage:
<ul style="list-style-type: none"> • Les fondement juridiques de l'usage de la force. • principes de base de l'utilisation de la force • Différents moyens de force • Principes et procédures en matière d'utilisation de la force et des armes à feu • Responsabilité en matière d'utilisation de la force et des armes à feu 	L'objectif de ce module est de familiariser les participants avec les normes en matière de droits de l'homme liées à l'usage de la force par les fonctionnaires des services répressifs.	<ul style="list-style-type: none"> • De présenter les normes relatives aux aspects internationaux des droits de l'homme en matière d'usage de la force • De décrire les procédures à suivre pour prévenir et répondre aux violations des droits de l'homme en matière d'usage de la force. • D'énumérer et expliquer les principes en matière d'usage de la force, conformément aux normes internationales des droits de l'homme. • D'expliquer les conditions dans lesquelles il est permis à la police de l'ONU / UA Recours à l'usage des armes • D'expliquer la procédure à suivre lorsque l'usage de la force et des armes à feu est inévitable. • De déterminer les moyens appropriés en termes de force et / ou d'armes à feu à utiliser dans différentes situations au cas par cas.

Learning Objective 5: Problématiques transversales

STRUCTURE/CONTENU	BUT	Résultats d'apprentissage:
<p>L'objectif d'apprentissage 5 est couvert par les six modules suivants:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Respect de la diversité • L'égalité homme-femme dans le cadre des OSP • Déontologie et discipline. • Protection des civils. • Protection de l'enfance. • Primauté du droit • Désarmement, démobilisation et réinsertion (DDR) 	Améliorer les connaissances des participants sur les problématiques transversales relatives aux OSP	-
Module 5.1: Respect de la diversité		
<ul style="list-style-type: none"> • Signification et dimensions de la diversité • Multiculturalisme et interactions interculturelles (verbales et non verbales) dans le cadre d'OSP • Travailler efficacement dans un contexte multiculturel d'OSP • Lignes directrices en matière de gestion de la diversité dans un contexte multiculturel particulier et ses implications 	Intensifier la sensibilisation sur le multiculturalisme inhérent aux OSP et la nécessité faire preuve de respect pour la diversité.	<p>À la fin du module, les participants seront en mesure:</p> <ul style="list-style-type: none"> • D'expliquer la signification et les dimensions de la «diversité». • De donner des exemples de possibles diversités et différences culturelles dans le cadre des OSP. • De décrire la manière dont le respect de la diversité peut être appliqué efficacement dans un contexte multiculturel d'OSP. • De décrire les implications en matière de travail efficace dans un contexte multiculturel d'OSP. • De présenter brièvement les lignes directrices concernant la prise en compte de la diversité. • De présenter les stratégies d'amélioration de la prise de conscience de la diversité culturelle et des interactions interculturelles (verbales et non verbales) dans le cadre des OSP.

Module 5.2: L'égalité homme-femme dans le cadre des OSP		
STRUCTURE/CONTENU	BUT	Résultats d'apprentissage:
<ul style="list-style-type: none"> Définition des termes (ex: sexe, genre, rôles liés au genre, relations entre genres) Impact de conflits sur la société Évolution des rôles des hommes et des femmes et leur impact sur les relations pendant et après les conflits Types et formes de violence sexuelle et de violence liée au genre(SGBV) Impact de la violence sexuelle et de celle liée au genre sur la société pendant et après les conflits Les politiques en matière d'égalité Homme-Femme de l'ONU et de l'UA (leur mise en oeuvre dans le cadre des OSP) Cadre juridique relatif aux femmes, aux conflits aux processus de paix en mettant l'accent sur les résolutions 1325, 1820, 1888, 1889, 2106, 2122 du conseil de sécurité de l'ONU Rôle des casques bleus en matière de prise en compte de la dimension genre dans le cadre de leur travail 	Familiariser les participants avec la dimension genre dans un contexte d'OSP et de la nécessité de sa prise en compte dans le cadre du travail	<p>À la fin du module, les participants seront en mesure:</p> <ul style="list-style-type: none"> De donner la définition des termes (par exemple, sexe, genre, rôles liés au genre, relations entre genres) D'indiquer l'impact des conflits sur la société: femmes et filles, hommes et garçons De parler du rôle des femmes et des filles, des hommes et des garçons, avant, pendant et après les conflits De mettre en évidence des formes de violence sexuelle et de violence liée au genre(SGBV) D'indiquer l'impact de la violence sexuelle et de celle liée au genre sur la société pendant et après les conflits De présenter les politiques de l'ONU/ l'UA en matière de prise en compte de la dimension genre D'expliquer le cadre juridique relatif aux femmes, à la paix et la sécurité en insistant sur les résolutions 1325, 1820, 1888, 2106 2122 du Conseil de Sécurité de l'ONU De présenter le rôle des casques bleus en matière de prise en compte de la dimension genre dans le cadre de leur travail
Module 5.3: Déontologie et discipline.		
<ul style="list-style-type: none"> Déontologie et politiques en matière de discipline de l'UA / l'ONU dans le cadre du maintien de la paix 	Familiariser les participants avec les normes déontologiques et les conséquences des infractions y afférentes dans le cadre des OSP.	<p>À la fin du module, les participants seront en mesure:</p> <ul style="list-style-type: none"> D'énumérer les trois principes clés régissant la conduite du personnel PSO. D'indiquer ce qui constitue une

Module 5.3: Déontologie et Discipline (suite.)		
STRUCTURE/CONTENU	BUT	Résultats d'apprentissage:
<ul style="list-style-type: none"> Définitions et catégories d'infractions pour le personnel des OSP Abus et Exploitation sexuels (SEA): définitions et normes Impact des infractions sur la population d'accueil, la victime, la mission d'OSP et casques bleus (coupable), et les conséquences y relatives Responsabilités en matière de prévention, d'information et de répression des infractions et ses conséquences 		<p>faute lourde.</p> <ul style="list-style-type: none"> D'expliquer ce qui constitue une exploitation ou un abus sexuel (SEA), eu égard aux normes uniformes que les membres du personnel d'OMP sont censés appliquer D'indiquer l'impact et les conséquences des différentes catégories d'infractions sur/pour la population d'accueil, la victime, la mission d'OSP et le personnel de maintien de la paix (coupable) De présenter brièvement la démarche en trois points du Département Chargé des Opérations de Maintien de la Paix de l'ONU (UN DPKO), en matière de répression de l'exploitation et des abus sexuels. De présenter la politique de l'UA en matière de déontologie et de discipline dans le cadre des OSP.
Module 5.4: Protection des civils.		
<ul style="list-style-type: none"> Définition des termes Histoire et évolution du programme de protection des civils Distinction entre PoC et R2P Mandats de PoC, stratégies et l'approche à trois niveaux de l'ONU / à quatre niveaux de l'UA Rôles et responsabilités de chaque composante en matière de mise en oeuvre du mandat de PoC. 	Familiariser les participants avec les concepts, les politiques et les lignes directrices de l'ONU/UA en matière de protection des civils	<p>À la fin du module, les participants seront en mesure:</p> <ul style="list-style-type: none"> De définir et opérer la distinction entre les termes R2P et PoC. De retracer l'histoire et l'évolution du «programme de protection» et de PoC. De préciser les stratégies et l'approche à trois / quatre niveaux de mandats de PoC, et d'en donner des exemples. De présenter un aperçu de l'importance du mandat de PoC en vue

Module 5.4: Protection des Civils (suite.)		
STRUCTURE/CONTENU	BUT	Résultats d'apprentissage:
<ul style="list-style-type: none"> • l'importance du mandat de PoC à la réussite d'une mission. • Défaut de protection des civils et conséquences • Difficultés liées à la mise en oeuvre du mandat PoC protéger les civils dans une mission de PSO. 		<p>de la réussite d'une mission.</p> <ul style="list-style-type: none"> • De préciser les rôles et les responsabilités de chaque composante dans la mise en oeuvre du mandat de PoC. • De présenter les difficultés liées à la mise en oeuvre du mandat de PoC, et les conséquences du défaut de protection des civils dans le cadre d'une mission d'OSP.
Module 5.5: Protection de l'enfance.		
<ul style="list-style-type: none"> • La définition d'un «enfant» en droit international (droit international humanitaire et droits de l'homme) • Protection des enfants en vertu du droit international humanitaire • Vue d'ensemble sur la protection des enfants en cas situation de crise • Croissance et le développement des enfants • Impact des conflits armés sur les enfants • Communication verbale et non verbale langage gestuel et techniques d'entretien adaptées aux enfants • Mécanisme de Surveillance et de diffusion de rapports (MRM) sur les violations graves de la résolution 1612 (2005) du Conseil de Sécurité de l'ONU 	Familiariser les participants avec les concepts, les politiques et les lignes directrices en matière de protection de l'enfance dans le cadre des OSP	<p>À la fin du module, les participants seront en mesure:</p> <ul style="list-style-type: none"> • D'énoncer la définition d'un «enfant» en droit international (droit international humanitaire et droits de l'homme) • D'expliquer les moyens existant en droit international pour la protection ces enfants touchés par les conflits armés. • De présenter le concept de protection de l'enfant en situation de crise. • De décrire les phases de croissance physique, émotionnelle et cognitive de l'enfant. • De décrire l'impact des conflits armés sur les enfants • D'illustrer des compétences essentielles en matière de Communication verbale et non verbale adaptées aux enfants • D'expliquer les moyens à la disposition des casques bleus en matière de Surveillance et de diffusion de rapports (MRM) sur les six violations majeures.

Module 5.6: Primauté du droit		
STRUCTURE/CONTENU	BUT	Résultats d'apprentissage:
<ul style="list-style-type: none"> • Signification de la «primauté du droit» • Piliers et acteurs en matière de primauté du droit • Processus et instruments mis en oeuvre dans le cadre de la primauté du droit • Nécessité d'une approche intégrée en matière de planification et de mise en oeuvre d'un programme de promotion de la primauté du droit dans le cadre d'une OSP. • Entraves et dilemmes en matière de mise en oeuvre de la primauté du droit dans le cadre d'une OSP 	Renforcer la prise de conscience des participants sur le concept de primauté du droit et son importance dans le cadre d'OSP.	<ul style="list-style-type: none"> • D'expliquer le concept de primauté du droit. • De mettre en évidence les piliers et les acteurs en matière de primauté du droit. • De décrire les processus et instruments mis en oeuvre dans le cadre de la primauté du droit • D'expliquer la nécessité d'une approche intégrée en matière de planification et de mise en oeuvre d'un programme de promotion de la primauté du droit dans le cadre d'une OSP. • Expliciter les entraves et dilemmes en matière de mise en oeuvre de la primauté du droit dans le cadre d'une OSP
Module 5.7: Désarmement, démobilisation et réinsertion (DDR).		
<ul style="list-style-type: none"> • Définition des termes • Contexte du DDR dans l'OSP/ maintien de la paix [lien entre DDR et armes légères et de petit calibre (ALPC)] • Conception, structures et processus du DDR pour les options de planification et de mise en oeuvre • Rôles et responsabilités de la police et de l'armée: • Questions transversales (telles que la dimension genre, la jeunesse et l'enfance associés aux forces et groupes armés, les mouvements transfrontaliers, l'aide alimentaire, le VIH / SIDA, la santé, l'information du public, la communication stratégique, le développement socioéconomique, etc) • Considérations sécuritaires et de sûreté particulières. 	Doter les participants de connaissances et compétences nécessaires dans le cadre du processus de désarmement, démobilisation et réintégration (DDR) ainsi que les rôles et les tâches y relatives.	<p>À la fin du module, les participants seront en mesure:</p> <ul style="list-style-type: none"> • De définir le DDR dans le cadre des OSP de l'UA et du maintien de la paix des Nations Unies. • De présenter les conditions du processus de DDR dans le cadre de l'OSP / de maintien de la paix. • De présenter la conception, les structures et les processus en matière de planification et de modalités de mise en oeuvre du DDR. • D'expliquer les problématiques transversales majeures inhérentes au processus de DDR. • De donner une vue d'ensemble des considérations sécuritaires et de sûreté du processus de DDR

Learning Objective 6: Sureté, Sécurité et Compétences pratiques en matière d'OSP

STRUCTURE/CONTENU	BUT	Résultats d'apprentissage:
<p>L'objectif d'apprentissage 6 est couvert par les six modules suivants:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Dialogue, Négociation et Médiation (et efficacité en matière de communication) • VIH et SIDA • Santé et Hygiène Corporelles • Premiers secours • Gestion du Stress • sensibilisation aux mines / objets non explosés (UXO) / bombes artisanales (IED). • Sureté et Sécurité • Initiation à l'Orientation cartographique et à la Navigation • Communication Radio et sous d'autres formes • Élaboration des rapports • Conditions de travail et de vie dans le cadre d'une mission d'OSP. • Aptitudes en matière de sécurité routière, de conduite automobile et de dépannage • Exercice Pratique 	To equip participants with knowledge and skills required to operate in a PSO environment.	-

Module 6.1: Dialogue, négociation, médiation (et Efficacité en matière de Communication)

<ul style="list-style-type: none"> • Définition des termes • Centre d'intérêt, position et sources d'influence des acteurs • Intérêt en rapport avec la position • Aspects culturels du dialogue et de la négociation • Phases de la négociation • Approches efficaces de la négociation • Techniques de médiation • compétences en matière de communication efficace • Travailler avec les traducteurs et les interprètes 	To enhance the knowledge and skills of participants in dialogue, negotiation and mediation in a PSO environment.	<p>À la fin du module, les participants seront en mesure:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Définir le dialogue, la négociation et la médiation. • De cerner les acteurs majeurs d'un conflit et leurs centres d'intérêt, positions et sources d'influence • D'expliquer la différence entre les centres d'intérêts et la position des acteurs dans un conflit • De citer des exemples d'aspects culturels du dialogue et de la négociation
---	--	--

Module 6.1: Dialogue, négociation, médiation (et Efficacité en matière de Communication)

STRUCTURE/CONTENU	BUT	Résultats d'apprentissage:
		<ul style="list-style-type: none"> • De donner un bref aperçu des phases de la négociation De présenter des approches efficaces en matière de négociation • De présenter des techniques de médiation • De préciser une démarche pertinente pour collaboration efficace avec les traducteurs et les interprètes.

Module 6.2: VIH et SIDA

<ul style="list-style-type: none"> • Définition des termes • Stratégies de transmission et de prévention du VIH • Mythes et réalités sur le VIH & SIDA • Dépistage et Conseils sur le VIH • Facteurs de risque personnels • Traitement du VIH • Effets du VIH et du SIDA sur la société dans un contexte d'OSP • Les responsabilités et les conséquences pour les membres du personnel d'OSP en cas de violation des règles et normes définies • Utilisation appropriée et efficace des préservatifs • Politiques de l'UA / l'ONU en matière de VIH et de SIDA 	Améliorer les connaissances des participants sur le VIH & SIDA et son impact dans un contexte d'OSP.	<p>À la fin du module, les participants seront en mesure:</p> <ul style="list-style-type: none"> • De définir le VIH et le SIDA • D'expliquer la transmission et les stratégies de prévention du VIH • De citer des exemples de mythes et de réalités concernant le VIH et le SIDA • De présenter brièvement le dépistage et des conseils concernant le VIH • De décrire les facteurs de risque personnels, l'importance du traitement du VIH, et l'importance de l'utilisation appropriée et efficace des préservatifs. • De décrire les effets du VIH et du SIDA sur les individus, la communauté et la mission d'OSP. • Les responsabilités et les conséquences pour les membres du personnel d'OSP en cas de violation des règles et normes définies • De décrire l'utilisation correcte du préservatif. • D'expliciter les politiques de l'UA / l'ONU en matière de VIH et de SIDA
--	--	--

Module 6.3: Santé et Hygiène Corporelles		
STRUCTURE/CONTENU	BUT	Résultats d'apprentissage:
<ul style="list-style-type: none"> Définition des termes contrôles médicaux Vaccinations et prophylaxie fondamentale Risques de santé / atténuation majeurs dans le cadre d'une mission d'OSP (par exemple le paludisme, le choléra, etc) et l'atténuation des risques Soutien médical dans le cadre d'une mission d'OSP (par exemple, le niveau des installations sanitaires et d'évacuation) Hygiène élémentaire 	Prodiguer aux participants des conseils sur l'entretien d'une bonne santé et de l'hygiène corporelle.	<p>À la fin du module, les participants seront en mesure:</p> <ul style="list-style-type: none"> D'expliquer les terminologies médicales liées à la santé et à l'hygiène De discuter de l'importance de contrôles médicaux réguliers et particulièrement des contrôles médicaux complets annuels et de fin de mission. D'exposer sur l'importance de la vaccination et la prophylaxie de base pour le le personnel des OSP. De citer les risques sanitaires majeurs possibles dans un contexte d'OSP. De citer des exemples de structures sanitaires et d'aides médicales disponibles dans le cadre d'une mission d'OSP. D'expliquer les bonnes pratiques d'hygiène élémentaire attendues du personnel dans un contexte d'OSP.
Module 6.4: Premiers secours		
<ul style="list-style-type: none"> Définition des termes Principes généraux concernant les premiers secours Évaluation des patients Réanimation cardio-pulmonaire (RCP) dégagement des voies respiratoires Prise en charge du saignement Prise en charge du choc Blessures et fractures Prise en charge des morsures et piqûres Évacuation 	To provide participants with basic knowledge, principles and skills in First Aid.	<p>À la fin du module, les participants seront en mesure:</p> <ul style="list-style-type: none"> De faire un bref exposé sur les premiers secours De procéder à la démonstration d'une réanimation cardio-pulmonaire (RCP), et d'un dégagement des voies respiratoires en cas d'obstruction des voies respiratoires supérieures D'indiquer comment gérer une hémorragie interne et une hémorragie externe. D'expliquer comment gérer le choc.

Module 6.4: Premiers secours		
STRUCTURE/CONTENU	BUT	Résultats d'apprentissage:
		<ul style="list-style-type: none"> De procéder à la démonstration de la manière de gérer les blessures et les fractures, ainsi que les morsures et les piqûres.
Module 6.5: Gestion du Stress		
<ul style="list-style-type: none"> définition du stress Types et symptômes du stress Causes et effets du stress Caractéristiques de stress aigu Faire face au stress (y compris des informations sur les ressources disponibles au sein des missions pour faire face et gérer le stress comme le counseling et le bien-être personnel) Gestion du Stress 	Améliorer les connaissances des participants sur le stress et sur les techniques de bases concernant sa prise en charge dans un contexte d'OSP.	<p>À la fin du module, les participants seront en mesure:</p> <ul style="list-style-type: none"> De décrire brièvement les types et les symptômes de stress. D'énumérer les causes du stress. De décrire les effets du stress. De décrire les caractéristiques d'un stress aigu. De donner un aperçu des mécanismes permettant de faire face au stress (y compris des informations sur les ressources disponibles au sein des missions pour faire face et gérer le stress comme le counseling et le service social) D'expliquer comment gérer le stress.
Module 6.6: Sensibilisation en matière de mines / UXO / IED		
<ul style="list-style-type: none"> Définition des termes Types et effets des mines, des pièges, des munitions non explosées (UXO), des bombes artisanales (IED), etc Emplacement de mines, symboles (intentionnels et non intentionnels) et l'indication de champs de bataille Mythes et réalités sur les mines Conduite à tenir en situation difficile dans un champ de mines Mesures de sécurité 	To provide participants with basic knowledge, principles and skills in First Aid.	<p>À la fin du module, les participants seront en mesure:</p> <ul style="list-style-type: none"> D'expliquer les terminologies associées aux mines D'identifier pratiquement les différents types de mines et leurs effets. De décrire les signes et les marques de champs de mines. De citer des exemples de mythes et de réalités concernant les mines D'identifier les pièges, munitions non explosées et les engins

Module 6.6: Sensibilisation en matière de mines / UXO / IED (suite.)		
STRUCTURE/CONTENU	BUT	Résultats d'apprentissage:
		<ul style="list-style-type: none"> explosifs improvisés (UXO) / IED. D'expliquer comment réagir à la rencontre d'une mine / en cas de soupçon sur champ de mines, et les techniques permettant de quitter un secteur miné.
Module 6.7: Sureté et Sécurité		
<ul style="list-style-type: none"> Vue d'ensemble des menaces de sécurité dans un contexte d'OSP Le système de gestion de la sécurité (SMS) des Nations Unies / Union africaine et son application dans le cadre de la mission Processus de gestion des risques de sécurité (SRM) du département de la sûreté et de la sécurité (DSS) de l'ONU/l'UA Implications de certains comportements individuels sur la sécurité du personnel de la mission Sûreté et sécurité personnelles Comment réagir en cas d'urgence avec / sans un plan d'évacuation en place Mécanismes de résolution des problèmes de sûreté et de sécurité Exercices de sureté et de sécurité (ex: armes légères) 	Initier les participants à la consultation des cartes et à la navigation.	<p>À la fin du module, les participants seront en mesure:</p> <ul style="list-style-type: none"> De présenter une vue d'ensemble des menaces de sécurité dans un contexte d'OSP D'expliquer le système de gestion de la sécurité (SMS) des Nations Unies / Union africaine et son application dans le cadre de la mission De présenter brièvement le processus de gestion des risques de sécurité (SRM) du département de la sûreté et de la sécurité (DSS) de l'ONU (et de l'UA) De présenter brièvement les Implications de certains comportements individuels sur la sécurité du personnel de la mission De présenter les mesures générales permettant d'améliorer la sureté et la sécurité personnelles. D'expliquer comment réagir en cas d'urgence avec / sans un plan d'évacuation en place De décrire les mécanismes de résolution des problèmes de sûreté et de sécurité De procéder à des exercices de sureté et de sécurité (ex: armes légères)

Module 6.8: Initiation à l'orientation cartographique et à la navigation		
STRUCTURE/CONTENU	BUT	Résultats d'apprentissage:
<ul style="list-style-type: none"> Définition des termes (ex: carte, navigation, etc) caractéristiques de contour et de relief Entités ou formes terrestres physique (monticule, éperon rocheux, vallée, col) Système de grille et références de la grille Aides à la navigation, ex: cartes, boussoles et Global Positioning System (GPS) 	Initier les participants à la consultation des cartes et à la navigation.	<p>À la fin du module, les participants seront en mesure:</p> <ul style="list-style-type: none"> D'identifier des éléments de relief sur une carte D'effectuer une démonstration pratique de consultation de carte et de communication/ utilisation des coordonnées de grille D'expliquer comment se déplacer sur le terrain à l'aide d'une carte De décrire les fonctions de base d'une boussole et du GPS D'effectuer une démonstration pratique d'utilisation d'une boussole et d'un GPS
Module 6.9: Communication Radio et sous d'autres formes		
<ul style="list-style-type: none"> Qu'est-ce que la communication? Importance de la communication par la radio Procédure radio téléphonique (ex: alphabets phonétiques et des mots de procédure) Discipline de communication radio Maintenance des équipements radio Séances de travaux pratiques sur le fonctionnement de la radio Autres exemples d'instruments 	Familiariser les participants avec l'utilisation de la radio et d'autres formes d'instruments ie communication.	<p>À la fin du module, les participants seront en mesure:</p> <ul style="list-style-type: none"> D'expliquer ce qu'est la communication. D'expliquer l'importance de la communication radio dans un contexte d'OSP. De décrire la procédure radio téléphonique. D'expliquer l'importance de la discipline de communication radio dans un contexte d'OSP. De décrire le processus de maintenance des équipements de radio. De procéder à des exercices de démonstrations d'utilisation des communications radio pour l'envoi et la réception de messages.

Module 6.9: Communication Radio et sous d'autres formes (suite.)		
STRUCTURE/CONTENU	BUT	Résultats d'apprentissage:
		<ul style="list-style-type: none"> De citer d'autres exemples d'instruments de communication.
Module 6.10: Élaboration des rapports		
<ul style="list-style-type: none"> Normes minimales en matière de rédaction de rapports dans le cadre d'une mission d'OSP Importance des rapports précis et transmis en temps opportun Éléments essentiels en matière de rédaction de rapports Importance et signification des six questions Recommandations fondamentales en matière de rédaction (grammaire, abréviations, dates, les noms de lieux et chiffres) Travaux pratiques sur l'élaboration de rapports 	Doter les participants de connaissances de base, de principes et des compétences en matière de secourisme.	<ul style="list-style-type: none"> À la fin du module, les participants seront en mesure: <ul style="list-style-type: none"> De présenter brièvement les normes minimales en matière de rédaction de rapports dans le cadre d'une mission d'OSP D'expliquer l'importance de la précision des rapports de leur transmission en temps opportun De mettre en évidence les éléments essentiels en matière de rédaction de rapports D'expliquer l'importance et la signification des six questions D'énoncer les recommandations fondamentales en matière de rédaction (grammaire, abréviations, dates, les noms de lieux et chiffres) D'illustrer l'aptitude en matière de remplissage avec exactitude et de transmission en temps opportun de rapports normalisés.
Module 6.11: Conditions de vie et de travail dans un contexte d'OSP		
<ul style="list-style-type: none"> Conditions de travail et de vie dans le cadre d'une mission d'OSP. Difficultés potentielles dans le cadre d'une mission d'OSP Contact et collaboration avec les membres du personnel de l'OSP dans le cadre de la mission Faire face à un contexte multiculturel d'après conflit 	Sensibiliser les participants sur la vie commune et sur les conditions de travail sur le terrain.	<ul style="list-style-type: none"> À la fin du module, les participants seront en mesure: <ul style="list-style-type: none"> De décrire les conditions de vie et de travail dans un contexte d'OSP Présenter brièvement les difficultés auxquelles les membres du personnel d'OSP sont susceptibles de faire face dans le cadre d'une mission d'OSP. D'expliquer la procédure permettant de rendre

Module 6.11: Conditions de vie et de travail dans un contexte d'OSP (suite.)		
STRUCTURE/CONTENU	BUT	Résultats d'apprentissage:
<ul style="list-style-type: none"> Safe driving techniques 		<ul style="list-style-type: none"> en contact avec les membres du personnel de l'OSP et et de collaborer avec eux ans le cadre de la mission D'expliquer les dispositions à prendre afin de collaborer efficacement dans un contexte multiculturel d'après conflit.
Module 6.12: Sécurité routière, Conduite automobile et dépannage		
<ul style="list-style-type: none"> Fonctionnement d'un véhicule 4 roues motrices (4RM) Différence entre 2RM et 4RM Techniques de conduite défensive Théorie sur les principales causes d'accidents de la route Normes de conduite de l'UA / l'ONU Techniques de freinage et distances de sécurité pour le freinage Divers états de la route et du terrain propices à une conduite sûre techniques de dépannage de véhicules Procédures de visites techniques et de maintenance de véhicules Techniques de conduite sécuritaire 	Renforcer la sensibilisation à la sécurité routière en général et les connaissances théoriques et pratiques en matière de conduite automobile et d'entretien appropriés et sécurisés de véhicules tous terrains à 4 roues motrices conformément aux normes de l'UA / ONU.	<ul style="list-style-type: none"> À la fin du module, les participants seront en mesure: <ul style="list-style-type: none"> De comprendre le fonctionnement d'un véhicule à 4 roues motrices (4RM). D'opérer la distinction entre 2RM et 4RM De décrire la conduite défensive. D'indiquer sur les principales causes d'accidents de la route D'avoir une bonne connaissance des normes de conduite de l'UA / l'ONU De cerner les différentes techniques de freinage et les distances de sécurité pour le freinage De cerner les différents états de la route et du terrain propices à une conduite sûre De mettre en pratique les techniques de dépannage de véhicules De mettre en pratique les procédures de visites techniques et de maintenance de véhicules De mettre en pratique les techniques de conduite sécuritaire sur le terrain

Module 6.13: Exercice Pratique

STRUCTURE/CONTENU	AIM	Résultats d'apprentissage:
<ul style="list-style-type: none"> Mise en place, planification, préparation et exécution de l'exercice Tâches ayant pour thème les problèmes relevant des services organiques du domaine (ex: droits de l'homme, égalité des sexes / violence sexuelle et basée sur le genre, société civile, aide humanitaire, primauté du droit, prise d'otages et détournement etc) Faire appel à des exemples d'interventions possibles en fonction des problèmes identifiés dans le scénario Carana. <ul style="list-style-type: none"> Détournement/ prises d'otages Point de contrôle Poste de police / prison (observation des droits humains y compris les droits de l'enfant / accompagnement et conseil, techniques de négociation Mines / UXO / attaque IED (IAD / traitement médical /Évacuation Aide humanitaire (négociation / gestion des conflits) Patrouille pédestre - armes blanches (premiers secours) et vol (enquête) patrouille motorisée Application de compétences pratiques (consultation de carte, radio, GPS, conduite automobile, communications radio) Planification, la routine de QG et élaboration de rapports dans le cadre d'une mission d'OSP (événements prévus / activités) 	<p>Évaluer l'aptitude des participants à appliquer la théorie et les compétences requises en matière d'OSP dans le cadre d'un scénario d'exercice pratique.</p>	<p>À la fin du module, les participants seront en mesure:</p> <ul style="list-style-type: none"> D'identifier et effectuer des tâches liées aux problèmes posés dans les services organiques de police en relation avec le domaine pertinent.. De mettre en application les connaissances et les compétences acquises au cours de la formation concernant les problèmes soulevés dans le scénario Carana. D'exécuter les activités en groupe portant sur la planification, le commandement et le contrôle, la communication et l'administration dans le cadre d'une mission d'OSP.

Glossaire des Termes et Abréviations

ACIRC	Force africaine de réaction rapide en situation de crise
AFISM CAR/ MICAR	Mission internationale de soutien de la paix à la République Centrafricaine sous conduite africaine
AFISMA	Mission internationale de soutien de la paix au Mali sous conduite africaine
AMISOM	Mission de l'UA en Somalie
APSTA	Association Africaine des Instructeurs au Maintien de la Paix
ASF	Force Africaine en attente
AU	Union Africaine
AUPSC	Conseil de paix et de sécurité de l'Union Africaine
CBI	Entretien basé sur la compétence
CIMIC	Coordination civilo-militaire
CPR	Réanimation cardiopulmonaire
CPX	Exercice de poste de commandement
DDR	Désarmement, Démobilisation et Réintégration
DSS	Département de la Sureté et de la Sécurité
DuF	Directives sur l'usage de la Force
FPU	Groupement constitué de Police
FTX	Exercice de formation sur le terrain
GPS	Global Positioning System
HIV & AIDS	Virus de l'immunodéficience humaine et Syndrome d'immunodéficience humaine acquise
HoC	Chef de composante
HoM	Chef de mission
HQ	Quartier Général
ICRC	Comité International de la Croix Rouge
IAD	Exercice de premiers secours
IED	Engins explosifs improvisés
IHL	Droit International Humanitaire
IPO	Agent de police
IPSTC	Centre International de formation au Maintien de la Paix
JLOC	Centre commun d'opérations logistiques
JMAC	Cellule d'analyse conjointe de la Mission
JOC	Centre d'opération conjoint
LEA/LEO	Services répressifs/agent de maintien de l'ordre
MAM	Suivi, Conseil et Accompagnement
MILOBS	Observateurs militaires

MOU/CA/TA	Protocole d'accord / Accord de Contribution / Accord technique (MOU/ CA / TA)
PoC	Protection des Civils
PSO	Opérations de soutien à la paix
PSOD	Département des Opérations de soutien à la paix
RECs	Communautés Economiques Régionales
RFP	Agent de Coordination de la Liste de service
RMs	Mécanismes Régionaux
RoE	Règles d'engagement
RRR	Réforme restructuration et rétablissement
SEA	Exploitation et abus sexuels
SGBV	Violence sexuelle et liée au genre
SLT	Équipe dirigeante
SME	Expert en la matière
SMS	Système de Gestion de la Sécurité
SMT	Equipe de Gestion de la Sécurité
SOFA	Accord sur l'état des forces
SOMA	Accord sur l'état de la mission
SOPs	Procédures opérationnelles normalisées
SRM	Gestion des Risques de sécurité
UN	Nations Unies
UN DPKO	Département des opérations de Maintien de la Paix des Nations
UNSC	Unies
UNSCR	Résolution du Conseil de Sécurité des Nations Unies
UXO	Munitions non explosées

Références et Bibliographie

Objectif d'apprentissage 1:

Module 1.1

Engel, Chabal P U, and Gentili, A (eds) 2005. *Is Violence Inevitable in Africa? Theories of Conflict and Approaches to Conflict Prevention*. Leiden, The Netherlands: Brill Academic Publishers.

Okoth P G and Ogot B A (eds) 2000. *Conflict in Contemporary Africa* Nairobi, Jomo Kenyatta Foundation.

Rotberg, R 2004. *The Failure and Collapse of Nation-States*, in *When States Fail: Causes and Consequences*. Princeton University Press.

St-Pierre, Kristine 2008. *Understanding the Spectrum of Conflict*. Pearson Peacekeeping Center.

http://www.operationspaix.net/data/document/5029~v~then_and_now_understanding_the_spectrum_of_complex_peace_operations.pdf.

UN 1998. *The causes of conflict and the promotion of durable peace and sustainable development in Africa*. UNGAS/UNSCR (A/52/871-S/1998/318).

http://www.un.org/africa/osaa/reports/a_52_871_causes%20of%20conflict%201998.pdf.

UN 1998. *The causes of conflict and the promotion of durable peace and sustainable development in Africa*. UNGAS/UNSCR (A/68/220-S/2013/475).

http://www.un.org/africa/osaa/reports/sg_causes_of_conflict_2013_en.pdf.

Van de Walle, N 1997. *Neopatrimonial Rule in Africa*, In Bratton, M. and Van de Walle, N (eds), *Democratic Experiments in Africa: Regime Transitions in Comparative Perspective*. Cambridge, UK: Cambridge University Press.

<http://www.gsdrc.org/go/display/document/legacyid/1413>.

Module 1.2

De Coning C, and Ian H 2008. *Conflict Management for Peacekeepers and Peacebuilders*. Durban: ACCORD.

<http://www.accord.org.za/publications/books/368-conflict-management-for-peacekeepers-and-peacebuilders.html>.

Levinger, M 2008. *The Strategic Listening Framework*. Washington, DC, USA: United States Institute for Peace.

Levinger, M 2013. *Conflict Analysis: Understanding Causes Unlocking Solutions*. Washington DC, USA: United States Institute for Peace.

<http://www.usip.org/publications/conflict-analysis>.

Mason, Simon and Rychard, Sandra. *Conflict Analysis Tools*. Swiss Agency for Development and Cooperation (SDC). Freiburgstrasse, Bern

Shay B L 2004. Conflict Mapping. Centennial, Colorado, USA: Conflict Management Support.

Shay B L. 2003. The Conflict Mapping Chart. Centennial, Colorado, USA: Conflict Management Support.
http://www.cmsupport.org/conflictmapping/conflictmappingchart_shaybright.pdf.

Shonali S 2002. The Conflict Analysis Framework (CAF) – Identifying Conflict Related Obstacles to Development. Washington, DC, USA: World Bank Dissemination Notes.
<http://documents.worldbank.org/curated/en/2002/10/2166829/conflict-analysis-framework-caf-identifying-conflict-related-obstacles-development>.

UNDP 2004. Inter-Agency Framework for Conflict Analysis in Transition Situations. New York, NY, USA. www.undg.org/archive_docs/5329-common_inter-agency.

USAID 2005. Conducting a Conflict Assessment – A Framework for Strategy and Program Development. Washington, DC, USA.
<http://www.rmpportal.net/library/content/tools/conflict-assessment-and-management-tools/conducting-a-conflict-assessment-a-framework-for-strategy-and-program-development/view>.

Module 1.3

Aboagye, F 2012. A stitch in time would have saved nine: Operationalizing the African Standby Force. Policy Brief No 34. Pretoria: ISS, September.
<http://www.issafrica.org/uploads/No34Sep2012-V2.pdf>.

Berman, E G and Sams, K E 2000. Peacekeeping in Africa: Capabilities and Culpabilities. Geneva, Switzerland: United Nations Institute of Disarmament Research (UNIDIR).
<http://www.unidir.org/files/publications/pdfs/peacekeeping-in-africa-capabilities-and-culpabilities-en-11.pdf>.

Canada Defense Forces. Peace Support Operations (B-GJ-005-307/FP-030) English Version, (Chapter 1 2002).
http://walterdorn.org/pdf/pso-manual_canada-dnd_6nov2002.pdf.

International Peace Academy 1990. The UN and Peacekeeping: Results, Limitations and Prospects. New York: MacMillan Press Ltd.

UN 1945. The Charter of the United Nations. San Francisco, USA:
<http://www.un.org/en/documents/charter/index.shtml>.

UN 2001. Strengthening co-operation with troop-contributing countries. UNSCR S/RES/1353 (2001). <http://unscr.com/files/2001/01353.pdf>.

UN 2003, Report of the African Union-United Nations panel on modalities for support to African Union peacekeeping operations. UNGAS/UNSCR A/63/666-S/2008/813 (2003).
<http://www.securitycouncilreport.org/atf/cf/%7b65bfcf9b-6d27-4e9c-8cd3-cf6e4ff96ff9%7d/ro%20s2008%20813.pdf>.

UN 2003. Handbook on United Nations Multidimensional Peacekeeping Operations (Chapter 1). DPKO/Peacekeeping Best Practices Unit (PBPU).
http://www.peacekeepingbestpractices.unlb.org/pbps/library/handbook_on_un_pkos.pdf.

UN 2005. Cooperation between the United Nations and regional organizations in maintaining international peace and security. UNSCR (S/RES/1631 (2005)).
<http://unscr.com/files/2005/01631.pdf>.

UN 2008. UN Peacekeeping Operations Principles and Guidelines (Capstone Doctrine). DPKO/DFS. http://pbpu.unlb.org/pbps/library/capstone_doctrine_eNg.pdf.

UN 2009. UN Peacekeeping PDT Standards, Core Pre-Deployment Training Materials, 1st edition. ITS/DPKO.
<http://peacekeepingresourcehub.unlb.org/PBPS/Pages/Public/AboutUsSecond.aspx>.

Objectif d'apprentissage 2: Module 2.1

AU 2000. Constitutive Act of the African Union. Lomé, Togo.
http://au.int/en/sites/default/files/Constitutive_Act_en_0.htm.

AU 2002. Protocol Establishing the Peace and Security Council of the African Union.
http://www.au.int/en/sites/default/files/Protocol_peace_and_security.pdf.

AU 2011. APSA 2010 Assessment Study Report.
<http://www.securitycouncilreport.org/atf/cf/%7B65BFCF9B-6D27-4E9C-8CD3-CF6E4FF96FF9%7D/RO%20African%20Peace%20and%20Security%20Architecture.pdf>.

ECCAS. Legal Instruments.
http://www.ceeac-eccas.org/index.php?option=com_content&view=article&id=51&Itemid=78.

ECOWAS 1993. Revised Treaty of the Economic Community of West African States.
<http://www.comm.ecowas.int/sec/index.php?id=treaty&lang=en>.

ECOWAS 1999. Protocol Relating to the Mechanism of Conflict Prevention, Management, Resolution, Peacekeeping and Security.
<http://www.comm.ecowas.int/sec/index.php?id=ap101299&lang=en>.

SADC. SADC Protocols. <http://www.sadc.int/about-sadc/overview/sa-protocols/>.

SADC 1992. Treaty of the Southern African Development Community.
<http://www.sadc.int/documents-publications/show/865>.

SADC 2001. Southern African Development Community Protocol on Politics, Defence and Security Cooperation.

UN 1945. The Charter of the United Nations. San Francisco, USA.
<http://www.un.org/en/documents/charter/index.shtml>.

UN 2011. Review of the ten-year capacity-building program for the African Union. UNGAS/UNSCR A/65/716-S/2011/54 (2011).
http://www.un.org/ga/search/view_doc.asp?symbol=A/65/716

Module 2.2

ICRC. The Geneva Conventions: The Core of International Humanitarian Law.
<http://www.icrc.org/web/eng/siteeng0.nsf/html/genevaconventions>.

UN 1999. Secretary General's Bulletin Observance by United Nations forces of international humanitarian law (ST/SGB/1999/13 Secretariat 6 August).
http://www.un.org/peace/st_sgb_1999_13.pdf.

UNHCR. Convention Relating to the Status of Refugees (Article 1A, 2).
www.unhcr.ch/html/menu3/b/o_c_ref.htm.

UNHCR. Standard Minimum Rules for Treatment of Prisoners.
http://www.unhcr.ch/html/menu3/b/h_comp34.htm.

Module 2.3

AU 1981. 1. African (Banjul) Charter on Human and Peoples' Rights.
http://www.achpr.org/files/instruments/achpr/banjul_charter.pdf. 1)metu@ohchr.org; 2) <http://www.ohchr.org/documents/publications/newcoretreatiesen.pdf>; 3) <http://www.ohchr.org/en/publicationsresources/pages/referencematerial.asp>.

AU 2009. African Union (Kampala) Convention for the Protection and Assistance of Internally Displaced Persons in Africa.
[http://au.int/en/sites/default/files/african_union_convention_for_the_protection_and_assistance_of_internally_displaced_persons_in_africa_\(kampala_convention\).pdf](http://au.int/en/sites/default/files/african_union_convention_for_the_protection_and_assistance_of_internally_displaced_persons_in_africa_(kampala_convention).pdf).

OHCHR. International Bill of Human Rights. <http://www2.ohchr.org/english/law/>.

OHCHR. Methodology, Education and Training Unit. Geneva: 1.

OHCHR. New Core International Human Rights Treaties.
<http://www.ohchr.org/documents/publications/newcoretreatiesen.pdf>.

OHCHR. The Core International Human Rights Treaties.
<http://www.ohchr.org/en/professionalinterest/pages/coreinstruments.aspx>.

UN 1945. The Charter of the United Nations. San Francisco, USA.
<http://www.un.org/en/documents/charter/index.shtml>.

UN 1948. Universal Declaration of Human Rights.
<http://www.ohchr.org/en/udhr/pages/introduction.aspx>.

UN OCHA 2003. Guiding Principles on Internal Displacement.
http://www.reliefweb.int/ocha_ol/pub/idp_gp/idp.html.

UN. CRC, Optional Protocol on the Involvement of Children in Armed Conflict (Article 1). Office of the Special Representative of the Secretary-General.
<http://www.un.org/children/conflict/keydocuments/english/crcoptionalproto19.html>.

UNHCR. Convention Relating to the Status of Refugees 1951.
<http://www.unhcr.org/protect/3c0762ea4.html>.

Module 2.4

UN 1945. The Charter of the United Nations. San Francisco, USA.
<http://www.un.org/en/documents/charter/index.shtml>.

UN 2008. UN Peacekeeping Operations Principles and Guidelines (Capstone Doctrine). DPKO/DFS. http://pbpu.unlb.org/pbps/library/capstone_doctrine_eNg.pdf.

UN General Assembly. Model Memorandum of Understanding (MOU) between the United Nations and Troop Contributing Countries (A/C.5/60/26) and subsequent amendments (A/61/19 Part III).
<http://cdu.unlb.org/portals/0/documents/keydoc8.pdf>.

UN General Assembly. Model Status of Forces Agreement for United Nations Peacekeeping Operations (A/45/592). Refer to Mandates listed under Current Operations.
<http://www.un.org/depts/dpko/dpko/index.asp>.

Objectif d'apprentissage 3: Module 3.1

Canada Defense Forces. Peace Support Operations (B-GJ-005-307/FP-030) English version, Chap 1. http://walterdorn.org/pdf/pso-manual_canada-dnd_6nov2002.pdf.

NORDCAPS. PSO Tactical Manual, Vol 1, Chap 2, Part 1.2.
<http://fr.scribd.com/doc/33594171/nordcaps-pso-tactical-manual-volume-i-3rd-edition-revised>.

UN 1945. The Charter of the United Nations. San Francisco, USA.
<http://www.un.org/en/documents/charter/index.shtml>.

UN 2003. Handbook on United Nations Multidimensional Peacekeeping Operations (Chap 1). DPKO/PBPU.
http://www.peacekeepingbestpractices.unlb.org/pbps/library/handbook_on_undpkos.pdf.

UN 2003. The 2nd Standard Generic Training Module (SGTM): Structure of United Nations Peace Operations. DPKO.
http://j3.rtarf.mi.th/poc/download/data/sgtm/a-%20the%20united%20nations/02%20structure%20of%20un%20pkos_doc.pdf.

- UN 2008. Policy regarding Authority, Command and Control in UN Peacekeeping Operations". Ref 2008-4. DPKO/DFS.
<http://digitalmoxie.com/unpolice/wp-content/uploads/2013/08/ii.5.b-policy-on-authority-command-and-control-final.pdf>.
- UN 2008. UN Peacekeeping Operations Principles and Guidelines (Capstone Doctrine). DPKO/DFS. http://pbpu.unlb.org/pbpps/library/capstone_doctrine_eNg.pdf.
- UN 2012. Civil Affairs Handbook (Part 1, Chap 1). DPKO/DFS.
http://www.un.org/en/peacekeeping/documents/civilhandbook/civil_affairs_handbook.pdf.
- UN. 2009. UN Peacekeeping PDT Standards, Core Pre-Deployment Training Materials, 1st edition. ITS/DPKO.
<http://peacekeepingresourcehub.unlb.org/pbpps/pages/public/aboutussecond.aspx>.
- UN. Contribution of UN peacekeeping to Early Peacebuilding: A UN DPKO/DFS Strategy (Chap 7, p25).
http://www.operationspaix.net/data/document/6797~v~the_contribution_of_united_nations_peacekeeping_to_early_peacebuilding_a_dpko_dfs_strategy_for_peacekeepers.pdf.
- UN. Guidelines for Joint Operation Center. Ref 2010-8. DPKO/DFS.
http://hogskolene.forsvaret.no/english/nodefic/students/documents/un%20jocguidelines_feb2010.pdf.
- UN. Joint Mission Analysis Centres (JMAC). Ref 2010-7. DPKO/DFS.
http://hogskolene.forsvaret.no/english/nodefic/students/documents/un%20jocguidelines_feb2010.pdf.
- UNITAR POCI 2004. Commanding UN Peacekeeping Operations. Lesson 7.
<http://j3.rtarf.mi.th/poc/document/data/doc2/unitar/commanding/pko.pdf>.

Module 3.2

- Canada, Defense Forces. Peace Support Operations (B-GJ-005-307/FP-030) English version, Chap 3, p200. http://walterdorn.org/pdf/pso-manual_canada-dnd_6nov2002.pdf.
- Chesterman, S 2004. The Use of Force in UN Peacekeeping Operations. DPKO/PBPU.
- International Institute of Humanitarian Law 2009. Rules of Engagement Handbook.
<http://www.usnwc.edu/getattachment/7b0d0f70-bb07-48f2-af0a-7474e92d0bb0/san-remo-roe-handbook>.
- UN 2001. Guidelines for the selection deployment rotation extension transfer & repatriation of military observers in PKOs. Ref 2010-30, Chap 2 and 3. DPKO.
<https://cc.unlb.org/unsasdocuments/keydocuments/2010.unmemmanual.pdf>
- UN 2003. Handbook on United Nations Multidimensional Peacekeeping Operations (Chap 1), DPKO/PBPU.
http://www.peacekeepingbestpractices.unlb.org/pbpps/library/handbook_on_undpkos.pdf.

- UN 2004. Commanding UN Peacekeeping Operations. Lesson 7. UNITAR POCI.
<http://j3.rtarf.mi.th/poc/document/data/doc2/unitar%20commanding%20pko.pdf>.
- UN 2006. United Nations Integrated Disarmament, Demobilization and Reintegration Standards (UN IDDRS), Module 4.40, Chaps 4 and 5.
<http://fba.php.ciber.se/wp-content/uploads/2013/05/iddrs44.pdf>.
- UN 2008. UN Peacekeeping Operations Principles and Guidelines (Capstone Doctrine). DPKO/DFS. http://pbpu.unlb.org/pbpps/library/capstone_doctrine_eng.pdf.
- UN 2009. UN Peacekeeping PDT Standards, Core Pre-Deployment Training Materials, 1st edition, Unit 2 Part 2. ITS/DPKO.
<http://peacekeepingresourcehub.unlb.org/PBPS/Pages/Public/AboutUsSecond.aspx>.
- UN 2011. Contribution of UN peacekeeping to early peacebuilding: an DPKO/DFS Strategy (Chap 7, 15), DPKO/DFS.
http://www.operationspaix.net/data/document/6797~v~the_contribution_of_united_nations_peacekeeping_to_early_peacebuilding_a_dpko_dfs_strategy_for_peacekeepers.pdf.
- UNITAR POCI 2006. UN Military Observers: Methods & Techniques for serving on a UN Observer Mission (Lesson 3).
<http://www.peaceopstraining.org/fr/courses/united-nations-military-observers>.

Module 3.3

- Canada, Defense Forces 2002. Peace Support Operations (B-GJ-005-307/FP-030) English version, Chap 3.
http://walterdorn.org/pdf/pso-manual_canada-dnd_6nov2002.pdf.
- UN 1995. UN Civilian Police Handbook. DPKO:
<http://info.publicintelligence.net/un-civilianpolice.pdf>.
- UN 2003. Handbook on United Nations Multidimensional Peacekeeping Operations, Chap 7. DPKO/PBPU.
<http://www.peacekeepingbestpractices.unlb.org/pbpps/library/handbook%20on%20un%20pkos.pdf>.
- UN 2007. Guidelines for UN Police Officers on Assignment with Peacekeeping Operations (DPKO/PD/2006/00135). DPKO/Police.
http://www.un.org/en/peacekeeping/sites/police/documents/pkop_unpol_guidelines_062010.pdf.
- UN 2008. UN Peacekeeping Operations Principles and Guidelines (Capstone Doctrine). DPKO/DFS. http://pbpu.unlb.org/pbpps/library/capstone_doctrine_eNg.pdf.
- UN 2009. UN Peacekeeping PDT Standards, Core Pre-Deployment Training Materials, 1st edition, Unit 2, Part 2. ITS/DPKO.
<http://peacekeepingresourcehub.unlb.org/pbpps/pages/public/aboutussecond.aspx>.

UN 2011. Contribution of UN Peacekeeping to Early Peacebuilding: an DPKO/DFS Strategy, Chap 7, 15). DPKO/DFS.
http://www.operationspaix.net/data/document/6797~v~the_contribution_of_united_nations_peacekeeping_to_early_peacebuilding_a_dpko_dfs_strategy_for_peacekeepers.pdf.

UN. Formed Unit Police Units in UN Peacekeeping Operations. Ref 2009-32. DPKO/DFS.
http://www.un.org/en/peacekeeping/sites/police/documents/formed_police_unit_policy_032010.pdf.

UNITAR POCI 2004. Commanding UN Peacekeeping Operations, Lesson 7.
<http://j3.rtarf.mi.th/poc/Document/data/doc2/UNITARCommandingPKO.pdf>.

Module 3.4

AU 2010. The Civilian Dimension of the African Standby Force. Peace Support Operations Division.
<http://www.accord.org.za/our-work/peacekeeping/publications/771-the-civilian-dimension-of-the-african-standby-force>.

UN 2003. Handbook on United Nations Multidimensional Peacekeeping Operations, Chap 1, 2, 3 and 4. DPKO/PBPU.
http://www.peacekeepingbestpractices.unlb.org/pbpps/library/handbook_on_un_pkos.pdf.

UN 2008. UN Peacekeeping Operations Principles and Guidelines (Capstone Doctrine). DPKO/DFS. http://pbpu.unlb.org/pbpps/library/capstone_doctrine_eng.pdf.

UN 2009. UN Peacekeeping PDT Standards, Core Pre-Deployment Training Materials, 1st edition, Unit 2 Part 2. ITS/DPKO.
<http://peacekeepingresourcehub.unlb.org/pbpps/pages/public/aboutussecond.aspx>.

UN 2011. Contribution of UN peacekeeping to Early Peacebuilding: an DPKO/DFS Strategy, Chap 7, 13 and 18). DPKO/DFS.
http://www.operationspaix.net/data/document/6797~v~the_contribution_of_united_nations_peacekeeping_to_early_peacebuilding_a_dpko_dfs_strategy_for_peacekeepers.pdf.

UN 2011. Tailored in-mission skills training for Civil Affairs Officers. Manual for Trainers. DPKO.
http://www.peacekeepingbestpractices.unlb.org/pbpps/library/dpko%20cad%20training%20package%20for%20trainers%20_july%2027%202011.pdf.

UN 2012. UN Civil Affairs Handbook. DPKO/DFS.
http://www.un.org/en/peacekeeping/documents/civilhandbook/civil_affairs_handbook.pdf.

Module 3.5

IPI 2012. The Management Handbook for UN Field Missions, Part 1.
http://www.ipinst.org/images/pdfs/handbook/management_handbook_linked.pdf.

UN 2006. Guidelines for Interaction between MONUC Military and Humanitarian Organizations. MONUC.
https://www.cimicweb.org/cmo/compapp/documents/unocha/cimic_drc_guidelines_final.pdf.

UN 2008. UN Peacekeeping Operations Principles and Guidelines (Capstone Doctrine). DPKO/DFS. http://pbpu.unlb.org/pbpps/library/capstone_doctrine_eng.pdf.

UN 2009. A New Partnership Agenda: Charting a New Horizon for UN Peacekeeping, Sect 3 and 4. DPKO/DFS. <http://www.un.org/en/peacekeeping/documents/newhorizon>.

UN 2009. UN Peacekeeping PDT Standards, Core Pre-Deployment Training Materials, 1st edition Unit 3 Part 2. DPKO/DFS.
<http://peacekeepingresourcehub.unlb.org/PBPS/Pages/Public/AboutUsSecond.aspx>.

UN 2011. Contribution of UN Peacekeeping to Early Peacebuilding: A UN DPKO/DFS Strategy, Chap 5, p7). DPKO/DFS.
http://www.operationspaix.net/data/document/6797~v~the_contribution_of_united_nations_peacekeeping_to_early_peacebuilding_a_dpko_dfs_strategy_for_peacekeepers.pdf.

UN 2012. NGOs, Civilians on the Battlefield & Host Nation Support. MSL 402, Sect 5. DPKO/DFS. <https://arotc.uncc.edu/sites/arotc.uncc.edu/files/MSL%20402%20Contents.pdf>.

UN 2012. Quick Impact Projects (QIPs). Ref 2012.21. DPKO/DFS.
https://docs.unocha.org/sites/dms/documents/dpko_dfs_revised_qips_2013.pdf.

UN 2012. UN Civil Affairs Handbook, Chap 3. DPKO/DFS.
http://www.un.org/en/peacekeeping/documents/civilhandbook/civil_affairs_handbook.pdf.

UN OCHA 2009. Policy instruction: OCHA's Structural Relationships Within An Integrated UN Presence.
https://docs.unocha.org/sites/dms/documents/120229_oom-integration_eng.pdf.

UNHCR 2006. UNHCR and the Military: a Field Guide.
http://www.the-ecentre.net/resources/e_library/doc/unhcr_and_the_military_1.pdf.

UNITAR POCI 2004. Commanding UN Peacekeeping Operations, Lesson 1 and Lesson 6.
http://j3.rtarf.mi.th/poc/document/data/doc2/unitar_commanding_dpko.pdf.

Objectif d'apprentissage 4:

Aboagye, F et al, 2010 (Authors). Bottlenecks to police deployments! Police capacity building and deployment in Africa. Pretoria: ISS paper 221, November:
<http://www.issafrica.org/publications/papers/bottlenecks-to-deployment-police-capacity-building-and-deployment-in-africa>.

AU 2003. Policy Framework Relating to the Establishment of the ASF.
<http://www.peaceau.org/uploads/asf-policy-framework-en.pdf>.

- AU 2008. ASF Doctrine (Chap 8).
http://civilian.peaceau.org/index.php?option=com_docman&task=catview&gid=53&Itemid=61&lang=en.
- AU 2009. ASF FPU Policy Framework Guidelines. 8 April.
- UN 2007. Guidelines for UN Police Officers on Assignment with Peacekeeping Operations (DPKO/PD/2006/00135).
http://www.un.org/en/peacekeeping/sites/police/documents/pkop_unpol_guidelines_062010.pdf.
- UN 2009. Formed Police Units in UN Peacekeeping Operations. Ref 2009-32. DPKO/DFS.
http://www.un.org/en/peacekeeping/sites/police/documents/formed_police_unit_policy_032010.pdf.
- UN 2009. UN Peacekeeping PDT Standards, Core Pre-Deployment Training Materials, 1st edition Unit 3 Part 2. DPKO/DFS:
<http://peacekeepingresourcehub.unlb.org/pbbs/pages/public/aboutussecond.aspx>.
- UN 2009. UN Peacekeeping PDT Standards, Specialized Training Material for Police, 1st edition:
<http://peacekeepingresourcehub.unlb.org/pbbs/pages/public/aboutussecond.aspx>.
- UN 2010. Formed Police Units in UN Peacekeeping Operations, Ref 2009.32. DPKO/DFS, 1 March.
http://www.un.org/en/peacekeeping/sites/police/documents/formed_police_unit_policy_032010.pdf.
- UN 2014. United Nations Police in Peacekeeping Operations and Special Political Missions, Ref. 2014.01, DPKO/DFS, 1 February.
<http://www.challengesforum.org/en/about/news/dpko-policy-on-international-police-peacekeeping-signed/>.

Objectif d'apprentissage 5:

Module 5.1

- Hofstede G 2001. Cultures Consequences: Comparing Values, Behaviours, Institutions, and Organizations Across Nations. London: UK: Sage Publications.
<http://www.amazon.com/cultures-consequences-comparing-institutions-organizations/dp/0803973241>.
- Lewis R D 2006. When Cultures Collide: Leading Across Cultures (3rd edition). Finland: WS Bookwell.
<http://www.studymode.com/essays/richard-lewsi-when-cultures-collide-742713.html>.
- OHRM. United Nations Competencies for the Future. Division for Organizational Development.
<http://www.un.org/staffdevelopment/viewpage.asp?selmenu=aboutus.asp>.

- Turner C H and Trompanaars F 2012. Riding the Waves of Culture: Understanding Diversity in Global Business. USA: McGraw-Hill Books.
<http://www.amazon.com/riding-waves-culture-understanding-diversity/dp/0071773088>.
- UN 2009. UN Peacekeeping PDT Standards, Core Pre-Deployment Training Materials, 1st edition. ITS/DPKO:
<http://peacekeepingresourcehub.unlb.org/pbbs/pages/public/aboutussecond.aspx>.

Module 5.2

- AU 2009. Gender Policy.
<http://wgd.au.int/en/sites/default/files/gender%20policy%20-%20english.pdf>.
- AU 2014. Gender Training Manual for AU PSOs: Reader and TOT Trainers Guide. AU Commission, WGDD.
- UN 2006. United Nations DPKO/DFS Policy on Gender Equality in UN Peacekeeping Operations. DPKO/DFS. <http://peacekeepingresourcehub.unlb.org>.
- UN 2009. UN Peacekeeping PDT Standards, Core Pre-Deployment Training Materials, 1st edition. ITS/DPKO.
<http://peacekeepingresourcehub.unlb.org/pbbs/pages/public/aboutussecond.aspx>.
- UN 2010. United Nations DPKO Policy "Gender Equality in UN Peacekeeping Operations", Ref 2010.15. DPKO:
www.un.org/en/peacekeeping/documents/gender_directive_2010.pdf.
- UN Security Council 2007. Report of the Secretary-General on Women and Peace and Security, Ref S/2007/567. <http://peacekeepingresourcehub.unlb.org>.
- UN Security Council. United Nations Security Council Resolutions 1325 (2000) and 1820 (2008) on Women, Peace, and Security (S/RES/1325 and S/RES/1820).
<http://peacekeepingresourcehub.unlb.org>.
- UN. Contribution of UN peacekeeping to Early Peacebuilding: A UN DPKO/DFS Strategy (Chap 7, p25).
http://www.operationspaix.net/data/document/6797~v~the_contribution_of_united_nations_peacekeeping_to_early_peacebuilding_a_dpko_dfs_strategy_for_peacekeepers.pdf.

Module 5.3

- UN 1945. The United Nations Charter. , Articles 100 and 101 (3). San Francisco, USA.
<http://www.un.org/en/documents/charter/index.shtml>.
- UN 1945. The United Nations Charter. San Francisco, USA.
<http://www.un.org/en/documents/charter/index.shtml>.

- UN 1998. We are United Nations Peacekeepers.
- UN 1999. Secretary General's Bulletin on Observance by United Nations forces of International Humanitarian Law (ST/SGB/1999/13).
<http://www.refworld.org/docid/451bb5724.html>.
- UN 2002. Secretary General's Bulletin on Status basic rights and duties of United National staff members (ST/SGB/2002/13), 1 November.
<http://www.un.org/esa/cdo/hr/rules%20and%20regulations/status,%20basic%20rights%20&%20duties%20of%20un%20staff%20members.pdf>.
- UN 2002. Secretary General's Bulletin on Status, basic rights and duties of officials other than Secretariat and experts on mission (ST/SGB/2002/9), 18 June.
http://www.un.org/hr_handbook/english_sourcedocuments/08secretarygene/2002/sgb20029regsgov-1/sgb20029regsgov.pdf.
- UN 2003. Secretary General's Bulletin on Special Measures for Protection from Sexual Exploitation and Sexual Abuse (ST/SGB/2003/13), 9 October.
<http://www.refworld.org/docid/451bb6764.html>.
- UN 2004. Secretary General's Bulletin on Use of Information and Communication Technology Resources and Data (ST/SGB/2004/15), 29 November.
<http://pbpu.unlb.org/pbps/library/cptm%20unit%204%20parts%201-2%20may%202009.pdf>.
- UN 2005. A comprehensive strategy to eliminate future sexual exploitation and abuse in UN Peacekeeping Operations, Ref A/59/710.
<http://www.un.org/en/pseataaskforce/achievements.shtml>.
- UN 2005. Secretary General's Bulletin on Protection against retaliation for reporting misconduct and for cooperating with duly authorized audits or investigations (ST/SGB/2005/21) 19 December.
http://www.unido.org/fileadmin/user_media_upgrade/overview/internal_oversight_services/dgb_m_116_protection_ag_retaliation_policy.pdf.
- UN 2010. An Analytical inventory of Peacekeeping Practice addressing Conflict related Sexual Violence.
http://www.peacewomen.org/portal_resources_resource.php?id=635.
- UN General Assembly. Resolution on Criminal accountability of United Nations officials and experts on mission (A/RES/62/63). <http://www.un.org/en/ga/sixth/65/CrimAcc.shtml>.
- UN General Assembly. Revised draft model Memorandum of Understanding between the United Nations and Troop Contributing Countries, including annex containing 'We are the United Nations Peacekeepers' from the UN General Assembly.
<http://www.un.org/news/press/docs/2007/gaspd368.doc.htm>.
- UN. 10 Rules/Code of Personal Conduct for Blue Helmets.
http://www.un.org/en/peacekeeping/documents/ten_in.pdf.
- UN. Conduct and Discipline Unit Website:
<http://www.un.org/depts/dpko/cdt/index.html>.
- UN. Directives for Disciplinary Matters involving Civilian Police Officers and Military Observers (DPKO/MD/03/00994).
<http://cdu.unlb.org/portals/0/pdffiles/policydocg.pdf>.
- UN. Report of the Special Committee on Peacekeeping Operations and its Working Group on the 2007 Resumed Session (A/61/19 Part III).
http://www.operationspaix.net/data/document/729~v~report_of_the_special_committee_on_peacekeeping_operations_and_its_working_group.pdf.
- UN. Secretary General's Bulletin on Prohibition of discrimination, harassment, including sexual harassment, and abuse of authority (ST/SGB/2008/5).
<http://www.un.org/esa/cdo/hr/circulars/stsgb20085%20-%20prohibition%20of%20discrimination%20and%20harassment.pdf>.
- UN. United Nations Code of conduct for law enforcement officials:
http://www.unhchr.ch/html/menu3/b/h_comp42.htm.
- UN. United Nations Financial Regulations and Rules (ST/SGB/2003/7).
<http://www.un.org/en/ga/about/ropga/abq.shtml>.
- UN. United Nations Staff Regulations, as contained in the latest Secretary General's Bulletin. (ST/SGB/2008/4).
<http://www.un.org/esa/cdo/hr/rules%20and%20regulations/staff%20regulations%20jy9.pdf>.
- UN. United Nations Staff Rules, as contained in the latest Secretary General's Bulletin (ST/SGB/2008/3).
http://www.un.org/staffdevelopment/pdf/st_ai_2011_1_sabbatical%20leave.pdf.
- UN. United Nations Volunteers Conditions of Services.
http://www.unv.org/fileadmin/docs/conditions_of_service/cos_intl_spec_20080901_.pdf.
- UNDP. Contractors' General Conditions of Contracts.
<http://www.undp.org/content/dam/undp/documents/procurement/documents/ic%20-%20general%20conditions.pdf>.
- USIP 2013. Criminalizing Sexual Exploitation and Abuse by Peacekeepers, Special Report, September 2013.
<http://www.usip.org/sites/default/files/SR335-Criminalizing%20Sexual%20Exploitation%20and%20Abuse%20by%20Peacekeepers.pdf>.

Module 5.4

- ICBR 2010. Children and armed conflict: A guide to International Humanitarian and Human Rights Law.
<http://resourcecentre.savethechildren.se/sites/default/files/documents/3392.pdf>.
- OAU 1990. African Charter on the rights and welfare of the child.
http://www.achpr.org/files/instruments/child/achpr_instr_charterchild_eng.pdf.

- Save the Children 2004. A Fighting Chance: Guidelines and implications for programmes involving children associated with armed groups and armed forces. London.
<http://resourcecentre.savethechildren.se/sites/default/files/documents/2716.pdf>.
- Save the Children 2009. Behind the Uniform: Training the military in child rights and child protection in Africa.
<http://resourcecentre.savethechildren.se/sites/default/files/documents/1863.pdf>.
- UN & Save the Children 2011. Training Manual on Child Rights and Child Protection for UNIFIL Peacekeepers. UNIFIL & Save the Children.
<http://resourcecentre.savethechildren.se/library/training-manual-child-rights-and-child-protection-unifil-peacekeepers>.
- UN 2009. Protecting Civilians in the Context of United Nations Peacekeeping Operations - Successes, Setbacks and Remaining Challenges. DPKO/OCHA:
<http://www.peacekeepingbestpractices.unlb.org/pbps/library/protecting%20civilians%20in%20the%20context%20of%20un%20pko.pdf>.
- UN 2010. Operational Concept on the Protection of Civilians in UN Peacekeeping Operations. DPKO/DFS:
<http://www.peacekeeping.org.uk/wp-content/uploads/2013/02/100129-dpko-dfs-poc-operational-concept.pdf>.
- UN 2011. Mainstreaming the protection, rights and well-being of children affected by armed conflict within United Nations Peacekeeping Operations, Ref 2009.17. DPKO/DFS:
http://www.un.org/en/peacekeeping/documents/dpkodfs_child_protection_policy.pdf.
- UN 2011. Report of the Special Committee on Peacekeeping Operations (A/65/19), Chap 10.
<http://www.securitycouncilreport.org/atf/cf/%7b65bfcf9b-6d27-4e9c-8cd3-cf6e4ff96ff9%7d/poc%20a%2065%2019.pdf>.
- UN OCHA 2003. Guidelines on The Use of Military and Civil Defence Assets To Support United Nations Humanitarian Activities in Complex Emergencies. March:
<http://www.refworld.org/pdfid/3f13f73b4.pdf>.
- UN OCHA 2011. Aide Mémoire for the Consideration of Issues Pertaining to the Protection of Civilians in Armed Conflict. Policy and Studies Series, Vol. I N°4, 20114th Edition:
<https://ochanet.unocha.org/p/documents/aide%20memoire%20on%20the%20protection%20of%20civilians%202010.pdf>.
- UN Security Council 2005. Security Council Resolution 1612 (2005) on Children Affected by Armed Conflict (S/RES/1612).
http://www.unicef.org/protection/securitycouncilresolution1612_en.pdf.
- UN Security Council 2007. Report of the Secretary-General on the Protection of Civilians in Armed Conflict, Ref S/2007/643. New York:
http://www.un.org/en/peacekeeping/documents/sc_poc_meetings.pdf.
- UN Security Council 2012. Security Council Report on Protection of Civilians in Armed Conflict. <http://www.securitycouncilreport.org/protection-of-civilians/>.

- UN Security Council. Resolution 1674 (2006) on Protection of Civilians (S/RES/1674).
<http://unscr.com/en/resolutions/1674>.
- Un Security Council. Security Council Resolutions 1325 (2000) and 1820 (2008) on Women, Peace, and Security (S/RES/1325 and S/RES/1820).
http://peacewomen.org/security_council_monitor/.
- UN. Contribution of UN peacekeeping to Early Peacebuilding: A UN DPKO/DFS Strategy (Chap 5, p24):
http://www.operationspaix.net/data/document/6797~v~the_contribution_of_united_nations_peacekeeping_to_early_peacebuilding_a_dpko_dfs_strategy_for_peacekeepers.pdf.
- UNHCR 2008. Guidelines on Determining the Best Interests of the Child.
<http://www.unhcr.org/4566b16b2.pdf>.
- UNICEF 2008. Guidance note of the Secretary General: UN Approach to Justice for Children. September:
http://www.unicef.org/protection/rol_guidance_note_un_approach_justice_for_children_final.pdf.
- Williams Paul D 2010. Enhancing Civilian Protection in Peace Operations: Insights from Africa. An Research Paper from the ACSS, September:
<http://africacenter.org/wp-content/uploads/2010/09/acss-research-paper-1.pdf>.

Module 5.5

- Centre for International Peace Operations 2006. Organized Crime as an Obstacle to Peace building. Conference Report, 7th Berlin Workshop, Berlin, July.
- Chesterman, Simon 2002. Justice Under International Administration: Kosovo, East Timor and Afghanistan, IPA.
<http://peacekeepingbestpractices.unlb.org/pbps/library/justice%20under%20international%20administration.pdf>.
- CRC. Additional Protocol to the Convention on the Rights of the Child on the Involvement of Children in Armed Conflict.
<http://www.ohchr.org/documents/professionalinterest/crc-conflict.pdf>.
- Hartmann, Michael E 2003. International Judges and Prosecutors in Kosovo. A New Model for Post-Conflict Peace building. USIP, October.
<http://www.usip.org/publications/international-judges-and-prosecutors-in-kosovo-new-model-post-conflict-peacekeeping>.
- ICG 2004. Rebuilding Liberia: Prospects and Perils. Africa Report N°75. Freetown/Brussels, January.
<http://www.crisisgroup.org/en/regions/africa/west-africa/liberia/075-rebuilding-liberia-prospects-and-perils.aspx>.
- International Council on Human Rights Policy 2000. Local Perspectives: Foreign Aid to the Justice Sector. http://www.ichrp.org/files/summaries/15/104_summary_en.pdf.

- International Crisis Group 2003. Judicial Reform and Transitional Justice, Asia Report N° 45, Afghanistan. January.
- Miller, Laurel and Perito, Robert 2004. Establishing the Rule of Law in Afghanistan. USIP, March. <http://www.usip.org/publications/establishing-the-rule-of-law-in-afghanistan>.
- Plunkett, M 2001. Re-Establishing the Rule of Law in Peace Operations--the East Timor Experience. Paper for the International Society for the Reform of the Criminal Law. Canberra, Australia, August. <http://www.isrcl.org/papers/plunkett.pdf>.
- Strohmeier, Hansjoerg: Collapse and Reconstruction of a Judicial System: The United Nations Missions in Kosovo and East Timor, in The American Journal of International Law. Vol. 95, no. 46, pp46-60.
<https://litigation-essentials.lexisnexis.com/webcd/a?action=documentdisplay&crawlid=1&doctype=cite&docid=95+a.j.i.l.+46&srctype=smi&srcid=3b15&key=618d7d2eb1c09d096ffe5abae051e97e>.
- UN 2002. Establishing Rule of Law and Governance in Post Conflict Societies. Initiative Report. Istanbul: Kroc University.
<http://www.peacekeepingbestpractices.unlb.org/pbps/library/turkey%20conference.pdf>.
- UN 2003. Handbook on United Nations Multidimensional Peacekeeping Operations. DPKO/PBPU, DPKO, December.
http://www.peacekeepingbestpractices.unlb.org/pbps/library/handbook_on_un_pkos.pdf.
- UN 2006. Support for the Reform Restructuring and Rebuilding of Police and Law Enforcement Agencies. DPKO Policy.
<http://www.peacekeepingbestpractices.unlb.org/pbps/library/rr%20&%20r%20of%20lea.pdf>.
- UN 2007. Prison Support in UN Peacekeeping Operations. DPKO Policy Directive:
<http://ar.unrol.org/doc.aspx?d=2533>.
- UN 2009. Mainstreaming the protection, rights and well-being of children affected by armed conflict within UN Peacekeeping Operations. UN Policy. Ref 2009-17. DPKO/DFS.
http://www.un.org/en/peacekeeping/documents/dpkodfs_child_protection_policy.pdf.
- UN 2011. Child Protection in United Nations Peacekeeping. Vol I. Office of the Special Representative of the Secretary-General for Children and Armed Conflict, and Department of Peacekeeping Operations Child Protection. New York.
http://www.un.org/en/peacekeeping/documents/child_protection%20_in%20un_peacekeeping2011.pdf.
- UN 2011. Mainstreaming the protection, rights and well-being of children affected by armed conflict within UN Peacekeeping Operations. DPKO/DFS, Ref (2009.17), 1 June.
http://www.un.org/en/peacekeeping/documents/dpkodfs_child_protection_policy.pdf.
- UN 2011. Prohibition of child labour in UN Peacekeeping Operations. New York, DPKO/DFS, 1 November.
http://www.un.org/en/peacekeeping/documents/DPKO-DFS_Policy_prohibition_child_labour_final%20signed.pdf.

- UN 2011. UN Protection of Civilians PDT Standards, 1st ed.
- UN 2012. United Nations Infantry Battalion Manual, Vol 1, DPKO/DFS (Chapter 6).
- UN 2014. Child Protection STM Trainer Guide, DPET, DPKO/DFS, 8 April.
<http://peacekeepingresourcehub.unlb.org/PBPS/Pages/Public/viewdocument.aspx?id=2&docid=1408>.
- UN 2014. Child Protection STM: Modules & Handouts, DPKO/DFS, 9 June.
<http://peacekeepingresourcehub.unlb.org/PBPS/Pages/Public/viewdocument.aspx?id=2&docid=1443>.
- UN 2014. Child Protection Training Video, DPKO/DFS, 8 April.
<http://peacekeepingresourcehub.unlb.org/PBPS/Pages/Public/viewdocument.aspx?id=2&docid=1411>.
- UN Security Council 2003. Justice and the Rule of Law: The United Nations Role, 4833rd Meeting. New York, September.
http://www.un.org/en/sc/repertoire/2000-2003/chapter%208/thematic/00-03_8_justice%20and%20the%20rule%20of%20law.pdf.
- UN Security Council 2003. Justice and the Rule of Law: The United Nations Role, United Nations Security Council, 4835th Meeting, New York, September.
<http://www.iccnw.org/documents/finalexcerpts30sept2003.pdf>.
- UN Security Council 2004. The Rule of Law and Transitional Justice in Conflict and Post-conflict Societies. Report of the Secretary General. August.
<http://www.unrol.org/doc.aspx?n=2004%20report.pdf>.

Module 5.6

- UN. UN rule of law guidance and policy material.
http://www.unrol.org/document_browse.aspx?xd=1&cat_id=3.
- UN. Rule of law at the national and international levels.
http://www.unrol.org/article.aspx?article_id=25.
- UNODC and UNICEF. Manual for the Measurement of Juvenile Justice Indicators.
<http://www.unrol.org/doc.aspx?n=juvenilejusticeindicators.pdf>.
- UNHCHR. Rule of law tools for post-conflict states: Monitoring legal systems.
http://www.unrol.org/files/RoL%20Tools%20for%20Post%20Conflict%20States_Monitoring%20Legal%20Systems.pdf.
- UN. UN Rule of Law Indicators Project: Frequently Asked Questions.
<http://www.unrol.org/doc.aspx?n=newsletter+for+united+nations+rule+of+law+indicators+project+june+2009.pdf>.
- UN. General Assembly Resolution 67/97. The rule of law at the national and international levels. <http://www.unrol.org/files/A-Res-67-97.pdf>.

Module 5.7

- UN 2006. Operational Guide to the IDDRS. IAWG on DDR (rev 2010).
<http://www.iddrtg.org/wp-content/uploads/2013/05/Operational-Guide-REV-2010-WEB.pdf>.
- UN. DDR in peace operations, a retrospective. DPKO and OROLSI.
http://www.un.org/en/peacekeeping/documents/DDR_retrospective.pdf.
- UN. Disarmament, Demobilization and Reintegration Resource Center.
<http://www.unddr.org/documents.aspx>.
- UN. Disarmament, Demobilization and Reintegration.
<http://www.un.org/en/peacekeeping/issues/ddr.shtml>.
- UN. Integrated DDR Standards. IAWG on DDR.
- UN. Second Generation Disarmament, Demobilization and Reintegration (DDR) Practices in Peace Operations.
http://www.un.org/en/peacekeeping/documents/2gddr_eng_with_cover.pdf.
- UN. UN Integrated Disarmament, Demobilization and Reintegration Standards. DPKO and OROLSI. <http://www.un.org/webcast/pdfs/iddrs-launch.pdf>.

**Objectif d'apprentissage 6:
Module 6.1**

- ACCORD 2008. Conflict Management for Peacekeepers and Peace builders. Durban.
<http://www.accord.org.za/publications/books/368-conflict-management-for-peacekeepers-and-peacebuilders.html>.
- Albert J 1986. Negotiation skills: A handbook, Centre for Intergroup Studies. Cape Town: University of Cape Town.
<http://www.amazon.co.uk/Negotiation-skills-handbook-Conflict-studies/dp/079921020X>.
- Jandt F E and Gillette P J 1987. Win-win negotiating: Turning conflict into agreement. John Wiley & Sons, 1987.
<http://www.amazon.com/Win-Win-Negotiating-Turning-Conflict-Agreement/dp/0471858773>.
- Mutisi M Dr 2011. The Abunzi Mediation in Rwanda: Opportunities for Engaging with Traditional Institutions of Conflict Resolution, Durban: ACCORD, Issue #012, October.
<http://www.accord.org.za/publications/policy-practice-briefs/935-the-abunzi-mediation-in-rwanda>.
- Sumbeiywo Lazaro Lt Gen (rtd) 2009. To Be A Negotiator: Strategies and Tactics, Mediation Support Project. Center for Security Studies, ETH Zurich and Swisspeace.
http://peacemaker.un.org/sites/peacemaker.un.org/files/ToBeaNegotiator_Sumbeiywo2009.pdf.

UN 1995. UN Civilian Police Handbook, Chapter 3. DPKO.
<http://info.publicintelligence.net/UN-CivilianPolice.pdf>.

UN 2006. Humanitarian Negotiation with Armed Groups: A Manual for Practitioners. New York, USA.
<https://docs.unocha.org/sites/dms/documents/humanitariannegotiationswamedgroupsmanual.pdf>.

UN 2009. UN Peacekeeping PDT Standards, Specialized Training Material for Police, 1st edition.
<http://peacekeepingresourcehub.unlb.org/PBPS/Pages/Public/AboutUsSecond.aspx>.

Module 6.2

UN 2000. Aide-Memoires Policy Guidelines on HIV/AIDS Prevention and Control for UN Military Planners and Commanders. DPKO.
http://www.certi.org/cma/publications/Commanders_Guidelines_English.pdf.

UN 2007. DPKO/DFS Policy on the Role and Functions of HIV/AIDS Units in UN Peacekeeping Operations. DPKO/DFS, December.
<http://monusco.unmissions.org/LinkClick.aspx?fileticket=v-FXQo8gAo0%3d&tabid=10760&mid=14594&language=en-US>.

UN 2007. Secretary General's Bulletins on HIV/AIDS in the Workplace (ST/SGB/2003/18 and ST/SGB/2007/12). UN Secretariat, 1 December.
<http://www.peacekeepingbestpractices.unlb.org/PBPS/Library/N0821072.HIV%20Aids%20in%20the%20workplace%20Orientation%20Programme.pdf>.

UN 2007. The Role and Functions of HIV/AIDS Units in United Nations Peacekeeping Operations, Ref 2007-11, DPKO/DFS.
<http://monusco.unmissions.org/LinkClick.aspx?fileticket=v-FXQo8gAo0%3d&tabid=10760&mid=14594&language=en-US>.

UN 2008. DPKO Guidelines on Reconciling the Availability of Condoms and the Policy of Zero Tolerance in United Nations Peacekeeping Operations. DPKO.
http://r.search.yahoo.com/_ylt=awrbt6lrmrbftg4iaylzxnyo;_ylu=dmtezbnsztfibhiywnzcgwrb3mdqrb2xva2jmmqr2dglka1zjudq2nf8x/rv=2/re=1404177004/ro=10/ru=http%3a%2f%2fwww.peacekeepingbestpractices.unlb.org%2fpbbs%2fpages%2fpublic%2fdownload.aspx%3fdocid%3d951/rk=0/rs=olgrjbhkkq3lcrk2xtzsgtsetr4

UN Security Council 2000. Security Council Resolution 1308 (2000) on HIV/AIDS and International Peacekeeping Operations.
http://data.unaids.org/pub/BaseDocument/2000/20000717_un_sresolution_1308_en.pdf.

UNAIDS website: <http://www.unaids.org/en/CountryResponses/Countries/default.asp>.

Module 6.3

- UN 2003. Basic Security in the Field: Staff Safety, Health and Welfare (ST/SGB/2003/19). 9 December.
<http://www.unops.org/security/UNOPSSecurityFAQ.htm> and http://www.snconsult.com/noticias_detalle.php?idnoticia=191&idioma=en.
- UN 2012. Medical Guidelines for Peacekeeping Operations: Prophylaxis, Diagnosis and World Health Organization. International Travel and Health. DPKO/DFS.
<http://physiciansforhaiti.org/wp-content/uploads/2013/04/dpko-msm.pdf>.
- UN OHRM 2005. Mission Readiness, Preparing for Field Work. Division for Organizational Development.
http://www.unv.org/fileadmin/docs/conditions_of_service/DPKO_book_for_the_field.pdf.

Module 6.4

- UN 2007. Standards and Training Guidelines for UNCIVPOL. DPKO.
<http://www.peacekeepingresourcehub.unlb.org/pbps/library/training%20standards%20for%20police%20-%20experts%20on%20mission.pdf>.

Module 6.5

- CARE 2002. Safety and Security Handbook, Chap 7.
<http://www.coe-dmha.org/care/pdf/entirebook.pdf>.
- Goleman, D 1996. Emotional Intelligence: Why It Can Matter More Than IQ. London: Bloomsbury Publishing Plc.
<http://www.amazon.com/emotional-intelligence-matter-more-than/dp/055338371x>.
- Maslach C 1982. Burnout: The Cost of Caring, Englewood Cliffs, Prentice Hall.
<http://www.abebooks.com/burnout-cost-caring-maslach-christina-prentice-hall/2317722578/bd>.
- OSCE 2000. Training Standards for Preparation of OSCE Mission Staff. OSCE, Training section, November.
http://web.cas.suffolk.edu/faculty/druke/UN/SPMS%20ver%201_Nov00.pdf.
- UN. Stress Management. <http://intrnet.un.org/dpkocts/elearning.htm>.
- WHO 2002. Managing Stress. Rome.
http://www.who.int/hac/techguidance/tools/manuals/who_field_handbook/g5.pdf.
- World Vision 2003. Stress and Trauma Handbook.
<http://www.amazon.com/Stress-Trauma-Handbook-Flourishing-Environments/dp/188798352X>.

Module 6.6

- CARE 2002. Safety and Security Handbook, Chap 5.
<http://www.coe-dmha.org/care/pdf/EntireBook.pdf>.
- Geneva International Centre for Humanitarian Demining (GICHD), 2001. Explosive Remnants of War (ERW), A "Quick Look" Threat Analysis.
http://www.gichd.org/fileadmin/pdf/publications/Threat_Analysis_Paper.pdf.
- OSCE 2000. Training Standards for Preparation of OSCE Mission Staff. OSCE Training section, November.
http://web.cas.suffolk.edu/faculty/druke/UN/SPMS_0ver_01_Nov00.pdf.
- UN Mine Action Services 2004. A Handbook for Mine Action Programming, Annex 1.
<http://cpwg.net/wp-content/uploads/2011/09/A-Handbook-for-Mine-Action-Programming-2004.pdf>.
- UN/CARE. United Nations Landmine and UXO Safety Handbook.
<http://www.eisf.eu/resources/library/CARElandmineUXOHandbook.pdf>.
- UNICEF 2008. Mine Risk Education Handbook. July:
http://www.unicef.org/protection/Emergency_MRE_Toolkit_-_Final_Handbook.pdf.
- US Army 2012. Counter Improvised Explosive Device Strategic Plan 2012-2016.
(http://www.defenseinnovationmarketplace.mil/resources/20120116_JIEDDO_C-IEDStrategicPlan.pdf).

Module 6.7

- CARE 2002. Safety and Security Handbook, Chap 4.
<http://www.coe-dmha.org/care/pdf/EntireBook.pdf>.
- JIPO 2011. Terrorist Threat to Peacekeeping Operations, Vol 7, number 3, November-December. http://web.peaceops.com/pdf/journal_2011_1112.pdf.
- OHRM. Mission Readiness, Preparing for Field Work. Division for Organizational Development. DPKO.
<http://www.docstoc.com/docs/158521233/Mission-Readiness---UN-DPKO>.
- OSCE 2000. Training Standards for Preparation of OSCE Mission Staff. OSCE Training section, November.
http://web.cas.suffolk.edu/faculty/druke/UN/SPMS_Over_01_Nov00.pdf.
- UN 1995. UN Civilian Police Handbook Chap 6.
<http://info.publicintelligence.net/UN-CivilianPolice.pdf>.
- UN 1998. Security in the field, Office of the United Nations Security Coordinator, Chap 2.
http://www.unv.org/fileadmin/docs/conditions_of_service/Security_In_The_Field.pdf.

UN 2005. Report of the Office of Internal Oversight Services on the Global Audit of Field

Security Management, Ref A/59/702.
<http://daccess-dds-ny.un.org/doc/UNDOC/GEN/N05/238/67/PDF/N0523867.pdf?OpenElement>.

UN 2006. United Nations Field Security Handbook, United Nations Department of Safety and Security (UNDSS), January.

<http://pbpu.unlb.org/PBPS/Library/Field%20Security%20Handbook%20-%20FULL.pdf>.

UN 2007. Surface Transport Manual for the Field. DFS, September.

<http://www.peacekeepingbestpractices.unlb.org/PBPS/Library/Surface%20Transport%20Manual%20for%20the%20Field%20DFS%20September%202007.pdf>.

UNHCR 1995. Security Awareness: An Aide Mémoire.

http://www.the-ecentre.net/resources/e_library/doc/7-SECAWE.PDF.

UNHCR. Sexual Violence Awareness and Response.

<http://www.sexualassaultpreventionresponse.af.mil>.

Module 6.8

OSCE 2000. Training Standards for Preparation of OSCE Mission Staff. OSCE Training section, November.

http://web.cas.suffolk.edu/faculty/druke/UN/SPMS%20ver%2001_Nov00.pdf.

UN 2009. UN Peacekeeping PDT Standards, Specialized Training Material for Police, 1st edition.

<http://peacekeepingresourcehub.unlb.org/pbps/pages/public/aboutussecond.aspx>.

Module 6.9

OSCE 2000. Training Standards for Preparation of OSCE Mission Staff, OSCE Training section, November.

http://web.cas.suffolk.edu/faculty/druke/UN/SPMS%20ver%2001_Nov00.pdf.

UN 1995. UN Civilians Police Handbook, Chap 5. DPKO.

<http://info.publicintelligence.net/UN-CivilianPolice.pdf>.

Module 6.10

OSCE 2000. Training Standards for Preparation of OSCE Mission Staff. OSCE Training section, November.

http://web.cas.suffolk.edu/faculty/druke/UN/SPMS%20ver%2001_Nov00.pdf.

UN 2007. Secretary-General's bulletin on Information sensitivity, classification and handling, Ref ST/SGB/2007/6, 12 February.

http://www.un.org/Depts/oios/pages/iad_rpm/FINAL%20SOP%20for%20posting%20of%20audit%20audit%20reports_web%20version2.pdf.

UN 2009. UN Peacekeeping PDT Standards, Specialized Training Material for Military Experts on Mission, 1st Edition, Unit 4.1.

<http://www.peacekeepingbestpractices.unlb.org/PBPS/Library/HR%20in%20the%20Use%20of%20Force.pdf>.

UN 2012. SOP on Integrated reporting from DPKO-led field missions to UNHQ, Ref 2012.01. DPKO.

<http://www.peacekeepingbestpractices.unlb.org/PBPS/Library/Final%20Standard%20Operating%20Procedures%20for%20webreporting%2012-12-2012.pdf>.

UN Peacekeeping PDT Standards, Specialized Training Material for Police, 1st edition, 2009.

<http://peacekeepingresourcehub.unlb.org/PBPS/Pages/Public/AboutUsSecond.aspx>.

Module 6.11

UN OHRM 2005. Mission Readiness, Preparing for Field Work. Division for Organizational Development.

http://www.unv.org/fileadmin/docs/conditions_of_service/DPKO_book_for_the_field.pdf.

Module 6.12

Carana Scenario Handbook, version 1.2, August 2010.

<http://peacekeepingresourcehub.unlb.org/PBPS/Library/Module%206%20-%20Carana%20Scenario%20-%20Part%202%20of%204.pdf>; and http://www.ipstc.org/media/documents/Carana_Long_Version_English.pdf.

Autres références et sites Web

AU 2004. Solemn Declaration on a Common African Defence and Security Policy.
<http://www.peaceau.org/uploads/declaration-cadsp-en.pdf>.

AU. Constitutive Act of the African Union.

http://www.africa-union.org/root/au/AboutAu/Constitutive_Act_en.htm.

AU. www.africa-union.org.

Amir, M and Einstein, S (eds). Policing, security and democracy: Theory and practice. Volume 2. <http://web.mit.edu/gtmarx/www/dempol.html>.

Amnesty International. www.amnesty.org.

- Bassiouni, M C and Manikas, P 1999. The Law of the International Criminal Tribunal for the Former Yugoslavia. Kluwer: Martinus Nijhoff.
<http://www.abebooks.com/Law-International-Criminal-Tribunal-Yugoslavia-Bassiouni/8369477145/bd>.
- ECCAS Secretariat. <http://www.ceeac-eccas.org>.
- ECOWAS Commission. www.ecowas.int
- European Commission. www.ec.europa.eu
- Geneva Conventions of 12 August 1949 and their Additional Protocols (summary).
www.icrc.org/Web/Eng/siteeng0.nsf/htmlall/genevaconventions.
- Higate, Paul. Gender and peacekeeping studies: The Democratic Republic of Congo and Sierra Leone. Pretoria: ISS Monograph Series 91, 2004.
<http://www.issafrika.org/publications/monographs/monograph-91-gender-and-peacekeeping-paul-higate>.
- Human Rights Watch. www.hrw.org.
- Human Rights: A compilation of international instruments. United Nations: New York and Geneva, ST/HR/1/Rev5 (volume I/part 1 and volume I/part 2).
<http://www.ohchr.org/Documents/Publications/Compilation2en.pdf>.
- ICRC. International Humanitarian Law: Treaties and documents. www.icrc.org/ihl.
- Integrated Training Service. United Nations Peacekeeping. International Alert.
www.international-alert.org.
- International Criminal Justice Standards Bibliography.
<http://law.jrank.org/pages/1390/International-Criminal-Justice-Standards-bibliography.html>.
- International Rescue Committee (IRC). www.theirc.org.
- Irin. Humanitarian News and Analysis. UN Office for the Coordination of Humanitarian Affairs. www.irinnews.org.
- Kittichaisaree, Kriangsak 2002. International criminal law. Oxford: Oxford University Press.
<http://www.amazon.com/International-Criminal-Law-Kriangsak-Kittichaisaree/dp/0198765770>.
- NEPAD. The African Peer Review Mechanism.
<http://www.nepad.org/system/files/APRM.pdf>.
- NEPAD. NEPAD Brochure: NEPAD Planning and Coordinating Agency.
<http://www.nepad.org/system/files/NEPAD10%20Brochure%20online.pdf>.
- Office of the High Commissioner on Human Rights. www.unhchr.ch.
- Peace News. www.peacenews.info.

- Peacewomen. Women's International League for Peace and Freedom.
www.peacewomen.org.
- Protection Project. Johns Hopkins University. www.protectionproject.org.
- ReliefWeb, OCHA. www.reliefweb.int.
- SADC Secretariat. <http://www.sadc.int>.
- Scheltema, C and van der Wolf, W (eds) 1999. The International Tribunal for Rwanda: Facts, cases, documents. Global Law Association.
<http://www.worldcat.org/title/international-tribunal-for-rwanda-facts-cases-documents/oclc/43380472>.
- Stability Pact for South Eastern Europe. www.stabilitypact.org/.
- UN 1979. Code of Conduct for Law Enforcement Officials (Annexed to General Assembly resolution 34/169 of 17 December).
<http://www.ohchr.org/EN/ProfessionalInterest/Pages/LawEnforcementOfficials.aspx>.
- UN 1994. Peacekeeping Training. United Nations Military Observer Course Curriculum. NY: UN DPKO.
<http://unic.un.org/imu/recentActivities/post/2011/05/23/United-Nations-Military-Observer-Course.aspx>.
- UN 1995. Stress Management Booklet. New York: UN DPKO.
http://www.the-ecentre.net/resources/e_library/doc/UN%20Stress%20Management%20Booklet.pdf.
- UN 1997. Peacekeeping handbook for junior ranks. New York: UN DPKO, TES.
<http://www.saint-claire.org/resources/UN%20Peacekeeping%20Handbook%20for%20Junior%20Ranks.pdf>.
- UN 1997. Peacekeeping training manual. New York: UN DPKO, TES.
http://www.un.org/en/peacekeeping/documents/dpko_dfs_gender_military_perspective.pdf.
- UN 1997. Provisional Guidelines for Public Information Components in United Nations Peacekeeping and other Field Missions. New York: UN DPI.
<http://reliefweb.int/sites/reliefweb.int/files/resources/2A8A38F1E2AF9262C1256C4F00333153-undp-information-dec97.pdf>.
- UN 1999. Observance by UN Forces of International Humanitarian Law. Secretary-General's Bulletin. UN document ST/SGB/199/13. 6 August.
<http://www.refworld.org/docid/451bb5724.html>.
- UN 1999. UN civilian police handbook. New York: UN DPKO, TES.
www.un.org/aboutun/history.html/www.un.org/womenwatch/daw/cedaw/states.html.
- UN 2000. Brahimi Report, A/55/505 and S/2000/809.
<http://unrol.org/files/brahimi%20report%20peacekeeping.pdf>.

- UN 2003. UN Documentation Centre. United Nations Resolution 1509 of September. www.un.org/documents.
- UN 2004. Gender Resource Package for Peacekeeping Operations. NY: UN DPKO. <http://www.peacekeepingbestpractices.unlb.org/pbps/library/GRP%20Full%20Version.pdf>.
- UN 2008. UN Peacekeeping Principles and Guidelines (Capstone Doctrine), New York: DPKO/DFS. <http://effectivepeacekeeping.org/content/united-nations-peacekeeping-operations-principles-and-guidelines>.
- UN 2011. New Horizon Initiative: Progress Report No. 2, New York: DPKO/DFS, December. http://www.un.org/en/peacekeeping/documents/newhorizon_update02.pdf.
- UN. Action to Counter Terrorism. United Nations General Assembly adopts global counter-terrorism strategy. <http://www.un.org/terrorism/strategy-counter-terrorism.shtml>.
- UN. Body of Principles for the Protection of All Persons under any Form of Detention or Imprisonment (PDI). <http://www1.umn.edu/humanrts/instrree/g3bppdi.htm>.
- UN. Convention on the Elimination of All forms of Discrimination Against Women (CEDAW). <http://www.un.org/womenwatch/daw/cedaw/>.
- UN. Convention on the Privileges and Immunities of the UN. [www.unog.ch/80256EDD006B8954/\(httpAssets\)/.../\\$file/Convention%20P%20&%20I%20\(1946\)%20-%20E.pdf](http://www.unog.ch/80256EDD006B8954/(httpAssets)/.../$file/Convention%20P%20&%20I%20(1946)%20-%20E.pdf).
- UN. Convention on the Safety of UN and Associated Personnel. Office of Legal Affairs Codification Division. www.un.org/law/cod/safety.htm.
- UN 2004. Scope of legal protection under the Convention on the Safety of UN and Associated Personnel. UNGAS (A/RES/58/82). http://www.un.org/en/ga/search/view_doc.asp?symbol=A/RES/59/47.
- UN. Directive on Sexual Harassment in United Nations Peacekeeping and Other Field Missions for Military Members Of National Contingents, Military Observers and Civilian Police Officers. DPKO/MD/03/00995. www.peacewomen.org/un/pkwatch/discipline/PublicInformationGuidelines.pdf.
- UN 1995. General Guidelines for Peacekeeping Operations (DPKO). www.un.org/peacekeeping. <http://www.reliefweb.int/rw/lib.nsf/db900SID/LGEL-5SYHEK?OpenDocument>.
- UN. Global issues on the UN agenda. www.un.org/issues/.
- UN. Glossary of UN peacekeeping terms. <http://www.un.org/en/peacekeeping/sites/glossary/>.
- UN. Handbook of the Economic and Social Council (ECOSOC). www.un.org.
- UN. High Commissioner for Human Rights. Declaration on the Protection of All Persons from Enforced Disappearance (DED). [http://www.unhchr.ch/huridocda/huridoca.nsf/\(Symbol\)/A.RES.47.133.En?OpenDocument](http://www.unhchr.ch/huridocda/huridoca.nsf/(Symbol)/A.RES.47.133.En?OpenDocument).
- UN. High Commissioner for Human Rights. Standard Minimum Rules for the Treatment of Prisoners (SMR). http://www.unhchr.ch/html/menu3/b/h_comp34.htm.
- UN. Hostage Incident Card. www.osrh.hr/smvo/hrv/nato_un_pub/un%20publikacije/un%20dpko%20hostage%20incidents.pdf.
- UN. Liaison, negotiation and mediation. United Nations civilian police handbook. NY: United Nations, 1995. http://saint-claire.org/resources/civpol_hand_en.pdf.
- UN. Medical Support Manual for UN PKO. www.un.org/Depts/dpko/medical/pdfs/100-1999manual%20.pdf.
- UN. Medical Support. Medical Support Section, DKPO. www.un.org/Depts/dpko/medical/.
- UN. Military Observer Course. UN peacekeeping training assistance team advisors' guidebook. www.iss.co.za/Pubs/Other/AfricaCapab/AppendC.html.
- UN. Military Observers Handbook. www.ejercito.mil.uy/instit/ima/Archivos/GR-SGTM1v2006XEOPE/Reference%20Library/072-un_military_observers_handbook.
- UN. Office of the Special Adviser on Gender Issues and the Advancement of Women. <http://www.un.org/womenwatch/osagi/>.
- UN. Office on Drugs and Crime. www.unodc.org.
- UN. Peacekeeping Best Practices Unit (PBPU). www.peacekeepingbestpractices.unlb.org.
- UN. Peacekeeping Operations. www.un.org/depts/dpko/glossary.
- UN. Protection of Civilians Website. <http://www.un.org/en/peacekeeping/issues/civilian.shtml>.
- UN. Reform at the United Nations. Reference reports and materials. http://www.un.org/reform/peace_security.shtml.
- UN. Report of the Panel on United Nations Peace Operations (UN Selection standards and training guidelines for UN Police). <http://209.85.229.132/search?q=cache:iLnH01NNq70J:web.schq.mi.th/~matpmunny/UN%2520document/UNMO/selstandmilobs-rev%2520apr02.f+Selection+standards+and+training+guidelines+for+UN+Police&cd=1&hl=en&ct=clnk>.
- UN. Standard Minimum Rules for the Treatment of Prisoners, Pocket Book, United Nations Centre for Human Rights. www.unhchr.ch/html/menu3/b/h_comp34.htm.
- UN. Ten Rules: Code of Personal Conduct for Blue Helmets, DPKO. http://209.85.229.132/search?q=cache:KzgFbcXADgoJ:www.un.org/Depts/dpko/dpko/Conduct/ten_in.pdf+Ten+Rules+Code+of+Personal+Conduct+for+Blue+helmets&cd=2&hl=en&ct=clnk&gl=za.
- UN. UN Development Fund for Women. www.unifem.org.

UN. UN Development Programme. www.undp.org.

UN. UN Documentation Centre. www.un.org/documents.

UNHCHR. Centre for Human Rights. International Human Rights Standards for Law Enforcement. A pocket book on human rights for the Police.
<http://www.ohchr.org/Documents/Publications/training5Add1en.pdf>.

UNHCR. UNHCR Global Appeal 2009 Update: Addressing situations of statelessness.
<http://www.unhcr.org/publ/PUBL/4922d4370.pdf>.

Liste des Experts Participants

Atelier de formation du personnel civil du maintien de la paix
sous l'égide de l'APSTA à l'IPSTC de Nairobi, du 2 au 5 décembre 2013



**Mme Laura
Doriguzzi Bozzo**
Responsable du groupe
de formation ACCORD

t. +27 315 023 908
laurad@accord.org.za



Col Sambulo Ndlovu
Commandant Adjoint
SADC RPTC

t. +263 712 744 793
sndlovu@rptc.org.zw
sambulo5@yahoo.com



LTC Castagnoli Yves
Conseiller du
Commandant EIPKTC

t. +251 093 001 3566
castagnoli.addis@yahoo.com



**Mrs. Aishatu
Morido Yanet**
Responsable Genre/
Protection de l'enfance
NDCN

t. +234 803 344 0243
aishahyanet@gmail.com
anod77@yahoo.com



Mr. Ugwumba Egbuta
Chargée du Dossier
du Maintien de la paix
NDCN

ubegbuta@yahoo.com



Maj Lawrence Deku
Prefet des Etudes
KAIPTC

lawrence.deku@kaiptc.org



Mme Joana Osei-Tutu
Associée de Recherche,
KAIPTC

joana.osei-tutu@kaiptc.org



Mr. Ludwig Krichner
GIZ/EASFCOM

t. +254 20 884 720
+Ext 103
t. +254 717 106 384
ludwig.krichner@giz.de



Mme Fridah Kibuko
GIZ/EASFCOM

t. +254 714 617 718
+254 733 768 457
fridah.kibuko@giz.de



Mme Daniela Link
GIZ/EASFCOM

daniela.link@giz.de



M. Xavier N. Mana
Consultant en OSP,
EASFCOM

t. +257 799 18 801
ngendaku@yahoo.co.uk



**M. Abdirashid A.
Ibrahim**
Chef de la Composante
Civile

abdirashid.aden@easbrig.org
bhoareau@easbrig.org



M. Arthur Kamya
Formateur EASFCOM



M. Zinurine Alghali
Formateur Principal
Commission de l'UA

t. +27 315 023 908
alghaliz@africa-union.org
zalghali@googlemail.com



M. Eustace Chiwombe
Responsable du
Fichier du Personnel
Commission de l'UA

t. +251 912 628 801
chiwombee@africa-union.org
echiwombe@gmail.com



Mme Joy Tumwebaze
Responsable
informatique Académie
de la Paix du Rwanda

t. +250 788 525 700
joytumwebaze@aol.com



M. Eugene Ruzindana
Directeur de la
Formation, Académie de
la Paix du Rwanda

t. +250 788 304 589
ruzindana111@yahoo.ca



**Col Osama K. Abdelaziz
Alhudaini**
Communauté
Economique Regionale
de l'Afrique du Nord



M. Aku Danjuma Friday
Responsable du fichier
du personnel et de la
Formation, Composante
Civile, Planification de
l'élément FSE

dan_jayus@yahoo.com



M. Bekaye Coulibaly
Responsable de la
Logistique Composante
Civile, Planification de
l'élément FSE

coulibaly_bekaye@yahoo.fr



M. Haretsebe Mahosi
Chef de la Composante
Civile Unité de
Planification de la SADC

t. +267 726 34 328
hmahosi@sadc.int



M. Phumlani Dlamini
Chargé du Fichier du
personnel Civil, Unité de
Planification de la SADCT

pdlamini@sadc.int



Col M. Kombo
Instructeur en chef,
PCSS IPSTC

kombo@ipstc.org



**Mme. Catherine
Cherotich**
Cadre Supérieur IPSTC

t. +254 721 250 359
head.research@ipstc.org
catherine.cherotich@ipstc.org



M. Evans M. Muchege
Responsable
Recherche Appliquée
/ Développement de
programmes d'Etudes
IPSTC

t. +254 723 955 224
evansmuriungi@ipstc.org



M. Michael Muraguri
Chargé du
Développement de
programmes d'Etudes
IPSTC

t. +254 721 293 371
mmuragz@gmail.com
mmacharia@ipstc.org



Mme Milkah Bosibori
Chargé du
Développement de
programmes d'Etudes
IPSTC



Mme Florence Oduor
Expert Consultant
Formatrice Civile

oduorflo@yahoo.com



**Col. Festus B.
Aboagye (Retraité)**
Directeur Executif,
Secrétariat APSTA

t. +254 20 218 0211
20 205 0504
t. +254 700 606 808
faboagye@apsta-africa.org
festusaboagyeb@yahoo.com

Atelier de formation Policière préalable au déploiement sous l'égide de l'APSTA, KAIPTC, Accra, du 6 au 9 mai 2014



**S/Supt
Gariba S. Pabi**
Formateur PSD
AU Commission

t. +251 115 517 700
c. +251 913 975 883
garibas@africa-union.org
garibap@yahoo.com



**Supt
Mwangi Wanderi**
Formateur- Évaluateur
Composante Policière
de l'EASFCOM

t. +254 20 388 4720
c. +254 722 775 968
mwangiwanderi@yahoo.com



**DCOP
Charles K. Tokor**
Responsable logistique
de Police, CEDEAO

t. +234 813 659 8799
rekpato@yahoo.com



**Col
Abdoulaye Ngouyamsa**
Expert de Police CEEAC

t. +241 061 25 772
ngouyamsa2003@yahoo.fr



Maj Alrajhi A. Ahmed
Formateur Capacités
Régionales de l'Afrique
du Nord (NARC)

c. +218 320 6654
akrmrajh@gmail.com
narc2010@hotmail.com
rabahnarc2011@yahoo.com



ACP Barbra Mchenga
Conseiller juridique
SADC-SF PLANELM

c. +267 762 70 449
bmchenga@sadc.int



Maj Evans O. Onyancha
Cadre Supérieur,
Formation Préalable au
Déploiement IPSTC

t. +254 20 388 3158
c. +254 729 88 3129
omugae@gmail.com
evans.onyancha@hpss-ipstc.org



Andre Roux
Chargé de
Recherche Principal
& Coordonateur,
Programme CMPB/TfP
ISS

t. +27 12 304 9784
c. +27 82 381 0279
aroux@issafrica.org



Mme Julie Sanda
Chargée de Recherche
Principal & Directrice
de la formation, CSRS
NDCN

c. +234 802 322 2922
jgsanda@gmail.com
juliesanda@yahoo.com



Supt Edward Njovu
Formateur de la Police
SADC RPTC

t. +263 433 852 4-29
c. +263 774 346 177
enjovu2000@yahoo.com
enjovu@rptc.org.zw



ACP Rex Dundun
Chef d'Etat-Majot de la
Police, AMISOM

t. +252 699 890 730
c. +252 618 104 430
c. +254 734 596 237
c. +234 806 920 4314
rexdundun@yahoo.com
dundunrex@gmail.com



Supt Fanny Aboagye
Chargé de Cours de
Police, KAIPTC

c. +233 244 585 152
Fanny.Aboagye@kaiptc.org



Supt Isaac Sorkpah
Police Course Director,
KAIPTC

c. +233 241 072 731
isaace.sorkpah@kaiptc.org



Mme Evelyn Avoxe
Chargée de Cours
Assistante KAIPTC

c. +233 273 537 176
evelyn.avoxe@kaiptc.org



Mme Barbara Schuler
Responsable de la
Protection de l'enfance,
Save the Children

t. +221 776 715 844
barbara.schuler@savethechildren.org



C/Supt (Dr). A. Fofana
Chargé de Cours de
Police, KAIPTC

c. +2333543197918
fofana.amadou@kaiptc.org



**Colonel (à la retraite)
Festus B. Aboagye**
Directeur Executif
Secrétariat de
l'APSTA

t. +254 205 0504
c. +254 700 606 808
faboagye@apsta-africa.org

Organismes Participants



NARC



Centrer d'Excellence Participants



EIPKTC



Bailleurs de Fonds

Les séminaires-ateliers portant sur l'élaboration des Normes Révisées et Harmonisées en matière d'Initiation de Casques Bleus Civils et de Formation Policière Préalable au Déploiement et leur diffusion n'auraient pu avoir lieu sans l'appui financier du Bureau de la GIZ à Nairobi, au titre de la EASFCOM et de l'Association Africaine des Formateurs en soutien à la Paix, par le biais du Fond de l'UA/UE d'appui au Renforcement des capacités des Centres de Formations en Afrique, ainsi que celui de la Francophonie pour la traduction en français.



giz

